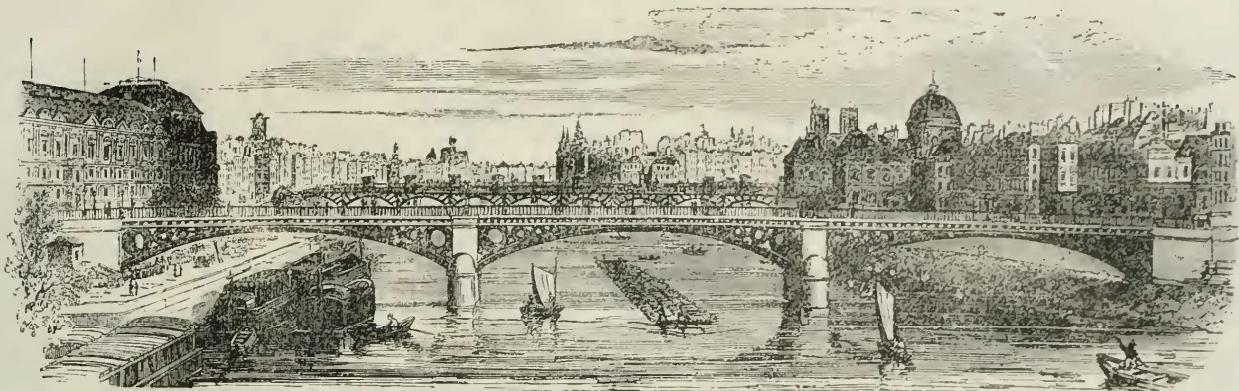


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
Prix de chaque N°, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 2. VOL. I. — SAMEDI 11 MARS 1845.
Bureaux. rue de Scine, 33.

SOMMAIRE.

BIOGRAPHIE. Hommes d'Etat américains. Portraits de Clay, Webster et Calhoun. — GÉOGRAPHIE. L'Algérie. Carte. Arabes irraguier à cheval. Portrait d'Abd-el-Kader. — TRIBUNAI. M'Naughten. Monte, Les Burgraves. Vue de la cour criminelle de Londres. Portrait de M'Naughten. — HISTOIRE. Manuscrit de Napoléon. Histoire de la Corse. — THÉATRE. Première représentation des Burgraves. Scène monumentale des Burgraves. Costume de Friederich Bardeleben. Le Roi des Béarnais. — MUSIQUE. Concert de Beethoven. — NOUVELLE. Le Cure incrédule (suite et fin). par E. Légorve. — MISCELLANÉES. Société des Amis des Arts avec vignette. — Paris au travail. Caricature, par GRANDVILLE. — CORRESPONDANCE. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — ANNONCES. — MODES (avec vignette) — PROBLÈME D'ÉCHÉES — MERCIERIALES. — Rebus.

Contemporains illustres.

HOMMES D'ÉTAT AMÉRICAINS.

I.

HENRY CLAY — DANIEL WEBSTER. — CALHOUN.

Parmi les hommes qui, de notre temps, ont exercé le plus d'influence sur les affaires publiques des Etats-Unis, aucun n'est plus estimé que HENRY CLAY; aucun ne peut être placé au-dessus de lui quand on parle de patriotisme, de désintéressement, d'attachement inébranlable à la justice et à la vérité; aucun n'a plus que lui hérité de ces vertus qui ont immortalisé déjà les fondateurs de l'indépendance américaine, et qui déjà, pour nos enfants, les grandissent à la hauteur de quelques-uns des plus beaux caractères de l'antiquité.

M. Clay a été l'artisan de sa propre fortune; ce n'est qu'à ses talents et à ses efforts qu'il doit la haute situation qu'il occupe. Né le 12 avril 1777, dans le comté de Hanovre, en Virginie, il perdit de bonne heure son père, qui était ecclésiastique et pauvre. Son éducation s'en ressentit; après avoir passé quelques années sur les bancs d'une petite école, il fut placé dans l'étude d'un clerc de la chancellerie, à Richmond, en Virginie. A dix-neuf ans, il se mit à l'étude du droit, et un an après il obtint sa licence. Il allait alors s'établir à Lexington, dans le Kentucky. Ses connaissances pratiques, son éloquence, lui firent rapidement une grande réputation.

C'est dans la convention nommée par le Kentucky, pour élaborer une nouvelle constitution, que M. Clay parut pour la première fois sur la scène politique. Son premier acte fut une tentative inutile pour abolir graduellement l'esclavage des noirs

Ab. pour les Lep. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.
pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40

mier et le plus zélé promoteur; il sut vaincre les jalousies des Etats particuliers, et fit résoudre cette question importante par le congrès.

Les Etats de l'Amérique du Nord avaient conquises leur indépendance, mais leur affranchissement de la mère patrie était loin d'être complètement. Pendant toute la période du système colonial, les Américains avaient appliqués exclusivement leurs efforts à l'agriculture. Tout lessy portait, et la fertilité du sol, et la législation imposée par la métropole. Mais les Etats-Unis continuaient à dépendre encore de l'Angleterre par le soin qu'ils avaient d'un marché illimité, et par la nécessité de tirer du dehors les objets manufacturés indispensables à une société civilisée. Alexandre Hamilton, à qui les Etats-Unis doivent tant, conçut le premier l'idée de rendre son pays indépendant de l'industrie anglaise. Il établit ce qu'on a appelé le *système américain*, et fit passer une législation entière qui encourageait l'établissement de fabriques de toute nature, et entraîna, par un tarif l'importation en Amérique de certains objets manufacturés. M. Clay s'est fait le champion de cette politique seule capable en effet de fonder l'indépendance commerciale et industrielle des Etats-Unis. C'est lui qui a présenté et défendu dans le congrès les différents tarifs qui, depuis vingt-cinq ans, ont rendu plus difficile l'importation en Amérique des produits manufacturés des nations européennes. Il a rencontré, il est vrai, de grands obstacles, qu'il n'a pas tous pu surmonter. Les Etats du sud de l'Union, éminemment producteurs, résistent à un système qui entraîne les débouchés de leurs produits exclusivement agricoles, tandis que les Etats du nord, dont le sol est moins riche, et qui ont élevé des manufactures, s'efforcent de compenser, par leur industrie et leurs habitudes laborieuses, les désavantages de leur situation. En général, l'Américain ne veut pas de taxe fourrière, pas de contributions indirectes, mais il ne veut pas non plus, pour favoriser les manufactures indigènes, être forcée de payer plus cher les objets de première nécessité, ou ceux que ses habitudes d'assise et de bien-être lui ont rendus indispensables. Peu importe au démocrate américain d'où lui viennent ses indiennes et ses soieries, de Liverpool ou du Havre, de Boston ou de Lowell; tout ce qu'il demande, c'est de les payer bon marché. Heureusement les hommes d'Etat de l'Union, et il y en a, quoique l'on dise en Europe, ne partagent pas celle

dans l'Etat. M. Clay ne s'est point découragé; il ne s'est point lassé, depuis cette époque d'élever la voix contre cette oppression inhumaine qui, ayant la fin du siècle, aura cessé partout de peser sur une race malheureuse. Bientôt son expérience des affaires, les grâces de son éloquence, son dévouement à la cause de la liberté, la simplicité de ses manières, le portèrent à la présidence de la législature de l'Etat, et il prouva, par son impartialité et par son habileté à conduire les débats, qu'il était digne de cette importante fonction. En 1805, il entra dans la Chambre des Représentants, et il en fut élu président. Quelques années après, il passa dans le Sénat, où sa réputation s'accroît encore. Il serait long d'énumérer les services qu'il rendit à son pays dans le congrès; ce serait presque raconter l'histoire des Etats-Unis depuis quarante ans. En 1814, il fut choisi pour représenter, avec M. Adams et Gallatin, l'Union au congrès de Gand. Aprés s'être acquitté de cette mission délicate, il préféra les devoirs de sénateur à des fonctions plus brillantes. Il réussit successivement l'ambassade de Russie, une mission en Angleterre, et la place de ministre de la guerre.

M. Clay a surtout attaché son nom à trois grandes mesures: l'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, l'entreprise de travaux d'utilité publique par le congrès fédéral, et le développement des manufactures indigènes. Aussitôt après le traité de Paris, M. Clay éleva la voix en faveur des colonies espagnoles, et, après de longs efforts, il dévida ses concitoyens à leur prêter appui et à reconnaître leur existence comme républiques indépendantes. Canning, il est vrai, s'associa à cette politique et la fit triompher dans les conseils des monarchies européennes. Mais c'est à M. Clay qu'appartient la gloire d'avoir le premier éveillé l'attention sur ces jeunes républiques. Plus tard, ministre des affaires étrangères, il ouvrit des relations avec elles, et jeta les bases d'une alliance durable entre elles et les Etats-Unis. La seconde de ces mesures intéressa seulement la république de l'Union. M. Clay en fut le pre-



(Daniel Webster.)

repreneur et le plus zélé promoteur; il sut vaincre les jalousies des Etats particuliers, et fit résoudre cette question importante par le congrès.



(John Calhoun.)



(Henry Clay.)

conférence égoïste qui, dans l'état actuel de la constitution du pays, n'a peut être que la finesse à ses intérêts et à son avenir. Grâce aux efforts de M. Clay, le système américain ne rencontrera plus de résistance auprès des hommes intelligents; la question du tarif est résolue, et il ne s'agit plus que de le proportionner suivant les circonstances. C'est là peut-être la plus grande gloire de M. Clay, et incontestablement le plus grand service qu'il ait rendu à son pays dans sa longue carrière publique. La posterité le considérera, après Hamilton, comme un des bienfaiteurs de la république américaine, et comme ayant achevé l'œuvre de Washington et des Jefferson.

M. Clay est d'une taille élevée, d'une constitution robuste, bien que frêle en apparence; ses manières sont froides, mais pleines de dignité, à la fois polies et simples. Ses yeux, bleus et petits, jettent des flammes quand ils s'animent. Son front est large et élevé. Sur sa bouche, on peut lire un caractère ferme et indomptable. On a publié, en 1827, quelques-uns de ses discours. Ils sont remarquables sous tous les rapports, soit que l'on y cherche des leçons de politique, soit que l'on n'y considère que les qualités oratoires. On y distingue surtout de la précision dans les pensées et dans l'expression, de la rapidité, une logique sévère, de la concision, de l'élegance, et une sage économie d'ornements.

Deux fois M. Clay a été candidat à la présidence; deux fois il a échoué. Ses amis le portent encore cette année, et l'on dit qu'il a beaucoup de chances; nous souhaitons qu'il triomphe, car les États-Unis ne sauraient être gouvernés par un homme plus honnête et plus expérimenté.

Qu'il réussisse ou qu'il échoue, nous savons que M. Clay est trop sincèrement républicain pour murmurer contre le choix de ses concitoyens. Ses amis pourront déplorer que tant de vertus ne soient pas appréciées comme elles le méritent par l'opinion populaire. Quant à lui, arrivé à un âge avancé, il se consolera, dans le repos et la tranquillité de la vie privée, de cet échec, qui ne peut en rien altérer la gloire d'une carrière consacrée tout entière à son pays et dévouée à ses intérêts. Il pourra se dire que jamais il n'a fait aucun sacrifice à l'opinion des partis, que jamais il n'a reculé devant ce qu'il regardait comme un devoir, dût-il rencontrer l'impopularité. Il a trouvé, dans son amour pour la liberté, la force de résister aux entraînements de la gloire militaire, le courage de rappeler son pays à l'esprit qui a fondé sa prospérité et sa grandeur; et par son eloquence il a contribué à sauver la république des États-Unis du despotsme du sud. C'en est assez; la plus haute fonction de l'Etat n'ajoutera rien à une gloire aussi pure.

DANIEL WEBSTER, aujourd'hui secrétaire pour les affaires étrangères du gouvernement des États-Unis, est né le 18 janvier 1782, à Salisbury, dans le New-Hampshire, d'un père fermier qui avait porté les armes avec honneur dans la guerre de l'indépendance, et exercé pendant plusieurs années les fonctions de juge. A cette époque, Salisbury, aujourd'hui le centre d'une population nombreuse, se trouvait l'extrême frontière de la civilisation. Ce fut donc au milieu des forêts que se passèrent les premières années de M. Webster. Son éducation fut commencée par son père. En 1801, il entra au collège de Dartmouth, où il termina ses études de la manière la plus brillante, destiné à suivre la carrière du barreau, il étudia la pratique des lois, d'abord dans sa ville natale, ensuite à Boston, où il fut reçu avocat en 1805. Après avoir pratiqué pendant deux ans dans un petit village voisin du lieu de sa naissance, M. Webster s'établit à Portsmouth, la capitale commerciale du New-Hampshire, et y acquit une grande réputation d'éloquence et d'habileté.

En 1812, la confiance de ses concitoyens lui ouvrit la carrière des affaires publiques en le nommant un des représentants de l'Etat du New-Hampshire, dans la chambre basse du congrès. Malgré sa jeunesse (il avait alors à peine trente ans), il se fit remarquer dès son début, et prit part à toutes les discussions importantes. Les mesures que désirait le parti qui avait fait éclater la guerre entre l'Union et la Grande-Bretagne, et qui tendaient à établir une sorte de conscription, trouvèrent en lui un adversaire intrépide, tandis qu'il appuya de tous ses efforts le projet de donner de larges développements à la marine et de fortifier les frontières du nord. La question de l'établissement d'une banque fédérale, au milieu des circonstances difficiles où se trouvaient les États-Unis après la guerre, lui fournit l'occasion de montrer que les connaissances et les talents de l'économiste et de l'homme d'Etat s'alliaient en lui aux plus brillantes qualités de l'orateur et à un ardent amour pour son pays et ses institutions.

En 1816, M. Webster fut obligé de se retirer de la Chambre des Représentants. Sa fortune avait été en partie détruite par l'incendie qui consuma, en 1815, la ville de Portsmouth, et ses devoirs d'homme public, loin de lui permettre de réparer les pertes qu'il avait faites. L'obligeaient à des dépenses considérables. Il renonça à toute participation aux affaires publiques jusqu'à ce qu'il eut refait sa fortune, et il alla se fixer à New-York, où il a depuis toujours résidé. Durant huit ans il se livra uniquement aux devoirs de sa profession, refusant obstinément les missions politiques dont l'estime de ses nouveaux concitoyens voulait l'honorier. Ses succès dépassèrent son attente. Sa réputation d'habile législateur se répandit; des causes qui devaient avoir nécessairement, pour leur importance, un grand retentissement lui furent confiées, et il les acquitta si bien, que bientôt il fut rangé parmi les premiers juristes de toute l'Union. Malheureusement on ne possède qu'un petit nombre de ses plaidoyers, mais ils suffisent pour montrer les qualités qui distinguent l'éloquence judiciaire de M. Webster. Une narration claire et simple, beaucoup de perspicacité, de la gravité, un accent de vérité qui paraît sortir d'un cœur plein d'amour pour la justice, voilà les moyens qui ont mérité à M. Webster un ascendant irrésistible sur le jury, ascendant qui de proche en proche s'est étendu sur tous ses concitoyens.

Ce fut en 1825 qu'il rentra dans la Chambre des Représentants, et il y prit aussitôt place parmi les orateurs les plus populaires. En 1827, il fut choisi à l'unanimité pour remplir une place vacante dans le Sénat. Sur ce nouveau théâtre, sa renom-

mée grandit encore. Les services qu'il rendit à son pays et à la Constitution sont dans la mémoire de tous, et ce n'est pas ici le lieu de raconter son plus beau triomphe, je veux parler de la victoire qu'il remporta sur les *Nullifieurs*.

Comme homme d'Etat, M. Webster est digne d'être placé sur la même ligne que les Jefferson, les Hamilton et les Adams. Des vues sûres et éclairées, une prudence tempérée par une hardiesse sage et réfléchie, ont marqué tous les actes de son administration des affaires étrangères. Recemment il a négocié un traité avec la Grande-Bretagne, et les États-Unis se glorifient du rôle à la fois plein de fierté et de dignité que leur a fait jouer M. Webster. Sur tous les points en litige, la question des frontières du Maine, celle du commerce des esclaves et celle de l'extradition mutuelle des criminels, son langage a été celui qui convenait à un grand peuple, et surtout à une république qui a besoin de se faire respecter par les vieilles aristocraties de l'ancien monde. Sur tous les points, le plénipotentiaire anglais, lord Ashburton, a cédé devant la logique ferme et irrésistible du ministre américain.

Les principaux discours prononcés par M. Webster dans le congrès et dans des assemblées populaires ont été publiés il y a peu d'années, à Boston. On y a joint quelques-uns de ses plus éloquents plaidoyers. Quant à ses discours plus particulièrement politiques, ils sont considérés par les Américains comme des *pages de la Constitution*, tant on les trouve animés de l'esprit qui a présidé à la fondation de la liberté américaine.

M. Webster porte empreint sur son visage le caractère qu'il a déployé dans toutes les circonstances d'une vie longue, agitée et glorieuse. Ses yeux, sombres et enfoncés dans leur orbite, ont un éclat irrésistible; ses larges et épais sourcils noirs expriment l'énergie et la détermination. Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'approcher de cet homme d'Etat s'accordent à louer sa modestie, ses manières à la fois pleines de simplicité et de dignité; quelques esprits sévères lui reprochent de l'indolence et de la dissipation, mais sa vie entière rend témoignage que, pour le service de son pays, il n'a été surpassé par personne en désintéressement, en activité, et que jamais il n'a sacrifié les affaires à ses plaisirs.

JOHN CALDWELL CALHOUN est né le 18 mars 1782, au district d'Abbeville, dans la Caroline du Sud. Sa famille est d'origine irlandaise. Établie d'abord dans la Pensylvanie, elle passa en 1736, dans la Caroline du Sud, où elle eut à lutter, durant un grand nombre d'années, avec les Cherokis. Dans une surprise, la plus grande partie de la famille fut massacrée. Le père, élevé dans les forêts, était un hardi pionnier, habitué à lutter de ruse et d'audace avec les Indiens; mais, contrairement aux habitudes de cette classe de colons qui, en chassant devant elle les sauvages, les remplace souvent par des meurs qui ne sont guère moins barbares, il avait du goût pour les lettres, et quoiqu'il eût passé toute sa vie éloigné du commerce des hommes, il s'était instruit dans la littérature anglaise. Aussi voulut-il que ses enfants reussissent une aussi bonne éducation que possible. Aprés avoir enseigné à John Calhoun un peu près tout ce qu'il pouvait lui apprendre, il l'envoya, vers l'âge de treize ans, à l'université qui avait le plus de réputation dans les États du sud de l'Union.

M. Calhoun avait hérité des goûts de son père. Il aimait l'étude et s'y livrait avec une si grande ardeur, que sa santé en fut gravement altérée; on craignait un moment qu'il ne perdît la vue. Sa mère, alarmée, car il avait perdu son père depuis peu, le rappela dans la maison paternelle, où grâce à la force de la jeunesse et à l'éloignement de tous moyens d'étudier, il recouvra promptement la santé. Comme il ne pouvait rien être à demis, il se passionna pour tous les exercices du corps. Bientôt on le cita comme le plus intrépide et le plus aventureux chasseur de tout le pays. Mais, tandis qu'il s'était résolu à se faire fermier, son frère aîné, qui habitait Charleston, fut surpris, dans une visite qu'il fit à sa mère, des heures passées de Calhoun, et il le décida à reprendre ses études et à embrasser une carrière où il put développer les meilleures qualités dont l'avait doté la nature. M. Calhoun se rendit à ces conseils, entra dans un collège et recommença ses études à dix-huit ans. Ses progrès furent si rapides, qu'en moins de deux ans il avait repris tout le temps perdu. Aprés avoir étudié la pratique des lois, il se fixa, en 1807, dans la Caroline du Sud, où il surpassa bientôt en réputation tous les légistes du pays, comme il les surpassait en talent et en habileté. Ses succès lui ouvrirent l'entrée de la législature de l'Etat, où il ne se distingua pas moins.

En 1811, la confiance de ses concitoyens l'introduisit dans la Chambre des Représentants. Se déclara l'opposition. Il fut une grande part aux débats qui précédèrent la déclaration d'hostilité entre les États-Unis et l'Angleterre. On cite un discours qu'il prononça dans cette circonstance comme un des plus éloquents qui aient été prononcés dans le congrès américain. Tout d'une voix il fut porté, malgré sa jeunesse, à la tête du parti qui voulait la guerre dans la Chambre des Représentants. Depuis cette époque, il se prononça vivement contre le système restrictif qu'il en croit ne convenir ni au génie du peuple américain, ni à celui du gouvernement, ni au caractère géographique du pays. Il combattit avec beaucoup de force cette politique qui, selon lui, entraînait avec elle des lois arbitraires et vexatoires.

A la fin de l'année 1817, M. Calhoun fut appelé par M. Monroe aux fonctions de ministre de la guerre. Six années passées dans le congrès avaient mis le sénat à sa réputation d'orateur. Pendant sept années qu'il demeura à la tête du département de la guerre, il développa les qualités solides de l'administrateur; il combattit l'arrogance arrêté, satisfit à toutes les pensions, réduisit les dépenses au strict nécessaire. Néanmoins, il trouva le loisir de religer des rapports sur beaucoup de questions très-graves. C'est à lui que les États-Unis doivent l'admirable système de fortifications et de défense dont le général Bernard a doté le territoire de l'Union.

À l'expiration du second terme de la présidence de M. Monroe, le nom de M. Calhoun fut placé sur la liste des candidats. Pour éviter que le hasard de l'élection ne fût abdonné au choix du congrès, il se retira; mais il fut nommé à l'unanimité vice-pré-

sident, tandis que M. Adams était élevé à la présidence. Aux élections suivantes, le général Jackson fut nommé président et M. Calhoun fut élu vice-président. Dans cette place éminente, il remplit ses devoirs avec une impartialité et une habileté singulières. Il se trouvait dans une situation très-délicate, surtout dans les fonctions de président du Sénat. On le savait l'adversaire politique de l'administration, et chaque jour les débats lui offraient des embarras dont il savait toujours se tirer adroitement et sans compromettre sa dignité.

Nous avons dit plus haut que, dès son entrée dans la carrière politique, M. Calhoun s'était prononcé contre ce que l'on appelle le *système américain*. En cela, M. Calhoun partageait les sentiments de l'Etat où il avait vu le jour, et qui dans toutes les circonstances l'avait choisi pour son représentant dans le congrès. Le tarif établi en 1828 blesst profondément les intérêts de la Caroline du Sud; M. Calhoun se porta le champion de ses réclamations. Selon lui, cet acte violait le pacte fédéral, en portant atteinte à la souveraineté des Etats et à leurs droits; il était inconstitutionnel, et, comme tel, les Etats intéressés pouvaient, en vertu du droit qui leur était accordé par la Constitution fédérale, le déclarer nul et non obligeant. Cette doctrine porte le nom de doctrine de la *nullification*; ses fondements reposent principalement sur les principes énoncés dans les résolutions de la Virginie et du Kentucky, rédigées par Madison et par Jefferson, et considérées comme faisant partie du droit public de l'Union. Pendant plusieurs années, les opinions des deux parts, des partisans et des adversaires du tarif, furent divises dans le congrès. Voyant qu'on ne faisait aucun droit à ses réclamations, la Caroline du Sud résolut de se servir de tous les moyens que la Constitution lui mettait entre les mains pour faire triompher la cause qu'elle représentait. Une convention fut élue par les habitants de l'Etat, qui, en sa qualité de représentant de la souveraineté de la Caroline du Sud, déclara les mesures restrictives inconstitutionnelles, *nullles* et sans valeur. Aussitôt M. Calhoun se démit de la vice-présidence, reçut une place dans le Sénat, et se présente comme l'avocat de la cause de la liberté et de la Constitution. Sur ce théâtre, M. Calhoun développa les plus admirables qualités d'orateur. L'opinion qu'il défendait presque seul était impopulaire dans le pays, et peu s'en fallait qu'on ne la regardât comme un acte de trahison. Il y avait seize ans qu'il n'avait pas parlé dans une assemblée publique, et cependant, pour lutter contre l'opinion, contre l'administration, contre l'éloquence réunie de M. Clay et de M. Webster, il trouva en lui des ressources extraordinaires. Dans cette lutte inégale, il serait difficile de prononcer lequel de M. Calhoun ou de M. de Webster l'emporte. Leurs discours sont des modèles de logique, de force, de pathétique.

Pendant quelques instants on craignit que cette lutte de parole ne se changeât en une lutte plus dangereuse. Le président des États-Unis, quoiqu'il penchât pour la Caroline du Sud, fut forcé par l'opinion publique de menacer cet Etat de faire exécuter par les armes la loi du congrès. De son côté la Caroline du Sud se prépara à soutenir de la même manière ses intérêts et ses opinions. Heureusement, M. Clay apaisa cette querelle par un compromis; la paix fut rétablie dans l'Union, et c'est ici que s'arrête pour nous la carrière politique de M. Calhoun. On ignore quel va se porter comme candidat à l'élection présidentielle qui va avoir lieu prochainement.

M. Calhoun est d'une grande taille et d'une constitution robuste. Ses manières sont pleines d'aisance, de simplicité et de cordialité. Tous ceux qui l'ont connu disent qu'il est d'un caractère agréable, facile, accessible à tous, et que dans la conversation il est aussi éloquent qu'à la tribune. C'est un grand orateur, car ses discours sont très-remarquables. Malgré un style sentencieux, il excelle dans la discussion. Sa parole est forte, ardue, rapide et grave tout à la fois. On sent qu'il est pénétré de ce qu'il dit, et qu'il serait prêt à le soutenir de son sang. M. Calhoun peut, à bon droit, être considéré comme l'un des plus grands hommes d'Etat américains de notre temps. Sa vie privée, qui est irréprochable, ne démonte pas un si beau caractère : intégré, désintéressé, de mœurs sévères et frugales, courageux, il est le digne descendant de Washington et de Jefferson, aussi bien que de Franklin.

Algérie.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

La France entretient maintenant en Algérie une armée de quatre-vingt mille hommes; elle y dépense annuellement plus de 80 millions.

Quel but se propose-t-elle en faisant, depuis bientôt treize années, tant de laborieux efforts, tant de lourds sacrifices? quelle compensation a-t-elle le droit d'en attendre? quel dédommagement est-elle fondée à en espérer?

C'est évidemment de créer dans le nord de l'Afrique une colonie d'autant plus puissante, qu'elle est plus voisine de la métropole; ou plutôt c'est de fonder sur l'autre rive de la Méditerranée, à deux journées de distance de Marseille et de Toulon, un nouvel et durable empire sur cette terre *désormais et pour toujours française*, suivant l'expression du discours de la couronne, à l'ouverture des Chambres, le 27 décembre 1841.

L'Algérie est désormais française! Cette déclaration solennelle explique l'intérêt éminemment français qui s'attache à nos possessions africaines. Aussi, quand l'opinion publique s'émeut vivement au récit des progrès de notre domination quand elle les suit avec une avide et curieuse anxiété, n'est-ce pas seulement parce que nos soldats y continuent les traditions, la valeur, de persévérance et de gloire de leurs devanciers, ni parce que notre jeune armée s'y montre l'épule des vieilles phalanges de la Révolution et de l'Empire; c'est surtout parce qu'elle comprend que, sur cette terre conquise au prix du sang des enfants de la France, il y a pour la mère-patrie des éléments de force et de prospérité, tout un avenir, enfin, de grandeur et de puissance nationale!

Ce sentiment instinctif est tellement enraciné dans la plupart des esprits, qu'il a survécu à toutes les incertitudes qu'ameutent les phases diverses de la politique ou de la guerre, à toutes les vicissitudes inséparables du premier âge des colonies fondées les armes à la main. C'est à ce sentiment que nous nous proposons de nous associer, autant du moins qu'il dépendra de nous, en consacrant, dans notre journal, une place spéciale à l'Algérie. Nous rappellerons, dans ces esquisses rapides, les commencements de l'occupation française, les développements qu'elle a reçus, les causes de son extension successive, les résultats obtenus jusqu'à ce jour. Nous ferons en même temps passer sous les yeux de nos lecteurs, sans en négliger un seul, les événements contemporains, politiques, militaires et civils, qui seront de nature à les intéresser, en attestant une amélioration ou un progrès dans la situation du pays. Monuments anciens et modernes, types des différentes races, Maures des villes, Arabes des plaines, Kabyles des montagnes, mœurs, usages, costumes, amusements, armes, vues de villes, créations de villages, travées de ports, routes, dessèchements, établissements d'utilité publique, camps, bivouacs, combats et razzias, portraits des principaux personnes français et indigènes, de quel intérêt ne serait-il pas de voir tous ces sujets fidèlement représentés par des dessins exécutés sur les lieux mêmes? Nos lecteurs assisteront ainsi, en quelque sorte, à la fondation de notre empire africain; ils le verront chaque jour grandir, se développer, et jeter dans le sol des racines de plus en plus profondes.

Avant de commencer notre *Revue algérienne*, où les faits de guerre et de colonisation viendront hebdomadairement trouver place, il nous a semblé utile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les progrès de notre conquête jusqu'à la fin de 1842, et d'accompagner la carte que nous publions d'une description géographique assez étendue pour permettre à nos lecteurs de suivre avec fréquence les événements dont l'Algérie est le théâtre.

PRISE D'ALGER. — La cause des hostilités entre la France et le dey d'Alger est connue. Une insulte grave, un coup d'éventail donné en audience publique, le 50 avril 1827, par Hussein-Pacha à notre consul, exigeait une réparation à laquelle le dey se refusa avec un opiniâtre entêtement. Après de longues et inutiles négociations pour obtenir une satisfaction amiable, après la nouvelle insulte de coups de canon tirés déloyalement, le 27 juillet 1829, contre un vaisseau parlementaire, la *Provence*, une flotte française, composée de cent navires de la marine royale et de quatre cents bâtiments de commerce, appareilla de Toulon le 25 mai 1830, à quatre heures après midi. L'armée, forte de trente-sept mille hommes et de quatre mille chevaux, débarqua le 14 juin sur la plage de Sidi Ferruch, distante de six lieues d'Alger, et le 5 juillet elle entra dans cette capitale des corsaires barbaresques. Ainsi, en vingt quatre jours, elle avait atteint le but de sa mission, vengé le pavillon français, détruit la piraterie, et enfin accompli les vœux que formaient, depuis trois siècles, les hommes généreux et clairvoyants de toutes les nations.

La province d'Oran, bornée au sud par le Petit-Atlas, qui dans cette partie, range la mer de très-près, est étroite par rapport à sa longueur. La province de Constantine, qui s'étend sur les rives de l'Oued-Rummel et sur les bassins qu'arrose cette rivière, a beaucoup plus de profondeur que la province d'Oran, avec une longueur presque égale. La province de Titteri, comprise entre les deux premières, s'étend surtout du nord au sud sur les plateaux successifs parcourus par le Chéf et ses affluents, qui s'élèvent sur les flancs septentrionaux du Grand-Atlas. Ces trois provinces étaient soumises chacune à un bey ou lieutenant du dey.

Les limites de la province d'Alger étaient moins fixes que celles des trois autres. Le dey, qui l'administrait directement au moyen de l'agha des Arabes, en modifiait la circonscription, selon que les querelles entre les beys voisins ou l'intérêt de sa politique lui semblaient l'exiger. C'est ainsi que Blidah, qui jadis appartenait au beylik de Titteri, et la plaine de Damazak jusqu'aux Portes-de-Fer (Bibun), avaient été placées sous l'autorité de l'agha. Bougie même fut momentanément rattachée aux dépendances administratives du territoire d'Alger.

DIVISION ACTUELLE DE L'ALGÉRIE. — Par décision du ministre de la Guerre, en date des 14 novembre 1842 et 4 février 1843, les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine, furent aujourd'hui trois divisions militaires, dont les circonscriptions ont été réparties de la manière suivante :

Division d'Alger, formée de deux subdivisions. — **Subdivision d'Alger**: Alger, chef-lieu de la division et de la subdivision; les forts attenants; le Sahel et tout le pays compris à l'est, depuis l'Oued-Kaddara, jusqu'au Biban Poïtes-de-Fer; le cercle de Cherchel; Bougie. — **Subdivision de Titteri**: Blidah, chef-lieu de la subdivision et centre du cercle comprenant Boufarik et Kélaâ; Médéah, centre du cercle comprenant le Makhzen, (proprement *magasin, réserve*; tribus auxiliaires, nommées, sous les *Tunes, tribus de commandement*, exemptées d'impôts et chargées d'assurer l'obéissance des autres tribus, dites *tribus de soumission*), les Goums (proprement *terres*, cavalerie mobile des tribus), et les tribus, Milianah, centre du cercle comprenant également le Makhzen, les Goums et les tribus.

Division d'Oran, formée de quatre subdivisions. — **Subdivision d'Oran**: Oran, chef-lieu de la division et de la subdivision; Arzew; Mers-el-Kébir; Misserguin; Camp du Figueir. — **Subdivision de Mascara**: Mascara, chef-lieu. — **Subdivision de Mostaganem**: Mostaganem, chef-lieu; Mazagran. — **Subdivision de Tlemcen**: Tlemcen, chef-lieu.

Division de Constantine, formée de trois subdivisions. — **Subdivision de Constantine**: Constantine, chef-lieu de la division et de la subdivision; Philippeville, centre du cercle comprenant les camps de Smendou, des Tommiètes et de el-Arrouch; Djidjelli. — **Subdivision de Bône**: Bône, chef-lieu; Guelma, centre du cercle comprenant le Makhzen, les Goums et les tribus; la Calle, centre du cercle comprenant les tribus qui

relèvent de la Calle. — **Subdivision de Sétif**: Sétif, chef-lieu.

Par une autre décision du ministre de la Guerre, en date du 12 novembre 1842, les places de l'Algérie ont été classées ainsi :

Première classe. — Alger, Oran, Constantine.

Deuxième classe. — Blidah, Médéah, Milianah, Cherchel, Mostaganem, Mascara, Tlemcen, Bone, Bougie, Sétif, Djidjelli, Philippeville.

Troisième classe. — Fort-l'Empereur, Douera, Boufarik (camp d'Erlon), Mustapha-Pacha, Kélaâ, Arzew, Mers-el-Kébir.

Postes militaires. — Kasbah d'Alger, Kasbah de Bône, la Calle, Guelma, Misserguin, Mazagran.

Enfin, des ordonnances royales ont, pendant le cours de l'année 1842, successivement organisé comme il suit les commandements indigènes dans les territoires soumis à notre domination :

Province d'Alger: — Khalifat des Beni-Soliman, Beni-Djed, Arrib et Kalades; aghalik de Khachna; aghalik des Beni-Messasser.

Subdivision de Titteri: — Aghalik du Kébâb, du Cherk, du Tell (terres cultivées) et des Ouled-Nâïl. — **Subdivision de Milianah**: — Khalifat des Hadjoutas, de Djedjel et de Braz; aghaliks des Beni-Zoung-Zoung, des Ouled-Aïad, des Beni-Messasser, Cherchel et Thaza.

Province d'Oran: — Khalifat du Gharb (ouest), comprenant trois aghaliks, ceux du Ghazel, du Djebel et du Gharb;

khalifat du Cherk (est), comprenant trois aghaliks, ceux du Dihala (nord, c'est-à-dire le pays qu'on a *derrrière* soi, lorsqu'on est tourné vers la Mecque), du Ouâash (centre) et du Kélaâ (sud, c'est-à-dire le pays qu'on a *derrière* soi, lorsqu'on regarde dans la direction de la Mecque); Khalifat du Ouâash comprenant quatre aghaliks, ceux des Beni-Chorouan, des Sdâa, des Hachem-Gharaba, ceux des Hachem-Cheraga; aghalik des Beni-Amer, commandé par un bâchi-agha (*chef d'agha*), ayant sous ses ordres deux aghas, l'un de Beni-Amer-Cheraga, l'autre des Beni-Amer-Gharaba.

Province de Constantine: — Khalifat des Haractâb, Abd-el-Nour, Telghama, Zmoul, Segnia, etc.; khalifat de la Medjanah; cheikhât des Arabes (commandement du Shara).

DESCRIPTION DE LA PROVINCE D'ALGER. Massif d'Alger, Sahel, Mtidjâh. — Les environs de la ville d'Alger se composent d'un terrain montagneux qui s'élève immédiatement sur la côte. C'est ce terrain qu'on nomme le *Massif*. Le point culminant est le Bon-Zâriâh, élevé de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce massif est couvert, dans le voisinage de la ville, d'habitations agréables, et coupé de ravines et de petites vallées agréables, ou des sources abondantes entrecourent la fraîcheur et une végétation active. Nos troupes y ont ouvert un grand nombre de routes.

Plus loin s'étend un plateau très-accidenté lui-même, et sillonné aussi de nombreux ravins. Cette partie du Massif prend le nom de *Sahel*.

Au pied des banteurs du Sahel commence et se continue jusqu'au Petit-Atlas la *plaine de la Mtidjâh*, de 64 à 72 kilomètres de long sur 24 à 25 kilomètres de large. Bien cultivée dans la partie voisine des montagnes, et marécageuse dans la partie inférieure, son aspect est généralement dévasté.

Le camp retranché de Douéra est au pied du Sahel; plus en avant vers l'Atlas, est situé celui de Boufarik, et plus loin encore celui de Blidah, à l'extrémité de la plaine.

Le versant septentrional du Petit-Atlas est couvert de taillis et de broussailles, composés, en grande partie, de chênes et de lentisques. Il est sillonné par de grandes vallées, d'où sortent les cours d'eau qui arrosent la plaine.

ORIGINE DU MOT ALGERIE. — Dans les premiers temps qui suivirent notre conquête, le territoire conquis conserva son ancien nom de *Régence d'Alger*. Plus tard cette appellation fut remplacée par celle de *Possessions françaises du nord de l'Afrique*, titre consacré par l'ordonnance royale du 22 juillet 1854, qui placait le pays sous le régime des ordonnances. Enfin, dans le discours d'ouverture des Chambres, le 18 décembre 1857, l'ancienne Régence d'Alger reçut pour la première fois la dénomination officielle d'*Algérie*. Ce nom, qui elle a gardé depuis, lui avait été donné, dès 1854, dans un écrit publié à Paris par le comte de Beaumont Brivazac, sous ce titre : « *De l'Algérie et de sa colonisation*. »

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE. — L'Algérie ancienne Régence d'Alger s'étend de l'est à l'ouest sur la côte septentrionale du continent de l'Afrique. Elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par les États de Tunis, à l'ouest par l'empire de Maroc, et au sud par le désert de Sharâa, vaste plaine sans plantation. Elle offre une étendue d'environ 900 kilomètres sur les côtes, et s'avance de 200 à 250 kilomètres dans l'intérieur des terres.

ANCIENNE DIVISION DE L'ALGÉRIE. — Notre conquête de l'Algérie nous a rendus maîtres d'un territoire qui répond aux trois provinces romaines appelées *Nomadic, Mauritanie Sitifienne et Mauritanie Césarienne*, dont les chefs-lieux respectifs, Cirta, Sitifis, Césarée, sont représentés aujourd'hui par Constantine, Sétif et Cherchel.

ANCIENNE DIVISION DE L'ALGÉRIE. — L'Algérie, sous la domination turque, était divisée en quatre provinces : 1^e la province d'Alger; 2^e la province d'Oran, ou de l'ouest; 3^e la province de Constantine, ou de l'est; 4^e la province de Titteri, ou du sud.

La configuration générale du terrain n'avait pas été sans influence sur la composition de ces provinces.

Rivières. — Les principaux cours d'eau qui traversent le territoire d'Alger sont : l'Oued-Bijer, la Chiffa, le Mazagran, l'Oued-Boufarik, l'Oued-el-Kerma, l'Arrach, le Hamise et l'Oued-Kaddara.

Villes. — Les villes les plus importantes de la province

d'Alger sont, après la capitale, à laquelle nous consacrerons un article spécial, Blidah, Boufarik, Dellys, Kélaâ.

Blidah. — L'armée française a pris possession du territoire de Blidah le 5 mai 1858. Un camp, dit *Camp supérieur*, a été d'abord établi entre cette ville et la Chiffa sur une position qui domine la plaine de la Mtidjâh, jusqu'en confluent de cette rivière et de l'Oued-el-Kébir. Ce camp découvre au loin le pays des Hadjoutas, et de tous les points du terrain qu'il embrasse, on aperçoit la position de Kélaâ, avec laquelle il a été mis en communication au moyen d'une route et d'une ligne télégraphique. Un second camp, dit *Camp inférieur*, a été établi dans une position intermédiaire, à l'est de la ville. Blidah était alors interdite aux Européens; mais à la reprise des hostilités, en 1859, elle fut définitivement occupée. Elle est située à l'entrée d'une vallée très-profonde, au pied du Petit-Atlas. Des eaux abondantes y alimentent de nombreuses fontaines et arrosent les jardins et les bosquets d'orangers qui l'environt de tous côtés. La ville est assez régulièrement percée, et ses rues sont moins étroites que celles d'Alger. Un tremblement de terre renversa, le 2 mars 1829, une grande partie des édifices les plus élevés; aussi les maisons construites depuis ce désastre n'ont-elles plus, en général, qu'un rez-de-chaussée. La position assez saine de Blidah, a cent mètres au-dessus de la mer, fait de cette ville le poste principal qui devra surveiller la plaine, abondante en tribus voisines, et servir d'entrepost d'approvisionnement pour les colonnes chargées d'opérer sur Médéah et Milianah.

Boufarik, le premier poste que nous avons jeté dans la Mtidjâh, est destiné à devenir le centre de nos établissements dans la plaine. Occupant la place d'un marché autrefois renommé et très-considerable, il avait continué, avant les hostilités, à être un lieu d'échange avec les Arabes. La garnison loge dans un réduit en saillie, dit *Camp d'Erlon*, ou sont renfermés tous les établissements militaires. C'est à Boufarik que se recrute une partie des foins de la plaine; les paturages y sont fort bons; mais cette localité est malsaine et le sera longtemps encore.

Dellys, que nous n'occupons pas, est adossé à une montagne qui a tout au plus quatre cents mètres de hauteur. Ses maisons sont bâties en pierre et recouvertes de tuiles. On y trouve beaucoup de restes d'antiquités et d'anciennes murailles. Les habitants font un commerce suivi avec Alger, où ils aportent tous leurs produits agricoles.

Koléah, située sur le revers méridional des collines du Sahel, a été occupée le 29 mars 1858. A côté et à l'ouest de la ville, un camp a été sur-le-champ établi comme une sentinelle avancée, observant les débouchés des sentiers au sortir de la plaine et surveillant le rivage de la mer. Les eaux sourdant de toutes parts, abondantes et puras, dans le petit vallon de Koléah; elles sont distribuées avec art pour arroser de magnifiques vergers d'orangers, de citronniers, d'agrumes.

PROVINCE DE TITTERI. — Cette province était comme celles d'Oran et de Constantine, administrée par un *ley* gouverneur nommé par le dey, et révoqué à sa volonté. Les principales villes de cette province sont Cherchel, Médéah, Milianah et Tenes.

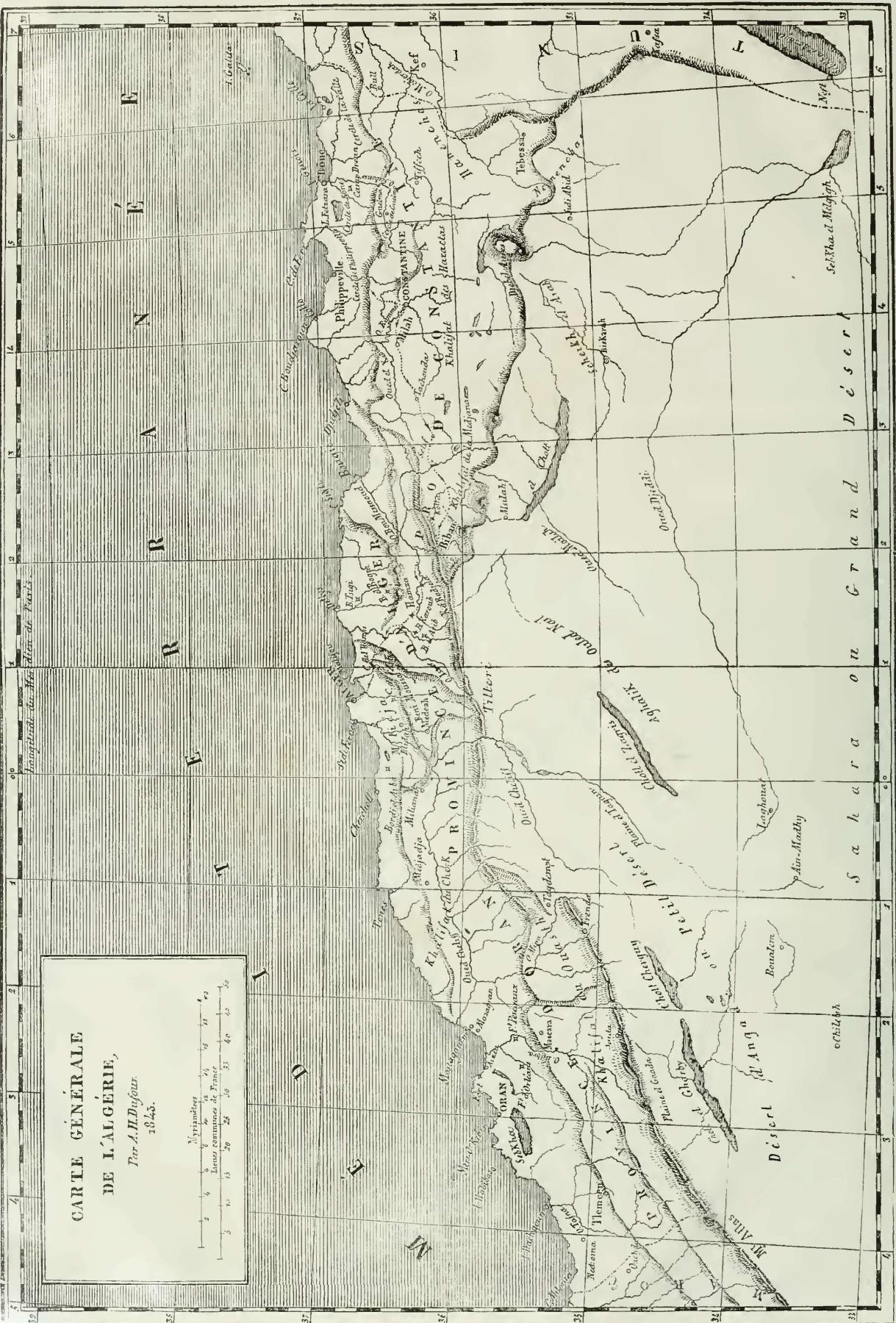
Cherchel, ville maritime, à 72 kilomètres, à l'ouest d'Alger. L'ancienne *Julia Césarea* des Romains, n'occupe aujourd'hui qu'une très-petite partie de l'enceinte encore visible tracée par ces conquérants. L'existence de *Julia Césarea* sur l'emplacement de Cherchel a été prouvée par plusieurs inscriptions trouvées sur place. Les traces de la ville romaine sont : les restes de ses remparts, les ruines d'un amphithéâtre et de nombreux pans de murs et de débris d'édifices. La magnificence de ces ruines a été mise en évidence dans les environs attesté que les Romains avaient fait de *Julia Césarea* le principal siège de leur puissance dans cette contrée. La possession de Césarea leur ouvrait l'accès des plaines et des vallées situées entre le Chéf et le Mazagran. C'est par là qu'ils pénétraient sans peine jusqu'à Médéah et Milianah. Le 16 mars 1840, l'armée française a pris possession de Cherchel, abandonnée par ses habitants.

Médéah, capitale de la province de Titteri, à environ 96 kilomètres d'Alger, et à une journée de marche de Blidah, est bâtie en amphithéâtre sur un plateau incliné, au delà de la première chaîne de l'Atlas, que l'on traverse par un chemin très-délicile. Le point culminant, à l'est, se trouve dominé par une espèce de fort ou kasbah. Les maisons de Médéah ressemblent beaucoup, par leur construction, à celles du Languedoc, et ont, comme elles, des toits recouverts en tuiles. Les rues sont, en général, plus régulières et plus larges que celles d'Alger. Les habitants sont d'une taille élevée, forts et bien constitués. Dans le pays qui comprend l'ensemble des plateaux de Médéah, les habitants de la campagne n'ont pour demeure que des baraquas en paille, jones et branches d'arbres.

Médéah fut une forteresse romaine, occupant la partie supérieure du mamelon sur lequel la ville est située; elle s'arrêtait à moitié vers le sud; des traces de ses anciens remparts existent encore. Depuis, habitée par les diverses races qui se sont successivement remplacées en Afrique, elle s'est accélérée en gagnant vers le sud jusqu'au pied même du mamelon: c'est ainsi qu'ont pris naissance la haute-ville et la basse-ville, longtemps séparées l'une de l'autre par une couverte et par une porte. Les Romains avaient une grande route qui joignait Médéah à Milianah. Médéah se trouve à peu près à 1 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. En été, les chaleurs y sont grandes, mais en hiver, il y fait très-froid. Des signes, en grand nombre, forment la principale culture et produisent un raisin excellent. Médéah, dans sa partie basse, renferme une fontaine très-abondante, d'une bonne eau et présentant des traces de travaux antiques. La ville-haute, l'ancienne forteresse romaine, n'offre aucune source; elle a seulement, dans sa portion élevée, deux puits extrêmement profonds. Pour parer à cet inconvénient si dangereux, les Romains avaient relié à leur citadelle par un chemin incliné, couvert par un rempart et par des tours

CARTE GÉNÉRALE
DE L'ALGERIE.

A. H. Dufour.
1845.



descendant le long de l'escarpement ouest, une magnifique source sortant avec une force extrême de dessous le rocher qui supporte la ville-haute elle-même.

Sidi Ahmed-beu-Youssef, marabout très-vénéré de Milianah, qui a laissé, sur toutes les villes de la Régence, des sentences qui sont devenues des dictions populaires, a dit, en parlant de Médéah : « Médéah, ville d'abondance ; si le mal y entre le matin, il en sort le soir. »

Médéah a été occupée quatre fois par les troupes françaises : le 22 novembre 1830, par le général Clauzel ; le 29 juin 1851, par le général Berthezene ; le 4 avril 1856, par le général Desmichels, sous les ordres du maréchal Clauzel ; enfin, et d'une manière définitive, le 17 mai 1840, par le maréchal Valée. Tous ses habitants l'avaient évacuée. Les hostilités de 1859 avaient démontré que, tant qu'on laisserait les Arabes libres dans l'Atlas, ils s'y organiseraient de façon à arriver en force et à l'improviste sur nos établissements de la Mésidjah, et pourraient, par suite, nous inquiéter constamment. La garde de la Mésidjah étant donc sur les hauteurs de l'Atlas, l'occupation permanente de Médéah fut résolue et effectuée dans ce but. Cette occupation a donné, en outre, à la France, une place qui coupe par le milieu les provinces orientales et occidentales de l'empire créé par Abd-el-Kader ; elle a porté un rude coup à l'influence du jeune sultan sur les Arabes soumis à sa domination. Médéah sera plus tard la station destinée à assurer les communications et le commerce entre le désert de Sahara et Alger.

Milianah a été occupée le 8 juin 1840 par l'armée française, qui la trouva livrée aux flammes et abandonnée par ses habitants. La prise de possession de Médéah rendait nécessaire celle de Milianah, qui, par sa position, est la clef de l'intérieur des terres, et qui ouvre l'accès des riches plaines et des fertiles vallées situées entre le Chefchouen et le Mazafrahan. Cette petite ville, à 108 kilomètres environ d'Alger et à 60 de Blida, est située dans une montagne de l'Atlas, sur le versant méridional du Zakkak, à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Suspendede en quelque sorte au penchant de la montagne, elle est bâtie sur le flanc d'un rocher dont elle borde les crêtes. Sous la domination romaine, Milianah, l'antique *Minima*, par sa position centrale au milieu d'une riche contrée, devint un



Arabes irréguliers.



Abd-el-Kader.)

lieu au bord de la mer, elle faisait jadis un commerce de blé assez considérable. Une colonne française l'a visitée le 27 décembre 1842 ; mais elle s'est bâtie de s'éloigner de cette misérable bourgade, qui ne présentait aucune ressource pour le logement et l'approvisionnement des troupes, et est entourée de montagnes stériles. Voici ce que Sidi-Ahmed-beu-Youssef a dit en parlant de Tenès :

Tenès,

Ville bâtie sur du caillou,

Son eau est du sang,

Son air est du poison;

Certes, Ben-Jouse ne voudrait pas passer une seule nuit dans ses murs.

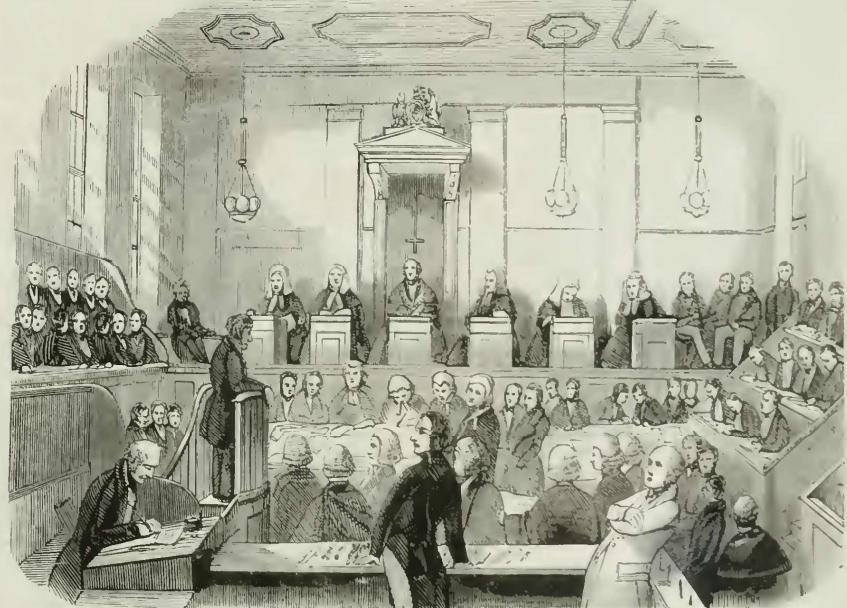
Ces lignes riment en arabe.

TRIBUNAUX

M'NAUGHTEN — MONTÉLY — LES BURGRAVES.

L'attentat mystérieux de M'Naughten est expliqué maintenant. Les débats qui viennent d'avoir lieu devant la cour criminelle centrale de Londres (audiences des 5 et 6 mars) ont prouvé jusqu'à l'évidence que l'assassin de M. Drummond ne jouissait pas, au moment où il a commis son crime, de l'usage complet de sa raison. Fils d'un honnête tourneur, tourneur lui-même, M'Naughten avait mené, jusqu'à ce jour, une conduite exemplaire. Ses amis remarquaient seulement qu'il se plaignait de plus en plus froid et taciturne ; quelquefois aussi il se plaignait de violents maux de tête. Il y a un an environ, il se persuada qu'il était persécuté par des ennemis qui en voulaient à ses

jours. Il s'en plaignit vainement à son père, à ses amis et à toutes les autorités de Glasgow, sa ville natale, aux sheriffs, au commissaire de police, au ministre, qui sont venus à Old-Bailey le déclarer sous la foi du serment. On le traita de visionnaire, de fou, et on ne l'écouta pas. Alors, il quitta Glasgow, s'enfuit à Liverpool, à Edimbourg, à Boulogne, à Londres ; mais partout où il allait, ses ennemis le suivait, car le voyage ne guérissait pas son imagination malade. Enfin, rés. lu de mettre un terme à cette persécution qui le faisait si cruellement souffrir, intimement convaincu que M. Drummond était le général en chef de l'armée ennemie, il a tiré à bout portant, le 2 janvier



Procès de M'Naughten. — Cour criminelle centrale de Londres.

foyer de civilisation, une florissante cité, résidence d'une foule de familles de Rome. On y retrouve encore aujourd'hui des traces non équivoques de la domination romaine ; un grand nombre de blocs en marbre grisâtre, couverts d'inscriptions, et quelques-uns de figures ou de symboles. Un de ces blocs offre sur ses faces une urne et un cercle ; un second représente un homme à cheval, ayant une épée dans une main et un rameau dans l'autre ; deux autres portent chacun deux bustes romains d'inégalé caractère. Les maisons de Milianah, toutes composées d'un rez-de-chaussée et d'un étage, sont construites en pise fortement blanchie à la chaux et renforcé habituellement par des portions en briques ; elles sont converties en tuiles. Presque toutes renferment des galeries inférieures et quadrangulaires, de forme irrégulière, soutenues assez souvent par des colonnades en pierre et à ogives surbaissées. La ville renferme vingt-cinq mosquées, dont huit sont assez vastes. Comme celles de toutes les villes arabes, ses rues sont étroites et tortueuses ; mais des eaux abondantes alimentent, par une multitude de tuyaux souterrains, les fontaines publiques et celles des maisons, pourvues d'ailleurs de plantations d'orangers, citronniers et grenadiers. La garnison a construit de grandes places et percé deux larges rues aboutissant, l'une à la porte Zakkak, l'autre à celle du Chefchouen. Elle a cherché à tirer parti des richesses naturelles du sol ; c'est ainsi qu'elle a établi un four à chaux et une charbonnière, une suiferie, une poterie qui, en peu de temps, a fourni tous les ustensiles de cuisine et autres dont la ville manquait ; une tanerie ; enfin une grande usine avec manège, distillerie, réfrigérant, pressoir à vis, etc., où l'on a fabriqué de la bière, du cidre et de l'eau-de-vie de grain. Toutes ces tentatives, qui ont le double avantage d'utiliser les loisirs des troupes et d'augmenter leur bien-être, prouvent de quel importance peut devenir Milianah, envisagée seulement au point de vue industriel.

Tenès est une chétive et sale ville qui, avant Barberousse, a cependant été la capitale d'un petit royaume indépendant. Si-

dernier, à l'infortune secrétaire de sir Robert Peel, un coup de pistolet chargé à balle (voir le premier numéro de *l'Illustration*, page 6).

Les médecins chargés de faire un rapport sur l'état des facultés intellectuelles de l'accusé ont tous déclaré que M'Naughten était atteint d'aliénation mentale.



(M'Naughten.)

Le solicitor-général s'est alors empressé d'abandonner l'accusation, et le jury a rendu, sans même délibérer, un verdict d'accusation. M'Naughten sera probablement enfermé, comme Oxford, l'assassin de la reine, dans une maison de fous. Il a écouté avec l'impassibilité la plus complète ces débats, qui pouvaient avoir pour lui une issue si fatale. La réponse du jury n'a pas même paru l'émeuvoir. La gravure ci-jointe le représente à la barre de la cour criminelle centrale de Londres, au moment où, après la lecture de l'acte d'accusation, il répond au greffier qu'il n'est pas coupable. Ayons-nous besoin de faire remarquer à nos lecteurs français les différences matérielles qui distinguent la cour criminelle centrale de Londres de nos cours d'assises? Au fond, sur le *bench* (le banc, ou le siège des juges), sont assis le président de la cour, ses deux assesseurs et d'autres magistrats inférieurs, le lord maire, les shérifs, les aldermen. En face du *bench* est la *barre* (en anglais, *bar*), petite tribune communiquant par un escalier dérobé avec la prison de Newgate; la table des *counsels*, conseils de la couronne, ou défenseurs des accusés, autour de laquelle viennent s'asseoir les membres du barreau, remplissant presque tout l'espace compris entre le *bench* et le *bar*. Les jures sont placées sur deux rangs dans la tribune voisine du *bar*, espèce de petite chaire où les témoins prétendent servir en embrassant la Bible, et sont examinés et contre-examnés par les conseils de la couronne et les défenseurs des accusés. En face du jury, une autre tribune renferme les *reporters*, ou les journalistes. Quant au public privilégié ou non privilégié, il occupe des espaces de loges situées au-dessus ou de chaque côté de la barre; pour entrer dans quelques-unes de ces loges, il faut payer 1 shilling à l'*ouvreuse*.

Malheureusement ce n'était pas un fou que la Cour d'assises d'Orléans jugeait la semaine dernière, mais un misérable qui avait assassiné bêtement un de ses anciens camarades de lit pour lui voler une somme de 5.000 fr. Nous ne nous sentons pas le courage de raconter avec détail les divers incidents de cette horrible affaire. Durant le cours des débats, Montly a changé subitement de système de défense; il a tout avoué, sauf l'assassinat, et il persiste encore à soutenir que Bosselier s'est donné lui-même la mort. Déclaré coupable par le jury sans circonstances atténuantes, il a été condamné à la peine capitale. D'abord, ayant que l'arrêt fut prononcé, il avait dit que la mort lui ferait plaisir; mais cédant aux sollicitations de l'un de ses deux défenseurs, il s'est décidé à signer son pourvoi en cassation. — Pendant ce temps, Jacques Besson, toujours calme et impassible dans son cochet de Lyon, comme dans les prisons du Puy et de Riom, ignore encore que la justice humaine a prononcé un arrêt irrévocable, et que la clémence du Roi peut donner une seconde vie à l'assassin.

De la tragédie réelle, passons sans transition à la tragédie imaginaire; oublions et M'Naughten et Montly, pour nous occuper un instant de mademoiselle Guanhumarà, autre folie qui a un vil désir de commettre un assassinat. Les drames les plus sombres de M. Victor Hugo sont toujours précédés d'un prologue moins grave, joué, en guise de réclame, devant les tribunaux civils. Nous avons raconté dans notre précédente revue comment et pourquoi mademoiselle Maxime s'était cru obligée d'intenter un double procès au Théâtre-Français et à l'Amour des *Burgraves*. Le tribunal civil de la Seine avait disjoint la cause entre la demoiselle Maxime contre M. Victor Hugo, de celle de mademoiselle Maxime contre le Théâtre-Français, et s'était déclaré incapable sur cette dernière action, parce qu'en vertu d'une clause inscrite dans tous les engagements des artistes, le litige soumis au tribunal appartient exclusivement à la décision du conseil judiciaire du Théâtre-Français. Appel

interjeté par mademoiselle Maxime, la Cour royale a confirmé ce jugement.

Tout n'est pas fini cependant.

Restent encore trois procès à juger.

1^e Celui de mademoiselle Maxime contre M. Victor Hugo;

2^e Celui de M. Ch., homme de lettres, contre le Théâtre-Français. Le jour de la première représentation des *Burgraves*, l'affiche annonçait que les entrées de l'œuvre étaient généralement suspendues, mais que, cependant, les bureaux ne seraient pas ouverts. Frappé de cette étrange contradiction, M. Ch. a fait plaider en référé que les représentations d'un théâtre subventionné par l'état devaient être publiques, et que le directeur ne pouvait pas, — surtout s'il suspendait généralement toutes les entrées de l'œuvre, — ne pas ouvrir les bureaux au public. M. le président Perrot s'est déclaré incompetent; mais M. Ch. ne se fit pas pour battu. Il va intenter une action devant le tribunal civil.

Ces deux procès se termineront probablement la semaine prochaine, et nous en reparlerons plus longuement dans notre prochaine revue.

Quant au troisième, celui de M. Victor Hugo contre le public, il n'est pas de notre compétence. Nos lecteurs en trouveront le compte rendu illustre aux pages suivantes.

MANUSCRITS DE NAPOLEON (1).

Dans le premier numéro de *l'Illustration*, nous avons annoncé à nos lecteurs la publication des manuscrits inédits de Napoléon, qui sont entre les mains de M. Libri. Nous commençons dès aujourd'hui à tenir notre promesse. Nous nous proposons d'exposer ensuite, dans nos bureaux, ces papiers précieux à l'examen de ceux de nos lecteurs qui désiraient en vérifier l'authenticité. Ultérieurement nous fixerons l'époque de cette exposition.

M. Libri a déjà fait connaître, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (2), par quels moyens ces manuscrits avaient pu arriver jusqu'à lui.

À l'époque du consulat, Napoléon, qui se voyait déjà dans l'histoire, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, songea à mettre en sûreté tous les papiers de sa première jeunesse. Il les placa donc dans un grand carton du ministère, qui portait cette étiquette : *Correspondance avec le premier consul*; il biffa l'étiquette et écrit à sa main : *A remettre au cardinal Fesch, seul*. Cette boîte, fermée et cachetée aux armes du cardinal Fesch, traversa, sans être jamais ouverte, l'Empire et la Restauration; ensuite, toujours cachetée, le neveu de Napoléon à quitter la France, et soit qu'il fut pressé de partir, soit tout autre motif que la malveillance du public l'interprète comme un acte de pareillement, le prince de Musignano refusa de recevoir ces manuscrits, à la remise depuis le possesseur attachait la condition d'une bonne œuvre envers les pauvres. Vers cette époque, M. Libri arriva avec une mission du ministre de l'instruction publique dans la ville que le neveu de l'Empereur venait de quitter; il entendit raconter l'histoire de l'ouverture du carton, et soit qu'il fut pressé de partir, et devint l'acquéreur de ces papiers, qui augmentent entre ses mains la plus riche collection de manuscrits inédits et d'autographes qui existe peut-être en Europe. C'est de ce savant bibliophile que nous tenons le droit de publier et d'exposer, comme preuve de leur authenticité, les écrits de Napoléon renfermés dans le carton du premier consul.

M. Libri a dit, dans la revue que nous avons citée, de quelles œuvres se compose cette collection; nous en publierons la partie la plus importante.

L'Historie de Corse, qui commence cette série, est de toutes les productions de la jeunesse de Napoléon, celle dont on a parlé le plus. Il avait voulu la faire imprimer à Dôle, et la croyait perdue. Dans ses *Mémoires*, Lucien Bonaparte exprime en ces termes ses regrets au sujet de la perte supposée de cet ouvrage :

« Les noms (5) de Mirabeau et de Raynal me ramènent à Napoléon. Napoléon, dans un de ses congés qu'il venait passer à Ajaccio (c'était, je crois en 1790), avait composé une histoire de Corse, dont j'écrivis deux copies, et dont je regrette bien la perte. Un de ces deux manuscrits fut adressé à l'abbé Raynal, qui mon frère avait connu à son passage à Marseille. Raynal trouva cet ouvrage tellement remarquable, qu'il voulut le communiquer à Mirabeau. Celui-ci, renvoyant le manuscrit, écrivit à Raynal que cette petite histoire lui semblait annoncer un génie du premier ordre. La réponse de Raynal s'accordait avec l'opinion du grand orateur, et Napoléon en fut ravi. J'ai fait beaucoup de recherches vainnes pour retrouver ces pièces, qui furent détruites probablement dans l'incendie de notre maison par les troupes de Paoli. »

Lucien était dans l'erreur.

Un manuscrit de cette histoire se trouve parmi les papiers qui avaient été remis au cardinal Fesch, et se compose de trois gros cahiers, qui ne sont pas entièrement de la main de Napoléon, mais qu'il a corrigés et annotés.

(1) La reproduction des manuscrits de Napoléon est interdite.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 1^{er} mars 1842.

(5) Mémoires de Lucien Bonaparte. Paris, 1856, in-8°, p. 92.

Napoléon commence l'histoire de sa patrie aux temps les plus reculés et la termine au dix-huitième siècle, au parti de D'Orléans entre les Génovis et les Corses. Cette esquisse, rédigée avec chaleur, déclèle le plus vif amour pour la Corse. Ce qu'on doit surtout y remarquer, et qu'on ne s'attardera pas à y rencontrer, c'est que Napoléon ne s'est pas borné à écrire d'après les traditions plus ou moins incertaines l'histoire de son pays. Il ne s'en est pas tenu aux croyances vulgaires; dans un temps où l'érudition était presque proscripte, et où on la regardait comme une vieillerie incompatible avec le progrès, Napoléon a su s'affranchir de ce préjugé. Il a étudié les sources, il cite les ouvrages qu'il a consultés, et l'on voit qu'il a eu soin de réunir les documents inédits qui pouvaient lui fournir des nuances. Plusieurs de ces pièces sont encore annexées au manuscrit de *l'Historie de Corse*. Cet homme extraordinaire ne pouvait rien faire d'incomplet; tous ses travaux étaient sérieux. Au milieu de la Révolution, et malgré les idées qui régnaient alors, il avait senti que l'histoire ne s'improvisait pas, et il n'avait pu consentir à n'être que l'auteur d'une compilation.

Dans les *Lettres sur l'Historie de Corse*, on trouvera déjà les germes du style énergique et saccadé de l'Empereur. On y trouvera surtout toute la force de ce caractère indomptable. L'homme qui, dans ses premières années, aimait avec une telle passion l'ile où il avait vu le jour, est le même qui devait plus tard montrer au plus haut point le sentiment français. C'était toujours le même principe, l'amour national, qui n'avait pu que s'étendre et se fortifier davantage en s'appliquant à une grande nation.

LETTRES SUR LA CORSE A L'ABBÉ RAYNAL.

LETTRE PREMIÈRE.

Monsieur,

Ami des hommes libres, vous vous intéresserez au sort de la Corse, que vous aimez; le caractère de ses habitants l'appelle à la liberté; la centralité de sa position, le nombre de ses ports et la fertilité du sol l'appeloient à un grand commerce. — Pourquoi donc le peuple corse n'a-t-il jamais été ni libre ni commerçant? — C'est qu'une fatalité inexplicable a toujours armé ses voisins contre lui. Il a été la proie de leur ambition, la victime de leur politique et de sa propre opiniâtreté... Vous l'avez vu prendre les armes, secourir l'atrocier gouvernement génois, reconstruire son indépendance, vivre un instant heureux; mais, poursuivi par cette fatalité irrésistible, il tomba dans le plus insupportable avilissement. Pendant vingt-quatre siècles, voilà les scènes qui se renouvellent sans interruption: mêmes vicissitudes, même infarture, mais aussi même courage, même résolution, même audace. Les Romains ne purent se l'attacher qu'en se l'alliant; des essaims de Barbares l'assaillirent; ils s'emparèrent de ses champs, incendièrent ses maisons; mais il sacrifia son caractère de propriétaire à celui d'homme: il erra pour vivre libre. S'il trembla devant l'hydre féodale, ce fut seulement autant de temps qu'il lui en fallut pour la connoître et pour la détruire. S'il baissa en esclavage les chaînes de Rome, guidé par le sentiment de la nature, il ne tarda pas à les briser; s'il courba enfin la tête sous l'aristocratie ligurienne, si des forces irrésistibles le maintinrent vingt ans soumis au despotisme de Vérone, quarante ans d'une guerre opiniâtre étonnèrent l'Europe et confondirent ses ennemis. Mais vous qui avez prêté à la Hollande sa chute, à la France sa régénération, vous aviez promis aux Corsos le rétablissement de leur gouvernement, le terme de l'injuste domination française. Votre prédiction se sera accompagnée lorsque cet infidèle peuple, revenu de son étourdissement, se fut ressouvenu que la mort n'est qu'un des états de l'âme, mais que l'esclavage en est l'avilissement; elle se sera accompagnée... Inutiles recherches! Dans un instant tout est changé. Du sein de la nation qui gouvernait nos tyrans a jailli l'énergie électrique: cette nation éclairée, puissante et généreuse, s'est souvenue de ses droits et de sa force; elle a été libre et a voulu que nous le fussions comme elle. Elle nous a ouvert son sein; désormais nous avons les mêmes intérêts, les mêmes sollicitudes; il n'est plus de mer qui nous sépare.

Parmi les bizarreries de la révolution française, celle-ci n'est pas la moindre. Ceux qui nous donnaient la mort comme à des rebelles sont aujourd'hui nos protecteurs; ils sont aimés par nos sentiments. — Homme! homme! que tu es méprisable dans l'esclavage, que tu es grand lorsque l'amour de la liberté t'enflamme! Alors tes préjugés se dissipent, ton âme s'élève, ta raison reprend son empire... Régénéré, tu es vraiment le roi de la nature.

Combien de vicissitudes, monsieur, sont sujettes les nations! Est-ce la Providence d'une intelligence supérieure, ou est-ce hasard aveugle qui dirige leur sort? Pardonme, ô Dieu! mais la tyrannie, l'oppression, l'injustice, dévastent la terre, et la terre est ton ouvrage. Les souffrances, les soucis sont le partage du juste, et le juste est ton image! Ces amères réflexions sont écrites sur toutes les pages de l'histoire de Corse car l'histoire de Corse n'est qu'une lutte perpétuelle entre un petit peuple qui veut vivre libre et ses voisins qui veulent l'opprimer; l'un se défend avec cette énergie qui inspirent la justice et l'amour de l'indépendance, les autres attaquent avec cette perfection de tactique qui est le fruit des sciences et de l'expérience des siècles; le premier a des montagnes pour dérouter, les seconds ont leurs navires. Maîtres de la mer, ils interceptent les communications et se retournent, reviennent ou varient leurs attaques à leur gré. Ainsi la mer, qui, pour tous les autres peuples, fut la première source des richesses et de la puissance, la mer qui éleva Tyr, Carthage, Athènes, qui maintint encore l'Angleterre, la Hollande, la France, au plus haut degré de splendeur et de puissance, fut la source de l'infériorité et de la misère de ma patrie; heureux! si la sublime faculté de perfection eût été plus bornée dans l'homme! Il n'aurait pas alors, dans la soif de son inquiétude et par le moyen de l'observation, soumis à ses caprices le feu, l'eau et l'air; il aurait respecté les barrières de la nature; des bras de mer immenses l'auraient étonné sans lui donner l'idée de les franchir

Nous cussions donc toujours ignoré qu'il existait un continent... Oh ! l'heureuse, l'honorée ignorance!!!

Quel tableau offre l'histoire moderne ! Des peuples qui s'entre-tuent pour des querelles de famille, et qui s'ent'regagent au nom du moteur de l'univers ; des prêtres fourbés et aviles qui les égareront par les grands moyens de l'imagination, de l'amour du merveilleux et de la terreur. Dans cette suite de scènes affligeantes, quel intérêt peut prendre un lecteur éclairé ? Mais un Guillaume Tell vient-il à paroître, les vues s'arrêtent sur ce vengeur des nations ; le tableau de l'Amérique dévastée par des brigands, forts de leur fer, inspire le mépris de l'espèce humaine ; mais on partage les travaux de Washington, on jouti de ses triomphes, on le suit à deux mille lieues ; sa cause est celle de l'humanité. Eh bien ! l'histoire de Corse offre une foule de tableaux de ce genre ; si ces insulaires ne manqueraient pas de fer, ils manqueraient de marine pour proclamer de leur victoire et se mettre à l'abri d'une seconde attaque. Ainsi les amies durent se passer en combats. Un peuple fort de sa sobrieté et de sa constance, et des nations puissantes, riches du commerce de l'Europe, voilà les acteurs qui figurent dans l'histoire de Corse.

Pénétre de l'utilité qu'elle pouvait avoir, de l'intérêt qu'elle inspireroit, et convaincu de l'ignorance ou de la vénielé des écrivains qui ont jusqu'ici travaillé sur nos amies, vous avez senti que l'histoire de Corse manquoit à notre littérature. Votre amitié voudra me croire capable de l'écrire. J'acceptai avec empressement un travail qui flattoit mon amour pour ma patrie, alors ayliée, malheureuse, enchainée. Je me réjouis d'avoir à dénoncer à Popinio, qui commençoit à se former les tyrans subalternes qui la dévastoient ; je n'écouterai pas le cri de mon impuissance... « Il s'agit moins ici de grands talents que d'un grand courage, me dis-je, il faut une âme qui ne soit pas ébranlée par la crainte des hommes puissants qu'il faudra démasquer. Eh bien ! ajoutai-je avec une sorte de fierté, je me sens ce courage-là.

La constance et les vertus de ma nation captiveront le suffrage du lecteur. J'aurai à parler de M. Paoli, dont les sagas institueraient un instant notre bonheur, et nous firent concevoir de si brillantes espérances. Il consacra la première des principes qui font le fondement de la prospérité des peuples. On admirera ses ressources, sa fermeté son eloquence ; au milieu des guerres civiles et étrangères, il fait face à tout. D'un bras ferme il pose les bases de la Constitution, et fait troubler jusque dans Gênes nos tyrans. Bientôt trente mille François, vomis sur nos côtes, renversent le trône de la liberté, le noyant dans des flots de sang, nous fons assister au spectacle d'un peuple qui, dans son déroulement, reçoit des fers. Tristes moments pour le moraliste, pareils à celui qui fut dire à Brutus : *Virtu, ne serais-tu qu'une chimère !...* J'arriverai enfin à l'administration française. Acceptable sous le triple joug du militaire, du robin, du maitre ; étranger dans sa patrie, en proie à des aventuriers que le François d'autre-mer refuseroit de reconnaître, le Corse voit ses jours bâtris par l'avidité, par la fantaisie, par le soupçon et l'ignorance de ceux qui, au nom du roi, disposent des forces publiques. Hélas ! comment cette nation éclairée ne seroit-elle pas touchée de notre état ! comment l'envie de réparer les maux qui nous sont faits en son nom ne lui viendroit-elle pas ! C'étoit là le principal fruit que je voullois tirer de mon ouvrage.

Plein de la flatteuse idée que je pouvois être utile aux miens, je m'appliquai à recueillir les matériaux qui m'étoient indispensables ; mon travail se trouvoit même assez avancé, lorsque la Révolution vint rendre au peuple corse sa liberté. Je cessai : je compris que mes talents n'y étoient plus suffisants, et que, pour oser saisir le burin de l'histoire, il falloit avoir d'autres moyens. Lorsqu'il y avoit du danger, il ne falloit que du courage ; quand mon ouvrage pouvoit avoir un effet immédiat d'utilité, je crus mes forces suffisantes ; aujourd'hui je laisse le soin d'écrire notre histoire à quelqu'un qui n'auroit pas eu mon dévouement, mais qui aura peut-être plus de talents. Cependant, pour ne pas perdre tout le fruit de quelques recherches et pour remplir en quelque sorte la promesse que je vous avais faite, convaincu d'ailleurs que je ne puis vous offrir rien qui soit plus conforme à vos principes que les amales d'un peuple comme le mien, je vais vous les faire passer rapidement sous les yeux. Entrant dans la belle saison, abrité par l'arche de la paix et par l'orange, chaque regard me retrouve la beauté de ce climat, que la nature a orné de tous ses dons, mais que des envies malicieuses ont dévaste et déponné.

Le gouvernement républicain florissot jadis dans les plus beaux pays du monde, il amenoit un accroissement de population qui obligeoit à des emigrations fréquentes. Les Lacédémiens, les Lydiens, les Phéniciens, les Troyens envoyèrent des colonies en Corse.

PHOCÉENS. — Six siècles avant l'ère chrétienne, les Phocéens, peuple d'Ionie, chassés de leur patrie, vinrent y battre la ville de Calaris. Les Phocéens étoient venus solliciter un asile ; ils prétendirent cependant dominer ; quoique plus instruits dans l'art militaire, ils n'y purent réussir ; les naturels du pays, secourus par les Etrusques, les chassèrent.

Il est difficile de pénétrer dans des temps si éloignés. Il paraît cependant que les Corse vivoient contents, libres et abandonnés à eux-mêmes, divisés en petits républiques confédérées pour leur défense commune. C'est portant dans cet intervalle que les écrivains placent la domination cartaginoise ; tous se répètent, sans qu'il soit possible de pénétrer l'origine de cette opinion. Il est certain toutefois que la Corse ne fut jamais soumise aux Cartaginois. On lit dans les anciens historiens qu'ils ont asservi la Sardaigne ; que les Corse, qui occupoient douze bourgs sur les plus hautes montagnes de cette île, leur résistèrent ; mais Pausanias et Ptolémée nous apprennent que ces Corse étoient des descendants d'anciens proscrits à qui on avoit conservé le nom de la patrie de leurs pères. Dans les actes par lesquels les Romains et les Cartaginois ont limité leur navigation et leur commerce respectifs, comme dans leurs traités de paix, il est toujours fait mention de la Sardaigne et jamais de notre île. Si, après la première guerre punique, Car-

thagie étoit la Sardaigne, la Corse ne se ressentit aucunement de l'humiliation de Carthage, et resta toujours indépendante et libre... Il y a cent raisons qui auroient pu empêcher tant d'écrivains de se copier si servilement. C'est surtout en lisant notre histoire qu'il faut être en garde contre les opinions le plus universellement adoptées.

ROMAINS. — Les Romains, maîtres de l'Italie, vainqueurs de Carthage, durent penser à la conquête de la Corse, qui néanmoins ne leur fut pas aussi facile qu'ils se l'étoient promis. Les Corse se défendirent avec intrépidité, quatorze fois ils furent vaincus, et quatorze fois ils reprirent les armes, et chassèrent leurs ennemis. C. Papirius, réfléchissant sur la cause de cette obstination, leur offrit le titre d'allié des Romains sur le pied des Latins, et l'on accepta cette condition qui assureroit en partie la liberté... Rome ne put parvenir à se concilier ces peuples qu'en les faisant participer à sa grandeure... Depuis, quelques infractions aux traités irritèrent les Corse, qui devinrent irréconciliables. En vain, le préteur C. Cicéron et le consul M. Junius Thalina ravagèrent la Corse. Les ursonites furent aussi éclatantes qu'inutiles. Douze mille patriotes morts ou traînés en esclavage affaiblissent, sans le détourner, un peuple implacable dans sa haine. On fut bientôt étonné à Rome d'être obligé, après de pareils événements, d'envoyer des armées consulaires contre une nation qu'on croyoit non-seulement dévouée, mais même détruite. Et s'il fallut enfin qu'elle se soumit aux vainqueurs du monde, elle ne le fit qu'après avoir été l'objet de cinq triomphes... La Corse, dans son exaltation, avait préféré abandonner les plaines trop difficiles à défendre plutôt que de se soumettre. Les Romains se les approprierent, et y établirent des colonies qui ont servi de lien entre les deux peuples. Lorsque, depuis, les triumvirs offrirent au monde le hideux spectacle du crime heureux, la Corse et la Sicile furent le refuge de Sextus Pompee. Je vois avec plaisir ma patrie, à la hore du univers, servir d'asile aux derniers restes de la liberté romaine, aux héritiers de Caton.

BARBARES. — Des pillages nombriseuses des Goths, de Vandales, de Lombards, après avoir ravagé l'Italie, passèrent en Corse, plusieurs même s'y établirent et y regnèrent longtemps. Leur gouvernement, aussi sanglant que leurs excusions, sembloit n'avoir pour but que de détruire ; la plume refuse de s'arrêter à de pareilles horreurs.

Lorsque les Sarrasins furent battus par Charles Martel, ils débarquèrent en Corse ; furieux d'avoir été vaincus, ils assouvirent sur nos malheureux habitants la rage farouche qui les transportoit contre le nom chrétien. Les prêtres massacrés au moment du sacrifice, les enfants arrachés du sein maternel, écrasés contre des rochers, perissant victimes d'un Dieu qu'ils ne pouvoient connaître : les femmes égorgées, le pays incendié, furent les offrandes que ces hommes féroces voulurent à leur prophète. Effet terrible du fanatisme ! il étouffe les lois sacrées de l'humanité, rend les peuples sanguinaires, et finit par leur forger des fers.

Fatigues de se trouver sans cesse en proie aux incursions des barbares et d'espérer en vain des secours des princes voisins, les Corse, quittant leurs habitations et errant dans les forêts, les plus imprévisibles, sur les sommets les plus inaccessibles, traînent sans espoir leur triste existence, lorsque, du fond de l'Italie, un homme généreux y aborda avec mille ou douze cents de ses parents et de ses vassaux.

UGO COLONNE. — Ugo, du sang des Colonna, fut le génie tutélaire qui, sous la protection des papes, vint ranimer le combat des insulaires et détruire l'empire mauresque. Les natifs du pays rentrèrent libres dans leurs habitations ; ils commenceront sans doute à goûter les fruits d'un sage gouvernement, et désormais plus tranquilles, ils vivront heureux... Non... Ugo avoit avoir le droit de s'ériger en despote en conservant la cour de Rome la suzeraineté. Les seigneurs qui l'avoient accompagné s'approprierent divers cantons ; le régime féodal naquit de ce partage, et voilà les Corse, échappés aux émeutes des Goths et des Vandales, devenues victimes d'un système de gouvernement que ces barbares avoient imaginé, système qui a mis plus à l'Europe que leurs armes. Ainsi une reconnaissance exagérée pour les libérateurs, peut-être même une admiration aveugle pour de riches étrangers, dompte cette fois ce caractère inflexible.

Quiconque a médité sur l'histoire des nations est accoutumé sans doute au spectacle du fort opprimant le faible, et à voir les différentes sectes se hair et s'engager ; mais l'horrible rapine que Rome exerçoit à cette époque est, je crois, le point extrême de l'abus de la religion. Les papes, en vertu de leur suzeraineté, pour s'indemniser des secours qu'ils avoient accordés, imposèrent, sous le titre de tribut temporel, le cinquième des revenus, et sous le nom de tribut spirituel.... Je crains que l'on ne me taxe d'exagération, je serais tenté de développer toutes les preuves..., oui, sous le titre de tribut spirituel, le pape commun des fidèles, le vicaire d'un Dieu-Homme, percevoit le dixième des enfants que ses collecteurs prenoient âgés de cinq ans pour les transporter dans les palais de Rome. Briser les liens qui unissaient les pères aux enfants, la patrie aux citoyens, s'appeloit une chose spirituelle.... Quand les historiens ne présenteroient que ce trait, ils offroiront une matière inépuisable aux méditations de l'homme sensé. Celui qui veut affoiblir l'empire de la raison, qui essaie de substituer aux sentiments infatilis de la conscience le cri des préjugés est un fourbe, il veut tromper !

Dans ces temps de malheur et d'avilissement naquit *Arrigo il Bel Messer*. Arrigo, descendant de *Igo*, respecté de ses peuples, crainc de ses vassaux, s'occupoit quelquefois de leur honneur : quoique soumis à la cour de Rome, plus encore par les privilégiés qui domineroit alors en Europe que par son serment, il obtint, après de longues négociations, la suppression du tribut spirituel. Le fer d'un Sarde coupa le fil des jours de ce prince. Arrigo ne laissant point de postérité, tous les seigneurs se contournèrent dans leurs châteaux, et après s'être longtemps disputé l'empire, viserent tous à l'indépendance. Les peuples, également victimes des guerres que les seigneurs se faisoient entre eux et leur administration, ne tarderont pas à s'en lasser. Le peuple corse au centre de l'Europe, a du sans

doute être opprimé par les mêmes tyrans que les autres peuples, mais il a toujours été le premier à donner l'exemple et à secouer le joug. Ainsi, dans ce siècle où toute l'Europe croissait sous le régime féodal, lui seul se fit un gouvernement municipal, adopté depuis en Italie, et ensuite dans les autres pays du continent.

GOUVERNEMENT MUNICIPAL. — La partie septentrionale de l'île fut la première à recouvrir sa liberté ; chaque village forma sa municipalité, chaque pieve eut son podestat, et tous rentrèrent nommément une régence ou suprême magistrature, composée de douze membres.

Les papes, qui n'avoient pas abandonné leurs pretentions sur la Corse, y envoyoient des seigneurs de la maison de Massa sous prétexte de diriger les forces des communes contre les barons avec plus d'intelligence. Ils les accoutumeroient ainsi à recevoir des chefs de leurs mains ; mais, en 1091, le pape Urbain second donna l'investiture de la Corse aux Pisani, qui, maîtres de Bonifacio et de Trapani dans ces mers, se faisoient estimer par leur sagesse.

Une partie de l'île étoit gouvernée en démocratie, ayant des lois, des magistrats et des forces ; la partie méridionale, excepté deux pieves, étoit soumise aux seigneurs des maisons de Leca, Mara, Rova, Ormano. Quelle étoit donc l'autorité de l'république de Pise ? Elle envoyoit deux de ses principaux citoyens, qui percevoient une légère imposition ; leur principal fonction consistoit à tâcher de maintenir la paix parmi les différents Etats qui composoient le royaume. Soit qu'il s'élevât entre un baron et une commune, soit qu'il s'élevât entre un baron et une autre commune, les deux magistrats, qui portoient le titre de *Juge*, prononçoient. Le gouvernement des Pisani fut agréé en Corse ; ils n'ambitionnoient pas une extension d'autorité ; la paix et la justice furent l'objet de leurs soins ; le tribunal modique qu'ils percevoient, ils l'employoit tout entier à des établissements publics. Le titre de citoyen de Pise, qu'ils donnaient aux Corse, avec la joissance des prérogatives qu'ils y trouvoient attachées,acheva de consolider leur prépondérance.

Ainsi, monsieur, s'écoulèrent dix-huit siècles, sans qu'un millier de tant de révoltes, le peuple corse ait jamais démenti son caractère.

Des étudiés italiens ont prétendu, dans ces derniers temps, que la maison Coloma n'étoit jamais venue en Corse, ils ont fourni des preuves qui ne m'ont point convaincu ; je m'en tiens donc à l'assertion reçue, à la tradition, à la conviction qu'en ont les Coloma de Rome, et à l'autorité de tant d'historiens, dont plusieurs sont contemporains, aux restes de quelques monuments, etc. Contentons-nous de discuter la principale objection.

D'abord, disent-ils, on trouve qu'un Charles, roi de France a délivré la Corse des Maures. Be-puis, l'on voit un Bonifazio, marquis de Toscane, chargé par l'empereur de délivrer la Corse ; c'est lui qui est si célèbre par la fameuse descente en Afrique. Après sa mort, l'on voit son fils Adalberto lui succéder et précéder Alberto second, dit le Riche, qui meurt en 916 ; enfin Guido Lamberto succéda à Alberto le Riche... Je connais de tous ces faits, mais je ne vois pas ce qu'ils ont d'autocompatible que ce nous avions dit des Coloma.

Les papes envoyoient Ugo en Corse pour la délivrer. Les empereurs étoient, ce me semble aussi, fort intéressés à ce que les barbares ne s'y établissent pas ; ils donnerent donc commission au marquis de Toscane de veiller sur la Corse, de la secourir si les barbares l'attaquaient, et, en conséquence de cette commission, les marquis de Toscane prenoient le titre de *tutor Corsice*. Cela est si vrai, que, depuis, lorsqu'eux-mêmes eurent pris possession, l'on voit une comtesse Matilde, marquise de Toscane, s'intituler *tutor Corsice*, cependant qu'il n'y avoit et n'étaisoit aucune autorité.

L'on releva ensuite quelques erreurs de chronologie de Giovanni Del a Grossa, et l'on en déduis la fausseté du fait ; cela n'est pas conséquent ; en vérité, il faut bien avoir la main des systèmes pour ne pas sentir que c'est bâtar sur le sable qu'en fabriquer sur de si foibles fondements.

Theâtres.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — *Les Burgraves*, trilogie en vers, par M. Victor Hugo : 1^{er} acte, *L'Acul*; 2^{me} acte, *le Mendiant*; 3^{me} acte, *le Curéave parda*.

Voyez-vous ce noir château perché sur le sommet d'un roc, comme un nid de vautour, armé de herbes et de cramoisies ? C'est le château d'Heppenheim. Son front a pour voisins les mues et les orages, et le vieux Rhin mugit à ses pieds, dans ses abîmes profonds. Heppenheim appartient à une antique race d'arras. Les seigneurs, comtes de ce terrible *Hury*, l'ont occupé de père en fils, et de temps immémorial. Aujourd'hui, on y trouve quatre générations vivantes, en remontant du petit-fils au bisaïeul. Job est le nom du grand-aïeul : Magnus vient après lui ; apres Magnus, Hatto ; apres Hatto, Conrad ; a eux quatre, les comtes d'Heppenheim forment un total d'environ deux cent soixante-dix ans ; ce ne sont pas des seigneurs de la première jeunesse.

De son temps, Job passoit pour un preux et pour un vaillant Comme son bailli, sa cœur était d'acier : le fer ne pouvoit briser l'un, pas plus que la pierre n'entamait l'autre ; sa foi valait son épée, et nul étranger ne heurtait à son foyer, sans que Job lui dise : Prenez place !

Magnus suivit de près l'exemple de son père ; mais ce n'était déjà plus le même bras ni la même âme ; l'épreuve paternelle lui pesait, et de même que son corps pliait sous la vieille armure, de même sa conscience commençait à chanceler et à livrer passage aux perpétuelles attaques de la mollesse et de la volupté.

Avec Hatto, tout est dit. La forte race d'Heppenheim degenera et s'énerga, et le fils d'Hatto promet une descendance plus encore.

Est-ce le cliquetis du fer et le *hurrah* des combattants qui



(Ligier, rôle de Frédéric Barberousse en mendiant.)

résonnent maintenant sous les voûtes du château d'Heppenhef? Non ; mais le cri avine de l'orgie, mais le choc des coups qui se replissent et se vident. Hatto y commande et y fait regner avec lui la violence et la débauche ; s'il s'arrache à ses journées d'ivresse et à ses nuits enflammées, c'est pour s'élancer de son *Burg* sur la campagne, comme un oiseau de proie, pillant les moissons, dévastant les chaumières, enteignant femmes et hommes pour en faire ses esclaves ; cependant le vieux Job et le vieux Magnus, tristement retrès dans le sombre donjon, se déroberont par la solitude à ce honteux spectacle de leur propre décadence.

Par le Rhin ! aujourd'hui Hatto est en joie. Il y a grande fête chez monseigneur, et grand festin. Les éclats bâchiques et les chansons des joyeux convives s'échappent à travers les créneaux et courent dans l'air en folles bouffées. O race aveugle et brutale ! enivre-toi ; noie le courage et l'honneur de tes pères dans ces coupes funestes ; le Rhin est un fleuve féroce, et la grappe qui mirit cette claudie liqueur sous sa blonde écorce se mire dans ses eaux. Mais ne sais-tu pas que le serpent hydre peut se glisser sous ces fleurs, la douleur dans cette joie, le châtiment dans cette impunité, la mort dans cette vie effrénée ?

D'où vient cette ombre sinistre qui passe et repasse devant ce *Burg* fatal où hurle l'orgie ? Est-ce une femme ? est-ce un fantôme ? Appartient-elle à la terre ? Sort-elle du fond des noirs abîmes ? Son aspect est misérable et repoussant ; elle est chargée d'ans et de ride, et, sur son visage flétrì, l'œil découvre aisement la trace des longues souffrances et des implacables ressentiments longuement accumulés. Qu'est-ce donc ? A-t-elle quelque grand crime à expier ? Poursuit-elle quelque horrible vengeance ? Un humble sac de pénitente l'enveloppe ; un cascan entoure son cou et l'emprisonne ; une longue chaîne d'esclavage lui sert de ceinture ; au pied, elle traîne un anneau de fer.

C'est une femme ! c'est Guanhunmara ! Ici les somptueux repas, dit-elle en jetant é et là un regard sombre, là la misère affamée. Le tyran de ce côté, de l'autre l'esclavage. Ah ! oui, réjouissez-vous, Burgraves, vous n'avez pour ennemi qu'une femme ;

Mais, ô princes, tremblez ; cette femme est la haine !

Si vous demandez maintenant à l'un de ces serfs enchainés qui errent sur le préau : Que le est cette vieille hideuse, dont l'œil lance un éclair sinistre ? L'une fille de Béelzébub, répondra-t-il en se signant ; une damnée, une sorcière. — Guanhunmara, en effet, possède la science surhumaine ; elle sait préparer les poisons redoutables qui causent un trépas soudain ; elle a le secret des filtres merveilleux qui arrachent sa proie à la tombe ; dans sa main, elle tient la vie et la mort.

Il y a un château d'Heppenhef un jeune chevalier qui se nomme Othert ; c'est un capitaine d'aventures,

Arrivé l'an passé, bien qu'encore novice,
Au château d'Heppenhef, pour y prendre service.

Mais, au lieu de faire la guerre, Othert s'est conformé aux exemples du maître : il a fait l'amour. Othert aime Régina, jeune demoiselle suzeraine, dont Hatto convoite, non pas la jeunesse et la beauté, mais les biens magnifiques et nombreux qui rehaussent sa couronne de comtesse. Ainsi, Othert est le rival

du misérable et cruel Hatto, son rival mystérieux et discret. — Hélas ! aimer Régina, c'est aimer la fleur qui se faner, la suave mélodie qui finit, le beau jour qui s'éteint. Régina est atteinte d'un mal mortel ; chaque jour enlève une rose à sa jeunesse ; chaque heure la précipite vers le terme fatal ; elle marche d'un pas débile, appuyée sur le bras d'Othert, et jetant, à travers les fenêtres crevées, un long regard mélancolique dans le ciel azuré et sur les pampres jaunis par l'automne ; les feuilles tombent, dit-elle, mais elles renaitront ; — les hirondelles prennent la fuite, un autre printemps les ramènera :

Mais, moi, je ne verrai
Ni l'oisan revenir, ni la feuille renaitre.

Qui sanvera Régina ? qui lui rendra la santé et la vie ? comment relever la tige de cette fleur languissante et penchée ? Othert s'adresse à la toute-puissance de Guanhunmara ; il la conjure, il la supplie. On dirait d'ailleurs qu'une force secrète pousserait cette femme au-devant d'Othert et la mède à sa destinée. Enfant, elle l'a porté dans ses bras, et son œil a plongé dans le mystère de sa naissance ; car Othert est un fils du hasard. Cependant, chaque fois qu'il cherche à arracher à Guanhunmara le nom de son père et de sa mère, Guanhunmara, pâle et inerte, se tient immobile.

Aujourd'hui, elle veut bien sauver Régina, à l'aide d'un de ses sœurs puissants qu'elle apporta d'Asie. Mais Guanhunmara ne donne rien pour rien ; elle prêtera la vie, Othert lui rendra la mort ; oui, Othert se fera meurtrier, sur un signe de Guanhunmara ; il tuera quelqu'un, comme le boulreau tue ; il le tuerà au jour, à l'heure où Guanhunmara lui criera de frapper. — Eh bien ! j'y consens, dit Othert ; et pour salaire de ce marché sanglant, il reçoit de Guanhunmara le flacon qui renferme la vie de Régina.

La victime que Guanhunmara réserve au poignard d'Othert, la connaissez-vous ? Cherchez parmi ces Burgraves. Est-ce Magnus, ou Hatto, ou le fils d'Hatto, plus méchant encore que son père ? Ni l'aïeul, ni le fils, ni le petit-fils. Ecoutez ces esclaves ; ils racontent une sanglante aventure qui s'est passée au château d'Heppenhef : les serviteurs sont bons à entendre, car ils dévoilent les maîtres.

Il y a bien longtemps de cela. Le vieux Job d'aujourd'hui s'appelait alors Fosco ; il habitait un des redoutables manoirs qui dominent le Rhin. Là se trouvait, avec Fosco, un autre jeune gentilhomme du nom de Donato. Donato et Fosco s'aprirent en même temps de la même femme. Donato fut préféré :

Les amants se cachaient dans un caveau discret,
Dont l'entrée inconnue était leur doux secret.
C'est la qu'un jour Fosco, cœur jaloux, main bardie,
Les surprit, et finit l'Idylle en tragédie.

Un matin, des pâtres trouvèrent dans le torrent qui mugissait au pied de la tour deux cadavres percés de corps de poignard ; c'étaient Donato et son époux. Fosco ne s'arrêta pas à ce double crime ; après l'homocide, il commet le viol, et la jeune fille mit au monde un enfant, triste fruit de cette bêtéité. Ainsi, disent les esclaves ; l'histoire est bien plus sombre encore : Donato était le frère de Fosco !

Depuis ce temps, Fosco a pris le nom de Job, de Job le mandit. Les ans se sont accumulés sur sa tête, et les renards avec les années, mais les renards du vieux Job ne suffisent pas à Guanhunmara. Ne voyez-vous pas, en effet, que Guanhunmara fut cette jeune fille aimée de Donato ; elle a vengé son honneur à elle et la mort de son amant ; terrible vengeance qu'elle nourrit et garde depuis cinquante ans au fond de son âme ; une vengeance si ôgée doit être lasse d'attendre.

Guanhunmara n'est pas femme à se satisfaire simplement par



(Mademoiselle Denain, rôle de Régina.)

des voies vulgaires ; tuer Job ou l'empoisonner de ses propres mains, la première venue en ferait autant ! Guanhunmara raffine. Elle arme Othert contre Job, Othert, ce fils que la violence de Fosco a obtenu d'elle, après l'assassinat de Donato. En vérité, ce château d'Heppenhef est un rude château ; autrefois le frère y tua le frère, bientôt le père y tombera peut-être sous le poignard du fils ; château terrible, château féroce, château maudit, où le fratricide et le parricide ont élu leur sanglant domicile.

Hatto cependant n'en continue pas moins sa joyeuse vie. Le voici la coupe à la main, qui se livre à l'ardeur du repas et des chansons. Son fils l'accompagne et s'envire avec lui : Quoi ! Courad, vous n'avez que seize ans ? O jeune homme de la plus belle esperance ! — Et ton père, et ton aïeul, que font-ils ? demande quelqu'un à Hatto. — Ma foi, je n'en sais rien ; ce sont de vieux fous ; j'ai pris leur place, j'en use ! — Puis Hatto de faire parade de ses débauches et de ses crimes. — Apercevez-vous dans la plaine quelque chose qui éveille mon appétit, une jolie femme, un riche marchand, une bonne ville ?

Comme un chasseur ses chiens, je lâche mes bandits ;

Et la ville, la femme, le trésor sont à moi ! Alors cette troupe d'insolents Burgraves, corps ivres, âmes sans pudeur, s'abandonnent avec Hatto à toutes les folies de la corruption effrénée ; ils riaillent l'amour et l'homme, la conscience et le sermon. Mais une voix triste et indignée se fait entendre tout à coup, c'est la voix de Magnus, qui, au bruit de cette débauche, est sorti du donjon solitaire. — Qu'est ceci ? dit-il :

Jeunes gens, vous faites bien du bruit,
Laissez les vieux rêver dans l'ombre et dans la nuit ;
La lieur des festins blesse leurs yeux sévères ;
Les vieux choquaient l'épée... Eufsaut, choquez ces verres !

Les rires insolents, les grossiers sarcasmes accueillent les remontrances de Magnus. Il a le sort des vieillards dont les sages paroles se brisent contre la frivolité et la riaillerie des jeunes hommes. Mais voici que l'occasion se présente de mettre la brutale philosophie des Burgraves en pratique : un homme couvert de haillons heurte à la porte ; il demande l'hospitalité pour lui, pour ses cheveux blancs, pour son corps aussi vieux que celui du vieux Job :

Que l'on chasse à l'instant ce drôle à coups de pierre.
Va-t'en, chien !

s'écrient Hatto et ses compagnons ; ce n'est plus Magnus, cette fois, c'est Job lui-même qui demande la parole :

D'un temps, dans nos têtes,
Quand nous buvions, chantant plus haut que vous encor,
Antoin d'un beauf entier, porté sur un plat d'or,
S'il arrivait qu'un vieux passât devant la porte,
Panvre, en haillons, pieds nus, suppliant, une escorte
L'adait chercher ; sitôt qu'il entrait, les clairons
Éclataient ; on voyait se lever les barons ;
Les princes, sans parler, sans marcher, sans sourire,
S'inclinaient, fissaient-ils princes du Saint-Empire,
Et les vieillards tendaient la main à l'inconnu,
En lui disant : Seigneur, soyez le bienvenu.

Qu'on fasse entrer l'étranger, ajoute-t-il, en s'adressant à un archevêque. — Quelqu'un murmure ? — Silence. S'écrie Job d'une voix sonore, et ce vieux lion



(Madame Melingue, rôle de Guanhunmara.)



(Théâtre-Français. — Première représentation des Burgraves, trilogie par M. Victor Hugo. — Scène du deuxième acte : Barberousse se fait reconnaître)

Les fait tous frissonner en dressant sa crinière.

Honneur au mendiant ! Honneur à notre hôte !

Sonnez, châirons, ainsi que pour un roi.

C'était peu de ce Job qui s'est appelé Fosco, de ce père qui ne connaît pas son fils, de ce fils qui ne sait ni de quel père, ni

de quelle mère il est né; de cette Guanhunara qui cache son nom et médite dans l'ombre de si terribles vengeance; c'était peu de ces elixirs, mystérieux souverains de la vie et de la mort, de ces crimes sombres enservis dans la nuit du caveau fratricide, de ces deux cadavres flottant sur les eaux du fleuve et recueillis secrètement par des bergers; c'était peu de toutes ces énigmes et de tous ces hasards; ce mendiant, que Job a reçu au bruit des châirons vient encore ajouter un mystère de plus à tous les mystères qui se disputent le château d'Hegenhef.

Le mendiant est sinistre et redoutable à voir ; sur ses épaulas flotte un vaste manteau en baillons qui se replie sur sa tête et recouvre son front plein de rides et dépourvu; ses yeux sont profonds et caves; une épaisse barbe, blanche par l'âge, descend, de ses lèvres sur sa poitrine, en longs silbons d'argent. Le vieillard s'appuie sur un grand bâton noueux, comme un pèlerin errant après une course pénible. Il a les pieds chaussés de pondreuses sandales, et les reins ceint d'une corde d'où s'échappent les grains d'un rosaire. Cependant cette vieillesse est puissante et forte, et sous ces haillons, je ne sais quell'grandeur se laisse pressentir.

Mais, en effet, quel est cet homme ? Ecoutez-le, il gémit sur les misères de l'Allemagne ; il déplore la décadence et la faiblesse de ce grand empire abîmé ; il renue de sa parole les intérêts des souverains et des peuples, et sonde les plaies de cette vieille patrie germane en proie aux vautours dévorants. Est-ce là le langage d'un mendiant, d'un pauvre vagabond qui, dormant sur le rocher et buvant aux sources des fontaines, se soucie peu des nations et des princes ? Patience ! nous comîtrions bientôt le vieillard, nous lirions enfin son grand nom sous cette livrée du pauvre. Mais le temps n'est pas encore venu ; qu'il aille s'asseoir, en attendant, sur le banc de pierre du Burg, et réchauffer ses quatre-vingt-douze ans au feu du soleil ; car il a quatre-vingt-douze ans, le mystérieux inconnu.

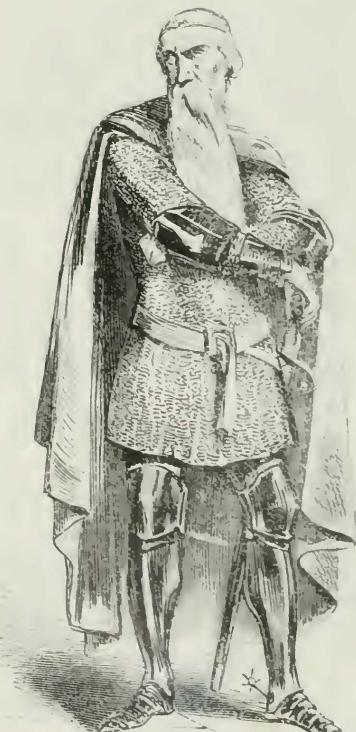
Cependant, au milieu de ces querelles et de ces orgies, de ces pères qui gourmandent leurs descendants, de ces mendians quadrangéraires et de ces rosaires à tête de mort, Régina a reflété. Guanhunara avait raison : l'lixir tout-puissant vient de rendre, goutte à goutte, la santé et la joie à cette jeune Régina tout à l'heure pâle et mourante. Maintenant, il faut à Guanhunara le salaire de cette résurrection, et vous savez quel salaire ! Guanhunara veut être payée en assassinat. « J'ai tenu ma promesse. — Je tiendrai la menue, répond Othert. — Bien ! je t'attends ce soir. — A quelle heure ? — A minuit. — Ou ? — Dans le caveau de la Tour. — J'y serai. — Là tu trouveras un homme. — Son nom ? — Fosco ! — Qu'est-ce que Fosco ? — Tu le sauras ce soir. »

Ainsi rien n'émeut le cœur de Guanhunara, et rien ne le désarme. Son ressentiment n'est pas même touché du plaisir que montre le vieux Job en voyant Régina renaitre. Ah ! bien plutôt, sa fureur s'en augmente. Quoi ! il serait heureux ! quoi ! d'autant encore des joies ! Job cependant caresse Régina, et lui parle d'Othert ; Job aime Othert, un secret instinct, une indéfinissable tendresse, l'attirent vers lui.

Vois-tu, ma Regina, cette noble figure
Me rappelle un enfant, mon pature dernier-né.
Quand Dieu me le donna, je me crus parbonne,
Voilà vingt ans bientôt... C'a fils a ma vieillesse,
Ord don du ciel... J'affais à son berceau sans cesse
Même quand il dormait, je lui parlais souvent :
Car, quand on est très-vieux, on devient très-entendant
Le soir, sur mes genoux j'avais sa tête blon'te.



Geffroy, rôle d'Othert.



Pearson, rôle de 1.

Je te parle d'un temps... tu n'étais pas au monde.
Il bégayait déjà les mots dont sur sourit;
Il n'avait pas un an, il avait de l'esprit.
Il me connaît bien! . . .
je l'avais nommé George; un jour, pensée amère,
Il jouait dans les champs... Ah! quand tu seras mère,
Ne laisse pas jouer tes enfants loin de toi!
On me le prit. . . .

Job est bon homme, comme on le voit, quoique un peu fraticide. Il pousse même la bonhomie jusqu'à favoriser l'enlèvement de Régina par Obert. S'il était le seul maître à Heppenhef, il les marierait; mais le farouche Hatto, que dirait-il? Nos jeunes amants n'ont qu'un seul moyen d'éviter sa fureur, c'est de fuir.

Mon donjon communique aux fossés du château;
J'en ai les clefs!

Et en effet, Job va chercher les clefs lui-même : — Maintenant partez, a dit-il. Assurément, c'est là un rare vieillard, pratiquer de complications des enlèvements de mineures, prêter ses clefs *ad hoc*, et ouvrir la porte aux amours qui s'envolent, voilà un passe-temps qui n'est pas commun à cent ans, âge exact de Job.

Malheureusement, Job, tout centenaire qu'il est, a causé tout haut comme un étourdi. Guanhunmara écoute, et Guanhunmara prévient Hatto. Hatto arrive furieux, Obert le provoque, — Allons donc! répond Hatto. Tu n'es pas un aventurier; que quelque gentilhomme t'assiste, et je me battrai avec toi!.. Tout à coup une voix formidable s'écrie :

J'ai quatre-vingt-douze ans, moi, je te tiendrai tête!

Et l'on voit alors le mendiant apparaître et fendre la foule, se dévoile une partie du secret de ce terrible porte-besace : — Qui es-tu? — Frédéric de Souabe, empereur d'Allemagne! Certes, j'avais raison tout à l'heure, ce mendiant n'était pas un mendiant ordinaire. Il est empereur, et quel empereur! Frédéric Barberousse, rien que cela! Frédéric s'est introduit dans le repaire des Burgrave pour les châtier :

.... L'empereur met le pied sur vos têtes,
Et l'aigle vient s'abattre au milieu des vantours.

Hatto et ses compagnons résistent! que leur fait l'empereur? Ne sont-ils pas maîtres dans leurs domaines? Ah! noble César, tu vas payer cher ton insolence!

Qu'on lui fasse un gibet digne d'un empereur!

— Cela ne sera pas! s'écrie Job; non, cela ne sera pas! — Le vieux Job, en effet, a conservé le culte des antiques croyances; c'est un Burgrave élevé dans l'amour de l'empire et dans le respect de l'empereur; il se prosterner donc aux pieds de Barberousse, et oblige son fils et ses hommes d'armes à s'agenouiller comme lui devant l'imperial majesté.

Alors Barberousse se penchait vers Job :

.... Fosco! (dit-il) — Ciel! — Point de bruit,
Va m'attendre ce soir où tu vas chaque nuit.

Nous avons vu l'aigle, puis le mendiant, il nous reste le caucou. Descendons-y, il est temps.

Le souterrain est rédoutable et sombre; il donne sur le Rhin aux flots mugissants, et sa nuit n'est éclairée que par un jour incertain et blafard qui se glisse au travers des barreaux de fer; deux de ces barreaux sont tordus et brisés. Là, le fraticide a été connus, et par cette ouverture, la jalouste de Fosco (Job) a précipité Donato et son aveugle percées de coups. La encore Guanhunmara a succombé à l'attentat qui a donné la vie à Obert. L'homicide, le fraticide, le viol, horribles souvenirs errant dans ce caveau plein de forfaits et de ténèbres.

Job vint d'y descendre, et l'aspect de ce lieu funeste ranima dans sa conscience la mémoire de son crime. Une voix retentit trois fois sous les voûtes attristées : Cain! Cain! Cain! qu'as-tu fait de ton frère?

A ce terrible appel, Job tressaillit, regarda et reconnaît Guanhunmara; où, Guanhunmara, qui tint enfin sa vengeance. Elle se découvre à Job, on plut à Fosco, qui reconnaît dans Guanhunmara cette Ginevra qu'il a déshonorée. Ginevra la fiancée de Donato, poignardée par lui. Eh bien! le temps est venu d'expier ce double crime; mais Job-Fosco l'expiera cruellement; il sera tué tout à l'heure, tué à la place même où il a tué Donato, tué par la main de son propre fils; — car ce fils existe, lui dit Guanhunmara. C'est moi qui te l'ai pris. — Je veux le voir:

Tu vas le voir aussi;
C'est lui qui va venir te poignarder ici.
C'est Obert!

Job ne croit pas à tant de cruauté; non, son fils, non, Obert ne l'assassina pas. — Il le fera, j'ai pris mes sûretés. S'il t'arrache, Régina mourra, et déjà son cercueil est préparé; vois plutôt! En effet, des hommes masqués apportent le cercueil et l'entourent; Job y reconnaît Régina endormie; un breuvage préparé par Guanhunmara a causé ce sommeil voisin de la mort. Pour peu que Job vive, Guanhunmara doublera la dose, et ce sera fait de Régina. Eh bien! Job se laissera tuer.

Voici Obert. Guanhunmara se tient cachée; Obert recule à l'aspect vénérable de Job, comme Séide devant la vieillesse de Mahomet, ou comme le Cimbre qui s'écrie : — Non, je ne tuerai pas Caïn-Marius! Il s'élève alors entre ces deux hommes, la victime et l'assassin, une lutte étrange. Obert hésite à frapper, et Job sollicite le poignard. — Tue-moi! j'ai tué mon frère. Enfin Obert se décide au meurtre; à ce moment, un grand vieillard s'avance au fond du souterrain et arrête le bras d'Obert. — Ce frère que Job pleure, et dont ses remords empêtent le trépas, il vit, c'est moi, dit le vieillard. Or ce vieillard, le

reconnaissez-vous? c'est encore Frédéric Barberousse, autrefois connu dans le château d'Heppenhef sous le nom de Donato. Pour expliquer le fratrie, que Job-Fosco est le bâtarde de l'empereur d'Allemagne, dont Barberousse, c'est-à-dire Donato, est le fils légitime. Qu'en dites-vous? ce château d'Heppenhef est-il assez nuni de surprises et de métamorphoses, de peres ignorés, de mères cachées, de frères déguisés, de reconnaissances et d'élixirs de toute espèce?

Puisque Donato se retrouve dans Barberousse, puisqu'il vit, et puisqu'il pardonne, la vengeance de Guanhunmara n'a plus d'aliment ni de but. Il faut cependant que quelqu'un meure, ce sera Guanhunmara; ce cercueil ne doit pas sortir vide; Guanhunmara l'a juré en femme qui tient un serment; elle s'y mettra à la place de Régina. Mais, avant que je meure, dit-elle, reprenez tout ce que je vous avais ravi:

.... Une fureur jalouse.

Toi, ton fils George, et toi, Régina, ton épouse.

A ces mots, la farouche Guanhunmara pousse un cri, tombe et expire en jetant un dernier regard sur son cher Donato d'autrefois, le Barberousse d'aujourd'hui.

Nous venons de faire connaître le nouveau drame de M. Hugo par une exacte analyse; ce sont les pièces du procès que nous sonnions purement et simplement au bon sens et à l'appréciation du lecteur. Le style, il peut le juger par les citations que nous avons faites; le drame, par le récit des événements qui le composent et par l'exposition des personnages qui y prennent part. Pour nous, il nous reste à peine le temps d'apporter ici, pour nous, ce qui reste à peine le temps d'apporter ici, en quelques lignes, l'écho des sentiments et de l'opinion que la première représentation de cette œuvre bizarre a fait naître parmi ses auditeurs.

Personne, pas même les amis les plus dédiés du poète, personne n'a aimé l'œuvre au point de vue de l'art dramatique; mais son attitude réservée, le public a pu convenir d'une voix unanime que, pour l'invention, elle appartenait à la poétique du melodrame à laquelle elle emprunte ses moyens peu scrupuleux et ses ruses bancales; enfant trouvé, femme malheureuse et persécutée, philtres surnaturels, vieille magie, vieille château, sombres caveaux, noms supposés, noires apparitions, déguisements sans nombre, reconnaissances sans fin, haines infiniment trop prolongées, toutes les invraisemblances et toute la fantasmagorie que la poétique du boulevard du Temple a depuis longtemps épousée; et au milieu de cette accumulation de faits mystérieux et d'impossibilités, point d'action et peu de drame; l'attention ne sait où se prendre; l'intérêt ne sait où se porter; tout est vague, tout flotte au gré de la fantaisie du poète; à chaque instant, l'on s'égare dans les esprits infinis de la période et de la tirade; en un mot, c'est le discours et la rhétore qui commandent ici l'exécution; le drame s'en tire comme il peut. Done, peu d'invention dans les faits, point de composition, voilà pour le fond des choses.

Le poète prend souvent la revanche de l'auteur dramatique; quand je dis le poète, j'entends l'ouvrière habile et sonore de voix, ou rudes, ou elegantes ou pompeux; car, distinguons bien: on est poète par les sentiments et poète par la forme; c'est dans la forme que réside surtout la force poétique de M. Victor Hugo; elle décrit plus qu'elle ne parle, elle s'adresse aux yeux et à l'oreille plus souvent qu'à l'esprit et à l'âme. Dans les Burgraves, cette faculté descriptive se manifeste abondamment et domine jusqu'à l'abus et à la tyrannie: on peut dire que les Burgraves se composent d'une tirade divisée en trois ou quatre personnes. Toute cette poésie est d'ailleurs singulièrement mêlée de beautés et d'erreurs. Elle est forte, grande, hardie; mais que de fois elle prend la brutalité pour la force, l'outrecuidance pour la hardiesse, l'exagération pour la grandeur; que de fois elle croit aller au naïf et arrive au purulent; que de fois elle frappe à la porte du sublime et entre chez son voisin.

Le public s'est conduit avec beaucoup de goût et de sang-froid; il a battu des mains aux choses qui méritaient un bravoz; et ce n'est que par sa froideur ou par un léger sourire qu'il a marqué les entrées qui lui convenaient peu.

Les costumes et les décors resplendent dans la pièce; les cuirasses et les casques y ressemblent à l'imitation des meilleurs vêtements de M. Hugo, quant aux acteurs, ils sont pleins de dévouement. Madame Mélingue a donné à ce rôle de Guanhunmara le caractère de haine implacable et de violence sauvage qu'il demande.

On a été sage et décent dans les deux camps, si toutefois il y a encore deux camps: le temps de la grande lutte est passé; car à quoi bon?

Le Curé médecin.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voyez p. 2.)

Un matin, j'étais enfermé avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, quand j'entendis frapper à ma porte: on ouvre, on entre; c'était la veuve qui habitait ma maison, pauvre femme, jeune encore; son aspect m'avait déjà frappé et attendri; pâle, maigre, on lisait la destruction sur son visage, et quand, assise entre ses deux petits enfants, elle les regardait, des larmes si douloureuses lui remplissaient les yeux, qu'on ne pouvait retenir les siennes. « Que voulez-vous, chère madame? lui dis-je avec affection et en lui offrant un siège. Mais, elle, le repoussent et se jetant à mes genoux avec des sanglots: « Sauvez-moi! monsieur, » s'écria-t-elle; vous êtes médecine, je l'ai sur cette carte; vous êtes bon, je lis sur votre visage... Vous me sauvez!.. » Je veux l'interrompre; mais comment arrêter un malheureux qui parle de ses maux? Et voilà la pauvre femme qui, motivé pleurant, motivé parlant, me raconte qu'elle est malade depuis quatre années, qu'elle a deux enfants, qu'elle a

essayé de mille remèdes sans succès, qu'elle se sent dépitée, et que cependant il faut qu'elle vive, qu'elle le veut, qu'elle le doit; et là-dessus de se jeter à mes pieds de nouveau en s'écriant: « Sanvez-moi! » Jugez de ma perplexité; j'étais ému, troublé par mille sentiments contraires, par mille devoirs opposés. Accepter ce titre de médecin, c'était mentir, non plus tacitement, non plus sur ma porte, mais mentir, par mes paroles, mentir par mes actions. D'un autre côté, lui avouer que je n'étais pas médecin, c'était livrer mon secret à une foi incomme, qu'on tenterait, qu'on effrayerait peut-être; c'était exposer ma vie; mais si je ne la détroupe pas, il fallait la soigner, et comment le faire? Je n'avais aucune connaissance en médecine, pas même celles qui possèdent d'ordinaire tous les curés de village. Allais-je donc me jeter avec ces mystères terriblement les secrets de la nature, perdre cette femme enfin pour me sauver? Bouleversé par tant de réflexions contraires, j'allais lui révéler tout, et je ne l'eus déjà pour parler; mais elle, lisant d'avance mon refus sur mon visage: « Taisez-vous! taisez-vous!... » s'écria-t-elle en m'appliquant sa main sur les lèvres; ne me dites pas que vous me refusez!... Si vous me m'accueillez, je le sens, le désespoir s'empara de moi, sans remède!... Le premier jour où vous êtes entrés ici, le premier moment où je vous ai vu, je me suis dit: Voilà celui qui me guérira! Ne me repoussez pas! Je ne possède rien, c'est vrai; je ne vous donnerai rien, c'est vrai..., mais je souffre!... Si j'étais seule, je ne vous supplierais pas!... mais mes enfants!... mes enfants!... Oh! des larmes roulaient dans vos yeux... vous dites oui... je suis sauvé!... En disant ces mots, elle baissait mes mains avec transport.

— Était vaincu. D'ailleurs, vous l'avoueriez-vous? la confiance aveugle, fatale de cette pauvre femme avait presque passé en moi. Comment pus-je former cette pensée, je ne saurai le dire, mais il me semblait qu'il y avait la autre chose que de la superstition de sa part, que de la folie de la miséricorde, et quand elle commença le récit de ses souffrances, j'écouterai et je la laisserai aller; j'obéissons à une voix irrésistible. Le récit achève, il falloit trouver un remède. Heureusement je me rappelai ma sorte de bourrache nommée viperine; c'était une substance innocente et un nom singulier: je ne pouvais mieux rencontrer; je lui en ordonnai deux tasses par jour, et elle partit. A peine seul, je me jetai à genoux avec ferveur; attendri par les larmes de cette pauvre femme, je suppliai adorément Dieu de faire de moi son sauveur... L'impossibilité de l'entreprise? Qu'en était-il pour celui qui peut tout? Et quand je me relevai, j'étais plein de confiance et d'espoir. De confiance en quoi? je ne sais; d'espoir sur qui? je le ignore; mais je crois et j'espérais.

Le lendemain, elle arriva dès le matin; elle frappe; je tremblais un peu en lui ouvrant: « J'ai dormi! » s'écria-t-elle, j'ai dormi! » Elle était ivre de joie. Le hasard, non, pas le hasard, avait voulu que ses souffrances se calmassent cette nuit-là. Elle me baissait les mains avec ivresse, et son cœur s'ouvrait à la reconnaissance, elle se mit à me raconter toute sa vie! Hélas! c'était cette triste et sombre histoire que j'avais si souvent entendue dans l'exercice de mon ministère, et qui remplissait nos campagnes avant la Révolution... Le fils d'un grand seigneur qui l'avait aimée, une faute, l'abandon, la miséricorde, l'angoisse sur le sort de ses enfants, le remords de leur avoir donné le jour, les restes mal éteints d'une affection coupable, tout ce qui déchire, agrippe, consume. Je me retrouvais dans mon rôle: un pauvre cœur torturé à calmer! Je lui parlai au nom de Dieu; j'adoucis ce qu'il y avait de trop amer dans ses remords; je la rassurai à ce propos venu par son répentir; je lui montrai l'espérance, et quand elle me quitta, elle me dit: « Votre voix a fait à mon cœur le même bien que votre breuvage à mon corps. » Je ne répondis que par deux autres tasses de bourrache. Le lendemain, nouvelle visite, nouvel entretien. Ce que j'avais entendu la veille n'apparut alors distinctement: c'était mieux qu'une âme suffrante, c'était un être bon et même élevé. Je m'y attachai, je la cultivai. Servi moi-même depuis deux mois de mon ministère de consolation et de tendresse, toutes ces paroles de charité qu'un silence forcé refoulait dans mon cœur, tous ces soins paternels que j'étais habitué à donner à mon cher village, je les concentrai, les répandis sur elle avec abondance, avec délices. J'étais heureux d'entendre, elle était heureuse d'être entendue, et chaque jour je la revoyais avec mille bonnes promesses consolantes... et toujours deux tasses de bourrache. Une amélioration sensible commença à se manifester; comme presque toutes les femmes, sa maladie était du chagrin; en guérissant le cœur, je guérisais le corps, et ma viperine faisait merveille, ainsi mêlée avec la parole de Dieu; si bien qu'au bout de quinze jours, ma pauvre hôtesse commençait à marcher; au bout d'un mois, elle dormait; six semaines plus tard, elle riait, et après deux mois, elle m'appelait son sauveur.

— Combien vous dûtes être heureux!

— Oui... d'abord; mais après, savez-vous ce qui m'arrive?... Cette cure me coûta bien cher! La pauvre femme s'en va racontant partout sa guérison et sa reconnaissance, on crie au miracule: son visage plein de santé répand mon nom aux environs. Hélas! mon cher ami, me voilà grand médecin! grand docteur! Arrivés alors chez moi tous les incurables, toutes les infirmités, des malades dont je ne savais pas même le nom, je refuse de les traiter; nouvelle cause de popularité; on ne voulait plus guérir que par moi. Au moins, s'ils s'étaient contentés de me faire médecin; mais n'y en a-t-il qui voudraient que je fusse opérateur! Et je ne vous parle pas des consultations qui troublaient plus que mon amour pour la vérité. Où dit qu'un médecin est un confesseur; c'est possible, mais un confesseur qui se fait médecin se prépare à de singulières confidences... J'en perdis la tête... Et contre tant d'ennemis, quel soutien avais-je?... quel allié?... Hélas! un seul... la Bourrache! Ma force j'ais pris ma resolution bravement, et je me lancai en aveugle dans mes destinées... — Monsieur, j'ai une ophtalmie — Prenez de la Bourrache. — Monsieur, j'ai mal aux dents. — Prenez de la Bourrache. — Monsieur, mon mari m'a battue. — Prenez de la Bourrache. — J'espérais au moins que l'insuccès ne délivrerait de ces obsessions... Bah! ils guérissaient, guérissaient, guérissaient! C'était une épidémie! En

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

des présents! de l'argent! de l'argent que je n'avais pas gagné! des présents que je ne méritais pas!... J'étais dans une situation à faire pitié!... Riez!... riez!... vous allez juger si j'avais lieu de rire, moi. Ce n'était rien que les admirateurs, que les clients; vinrent les rivaux. Une place n'est jamais vacante; quand on y monte, on la prend à quelqu'un. Ces gens n'étaient pas tombés malades tout express pour être guéris par moi!... ils avaient un médecin, et je me trouvais bientôt en face de la plus redoutable et de la plus furieuse infinité qu'on puisse voir! Il y avait près de la ville un médecin du nom de Laroche à qui s'adressaient tous les habitants de la campagne et des faubourgs. Il régnait sur eux par la terreur. Huit de six pieds, fort comme un athlète, violent comme un soldat (il avait été dragon), mêlé aux paysans, buvant avec eux, il disait à ceux qui tombaient malades: « Je l'ordonne de me choisir! » et à ceux qui l'avaient choisi: « Je te défends de me quitter! » Au reste, pour vous peindre d'un trait ce médecin de campagne d'une nouvelle espèce, pour vous montrer comment il s'était créé sa clientèle et se faisait payer de ses clients, je vais vous raconter un entretien que j'ai presque retenu mot pour mot, tant il m'a paru caractéristique. La maison où je logeais avait un jardin de quelques pieds, séparé seulement par une haie de l'habitation de Pierre, le charbon du faubourg. Tout ce qui se passait chez lui, je l'entendais. Un jour donc que j'étais assis derrière cette haie, quelques paroles vives frapperent mon oreille. J'écoutai et je regardai. Il y avait trois personnes assises sur la porte; Pierre, une vieille femme et un ouvrier nommé Desnoes. Voici ce qu'ils se disaient:

Desnoes. — Est-ce que M. Laroche te doit aussi de l'argent, Pierre?

Pierre. — A qui n'en doit-il pas? C'est sa manière de se faire des pratiques.

Desnoes. — Comment cela?

Pierre. — Oui, quand il est arrivé dans ce pays, pour faire sa médecine, il a été chez le tailleur, lui a commandé un habit; il a été chez le marchand de vins, lui a pris une pièce de vin; il est venu chez moi, il m'a acheté une carriole, et puis quand nous avons été à la paix, rien dans la poche, c'est-à-dire dans la main. « Mes amis, quand vous serez malades, venez me trouver, je vous soignerai pour rien. »

Desnoes. — Ça fait que, comme il doit à tout le monde, il est le médecin de tout le monde.

Pierre. — Juste.

La mère Gallois. — Mais tenez, Desnoes, me voilà, moi : il me devait six écus de blanchissage... Heureusement, j'ai fait une fluxion de poitrine, sans ça je n'en aurais jamais eu doulou.

Desnoes. — Voulez-vous le madré!

Pierre (avec résolution). — Eh bien! moi, ça m'est égal; il ne se mettra pas à son aise comme ça avec moi. Il me doit, et je le forcerais bien à me payer.

Desnoes (avec terreur). — Le forcer? prends garde.

Pierre. — A quoi donc?

Desnoes. — C'est un taureau.

Pierre. — Regarde mes bras!

Desnoes. — C'est un sorcier!

Pierre. — Tu crois à cela, toi?

Desnoes. — Si j'y crois! Il s'entend avec les maladies. Il y a deux ans, il devait trois mille francs dans le pays; il a fait venir la peste pour s'acquitter.

Pierre. — Elle serait venue sans lui.

Desnoes. — Et le père Ganil! Il avait demandé M. Aubry, M. Laroche va le trouver... Ah! tu m'ôtes ta confiance, vieil ingrat; eh bien! voilà ce que je l'envoie à ma place; tiens, voilà la paralysie, tiens, voilà la pleurésie! Et le père Ganil est mort un mois après.

Pierre. — D'un coup de pied de cheval. Vous êtes tous des poltrons. Il me doit dix écus d'une carriole, je lui dois six francs de visite; et il me paiera le surplus, ou nous verrons.

Desnoes. — Qu'est-ce que nous verrons?

Pierre. — On s'entend.

Desnoes. — Tiens, justement le voici.

Pierre. — Eh bien! tant mieux. Ecoute bien...

C'était en effet M. Laroche; il entra avec cette brusquerie familière et cordiale qu'il savait si bien prendre pour gagner les paysans; et frappant sur l'épaule du charbon avec son énorme main: « Le voilà donc enfin, ce brave Pierre; il y a bien longtemps que je ne l'ai vu.

Pierre. — Je ne trouve pas cela.

M. Laroche. — Tu grondes, vieux grognard! Moi qui me suis dérangé pour venir boire avec toi le reste de ta pièce rouge!... Allons, descends à la cave, et va nous chercher quelques vieilles bouteilles.

Pierre. — Merci! je n'ai pas soif.

M. Laroche. — Eh bien! tu ne boiras pas.

Pierre. — Ni vous non plus.

M. Laroche. — Ah! voilà l'air que tu chantes! eh bien, garde ton vin!... Mais tu vas me payer ce que tu me dois.

Pierre. — Qu'est-ce que je vous dois?

M. Laroche. — Comment! renegat, est-ce que tu ne me dois pas six francs de visite?

Desnoes (bas à Pierre). — Prends garde!

Pierre. — Laisse donc... (A M. Laroche.) Oui, mais vous me devez dix écus; donnez-moi vingt-quatre francs, et nous serons quittes.

M. Laroche (avec colère). — Paie-moi d'abord.

Pierre. — Puisque vous me le rendrez tout de suite, ce n'est pas la peine; mon argent n'aime pas les voyages.

M. Laroche. — Ah cå, me paieras-tu à la fin?

Pierre. — Oui, avec votre monnaie.

M. Laroche. — Prends garde à toi!

Pierre. — Il ne faut pas tant craindre, parce que je crierais plus fort. J'irai devant la justice, je lèverai la main...

M. Laroche. — Ah! tu lèveras la main!... Eh bien! je vais la lever aussi...

Et il courut sur le charbon.

Pierre. — Des coups de poing? j'en suis...

Et, retroussant sa manche, il lui porta un coup vigoureux... Mais M. Laroche, lui saisissant le bras, le fit reculer. — Tu n'as pas encore assez mangé de pain pour cela, maître Pierre... Ah! tu ne me paieras pas!...

La bataille commença. Je m'élançai à travers la haie pour aller les séparer; mais la haie était épaisse, et mes efforts étaient vain. M. Laroche, après quelques instants de lutte, renversa Pierre sur son établi...

Pierre. — Vous me faites mal.

M. Laroche. — Je le sais bien.

Pierre. — Desnoes, viens à mon secours!

M. Laroche (à Desnoes). — Ne bouge pas, ou je t'en fais autant. (A Pierre, le frappant.) Me paieras-tu?

Pierre. — Au secours!

Je me débattais dans mes ronces.

M. Laroche. — Me paieras-tu?

Pierre. — Lâche!

M. Laroche. — Me paieras-tu?

Pierre. — Il m'étrangle! il m'assomme!

M. Laroche. — Paie.

Pierre (d'une voix éteinte). — Voici l'argent.

M. Laroche. — Où?

Pierre. — Là... dans ce tiroir... tenez... prenez...

M. Laroche (le lâchant et prenant l'argent). — A la bonne heure, le voilà raisonnable.

Pierre (se laissant tomber sur une claise). — Je suis à mort mort.

Débarbasse de ma haie, je m'apprêtais à lui porter remède, n'ayant pu lui porter secours; mais à ce combat succéda la scène la plus étrange, et je dirai presque la plus comique du monde.

M. Laroche, après avoir pris l'argent, s'était approché de Pierre, dont le visage était tout meurtri, et qui gémissait. Il le regarda, et, passant tout à coup à ton de ton de compassion naïf et paternel: « Mon pauvre garçon, comme te voilà arrangé! »

Pierre. — Je n'en puis plus.

M. Laroche. — Attends!... attends!... Nous allons te soigner; tu es père de famille... tu as besoin de travailler... Mère Gallois, fais chauffer de l'eau.

Pierre. — Ah! mon front!

M. Laroche (l'examinant). — Quel coup tu as attrapé! là! là! et ici!... et sur les bras!... Miséricorde! tu n'es que plâties et bosses.

Pierre. — Ah! mes reins!

M. Laroche. — Attends!... J'ai là un liniment qui te fera beaucoup de bien... Pauvre Pierre!

Pierre. — Aie!... aie!...

M. Laroche (vivement). — Allons donc, mère Gallois!... Dépêchez-vous donc!... Vous voyez bien que cet homme souffre!

La mère Gallois (à part). — Il est bon au fond.

M. Laroche. — Et toi, Desnoes, qu'est-ce que tu fais là? Viens donc m'aider à le mettre au lit; il ne peut plus se soulever. (*Il se mirent au lit.*)

M. Laroche. — Es-tu bien?

Pierre. — Oui, monsieur Laroche.

M. Laroche. — Tu es bien malade, mon pauvre Pierre; mais sois tranquille, je suis là.

Pierre. — Merci, monsieur Laroche.

M. Laroche. — Je t'abandonnerai pas.

Pierre. — Non, monsieur Laroche.

M. Laroche. — Allons, tiens-toi bien chandement. Adieu, mes bons amis. Et il s'éloigna.

Desnoes (à Pierre). — Eh bien! Pierre?

Pierre. — Eh bien! il me paiera comme il a payé la mère Gallois, en luxure de poitrine.

M. Laroche (reculant). — Pierre, je te préviens que le limon est c'est deux francs.

Pierre. — Oui, monsieur Laroche. Voulez-vous que je vous paie d'avance?

M. Laroche. — Par exemple!... est-ce que je ne suis pas sûr de toi?... Adieu!... adieu!

Tel était l'homme qui devint mon ennemi; ajoutez à ce portrait une force de haine comparable à sa force physique, une jalouse envieuse de ce que je gardais ma dignité vis-à-vis des paysans, et enfin, un dernier mot, un titre qui vous dira tout ce que j'avais à redouter de lui... il était membre du tribunal révolutionnaire. Quand la révolution avait éclaté, il s'y était jeté avec fureur, et dès 90 était arrivé à 95. Il dominait à la ville dans sa section par l'audace de ses conseils prosélytiques, et déployait la théorie qu'il méprisait de la vie des autres qu'il avait montré dans ses actions comme soldat et comme médecin. Je l'avoue, malgré mon diplôme, je tremblais devant lui. Quand nous nous rencontrions, son regard jaloux et cruel tombait sur moi comme sur une proie, cherchant une place où il pourrait me frapper. Il semblait que sa haine devinait en moi quelque titre caché qui me livrerait à lui. J'enveloppais dans une dignité calme et dans un silence severo tout ce qu'il aurait pu me trahir... j'effaçais mes gestes, mes paroles, ma démarche habituelle..., et pourtant je n'étais pas sans crainte... S'il avait su que j'étais prêté!... Eh bien!... eh bien! il le sut!

— Comment?

— Il l'apprit... on le lui dit!

— Qui donc?

— Moi!

— Vous!...

— Oui, moi!... Je n'oublierai jamais ce jour terrible et cette réunion presque solennelle. Mon hâteuse avait pour voisine une jeune femme restée veuve avec une jeune fille de dix ans. Tout à coup cette enfant est prise d'une maladie si terrible qu'en deux jours la gravité devint danger, le danger devint mortel. M. Laroche était son médecin; on l'appelle. Tout ce qu'il essaie demeure impuissant... La destruction avançait. Eperdue, la mere demande d'autres soins, d'autres conseils. « M. Aubry! je veux M. Aubry! » On me fait venir; un troisième médecin est appelé, et le soir, à huis clos, nous étions dans cette maison pleine de larmes et d'angoisses. La pauvre mere nous attendait dans la pièce d'entrée; c'est elle qui nous ouvrit, c'est elle qui nous introduit dans cette chambre, et rien ne peut rendre ce qu'il y eut de déchirant dans son accent et dans sa figure quand elle arriva devant ce berceau, et nous dit: « La voilà! » Nous la priâmes de s'éloigner, et nous restâmes seuls. Oh! que ceux qui ont trouvé un texte de scène plaisant dans une consultation de médecins n'en ont jamais vu autour du lit d'une personne aimée! Cette chambre obscure, cette lampe basse, ce berceau dans l'ombre, ce silence, cet arrêt à prononcer... j'étais saisi d'une sorte de terreur. Il me semblait qu'on me faisait monter sur un tribunal, et qu'on me revêtait de la robe de juge dans une condamnation à mort. Juge aveugle, juge sans connaissance la loi... sans balance, rien que le glaive! La petite vint se joindre à ce sentiment d'effroi, etacheva de me troubler. M. Laroche prit l'enfant dans son lit; elle poussa un faible gemissement, et l'enfant tombait pêle-mêle sur les bras de son père. Il se débattait dans ce combat de la mort qui le soutenait. De temps en temps, sans ouvrir les yeux, elle poussait de longs cris plaintifs qui me perçaient l'âme, et je me détournais pour cacher mon émotion: mon émotion n'était trahi. L'enfant reposa dans son lit et la maladie expliquée, nous nous réfugions dans la pièce voisine; mais alors éclata une scène inattendue, et qui fit bientôt deux condamnés à mort au lieu d'un. M. Laroche proposa un remède terrible, mais décisif. « L'enfant est perdu si on l'essaie, dit le second médecin, et il offre un autre moyen... Si on s'y arrête, elle est perdue, » dit M. Laroche. — Eh bien donc! reprit le premier, que M. Aubry prononce! — Moi!... moi!... m'écriai-je, frappe d'épouvante, jamarai!... » Je m'arrêtais; j'allais me trahir! Situation terrible! Que faire? choisir? c'était tuer l'enfant peut-être. Revoile la verité, c'était moi qui perdre. Plus calme, j'aurais pu me réveiller et désigner un autre médecin. Mais, surpris par cette attaque imprévue, je ne voyais que l'échafaud d'un côté, un cercueil de l'autre; et, pressé entre ces deux humains, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, tous deux me disaient: « Elle est morte si on ne le fait pas; elle est morte si on le fait... » je me taisais, épervié...

« C'en est trop, dit le second médecin; qu'il prononce, on j'abandonne l'enfant.

— Arrêtez! repris-je vivement. Je la voyais perdue aux mains de M. Laroche.

— Prononcez donc!

J'hésitais encore... Le second médecin se leva pour partir...

— Je ne puis pas prononcer! m'écriai-je hors de moi. je ne le puis pas!

— Pourquoi?

— Je ne le dois pas!

— Pourquoi?

— Pourquoi? je ne suis pas médecin!

Je n'avais pas acheté ces mots, que M. Laroche poussait en cri sauvage. La mourante, son devoir, il oublie tout; il ne vit plus que sa victime; et marchant à moi les yeux éteints lents:

— Qui êtes-vous donc? me dit-il.

Je pâlis; son regard était un arrêt de mort.

— De quel droit m'interrogez-vous?

— Oubliez-vous de quel tribunal je suis membre? Pourquoi êtes-vous venu ici? pourquoi cachez-vous votre nom? pourquoi avez-vous pris un titre faux? pourquoi mentez-vous à l'état, au public?... Qui êtes-vous?... »

Et il s'enfonçait, pour ainsi dire, chacune de ces interpellations comme un coup mortel... Je m'assis toujours, ; je n'étais encore que suspect... Un mot, et j'étais condamné!

— Votre profession est donc bien vile, dit-il amerement, puisque vous n'osez l'avouer?»

Bien vite!... ce mot m'avait fait rougir d'indignation

— Puisque vous la reniez!...

— Bien vite!... repris-je avec plus d'énergie. Ah! je ne laisserai pas insulter mon maître!

— Son maître!... Il sert un roi.

— Oui,... un roi! un roi anguste! tout-puissant! Un roi que j'adore, et dont je proclamerai le nom jusqu'à ma mort!

— Ce moment un cri terrible partit de la chambre de l'enfant, et la porte s'ouvrit avec fracas, la mere se précipita au milieu de nous en s'écriant: « Elle meurt!... elle meurt!

— Eh bien! m'écriai-je à mon tour avec exaltation... puisque la mort est là, mon rôle commence! Eloignez-vous médecins du corps! vous n'avez rien à faire près de la mourante... ; c'est moi qu'elle réclame... ; ma place est auprès d'elle... Je suis près de... »

Le lendemain je comparais devant le tribunal révolutionnaire, et l'enfant fut sauvé: une crise décisive, et que j'avais favorisée en ne déclamat rien. Faut rendre à la vie ce qu'il n'était pas longtemps accusé en 95 : à quatre heures je montais, moi quinzaine, sur la charrette fatale; cinq minutes après je passais devant la maison de ma pauvre veuve, qui s'était mise sur le seuil de la porte, et sanglotait quand je lui dis adieu de la main; et enfin un quart d'heure plus tard je m'arrêtai au pied de l'échafaud.

— Mais, comment donc vivez-vous?

A peine si je le compris encore. Le temps était affreux, de la pluie, de la neige, et un ciel si sombre, qu'à quatre heures la nuit avait presque commencé. La foule cependant était considérable, attriée et exacerbée par le nombre inaccoutumé des victimes. La charrette, comme je vous l'ai dit, en compagnie de

te au quinze : j'étais, moi, le dernier, assis à l'extrémité du banc, les mains liées derrière le dos. Mon cœur était serré, mais je n'avais pas peur ; mon sacrifice était fait ; je mourais pour avoir confessé le nom de mon maître... L'échafaud paraît... Je vois le houmara, je vois le couteau... La voiture s'arrête... ; mon cœur bat plus vite. Comme on craignait quelque mouvement dans le peuple, qui pourrait déjouer... on entoure toute la voiture de troupes ; mais on ne pose à l'extrémité de la charrette près de moi qu'un seul soldat... ; il me touchait presque. Le premier condamné descend... ; je vois le couteau remonter rouge. Des cris s'élevaient dans la foule qui entoure toute la place et se presse sur nous ; la pluie redoublée et vient augmenter le désordre. Pour en fuir plus vite, on fait avancer la charrette de trois pas ; mais un pavé se trouve sous la roue, un caillou violent nous soulève ; et, comme j'étais assis tout à fait à l'extrémité du banc, je tombe debout, mais les mains liées, devant le soldat qui gardait le derrière de la voiture... J'allais parler ; mais soudain... Oh ! comment prendre ce moment ? soudain, sans dire une parole, sans changer de visage, il passe vivement entre moi et la charrette, et se pose l'arme au bras devant moi... et me voilà dos à dos avec lui, caché par lui, couvert par l'obscurité, presque mêlé à la foule qui faisait prier le cordon de troupes, et immobile, épouvanté, attendait la fin de cette scène. Le sacrifice se poursuit au milieu des cris et de la confusion ; j'entends descendre chacun de mes compagnons ; je compte : douze... treize... quatorze... ; c'est mon tour, on va m'appeler ! Ciel ! on se tait ; la foule se précipite autour de l'échafaud, les troupes se dispersent ; je me jette dans le peuple sans avoir pu saisir la main de mon bienfaiteur ; et, porté par les flots de la multitude, j'arrive égaré, ruisselant de pluie, dans un chantier où je me cache jusqu'à la nuit complète. La nuit venue, ma tête un peu calme et mes mains délivrées, je me hasarde dans les rues, et je me dirige vers la maison de mon hôte. J'arrive, je regarde par la croisée ; on est à souper. La pauvre femme, je la vois encore, tenait à la main une bouchée de pain qu'elle oubliait de porter à ses lèvres, et elle pleurait. Je frappe tout doucement... , on m'ouvre. « Ah ! — Silence ! » Tu ne sais pas, mes larmes éclatent, et je tombe à genoux en remerciant Dieu. Je leur confie tout. On me tira cache trois jours, puis je revins ici, où l'on ne songea plus à me chercher, et où j'ai vécu jusqu'à mes quatre-vingt-deux ans, ce dont je rends grâce à Dieu, car j'ai fait un peu de bien, je crois. J'ai aimé, j'ai été aimé, et je serai pleuré... , pas de si tôt encore, j'espère... Puis il ajouta gaiement : de marche sans bâton, je lis sans lunettes, et j'ai la une houlette de vieux vin de Bourgogne dont je veux prendre avec vous un verre, sans que ma main tremble en le portant.

Il prit la houlette :

A votre bon voyage, mon jeune hôte... ; quand je partirai pour le miens, je veux qu'on vous en fasse part, et vous vous direz : « Ah ! ce pauvre curé Barbois ! quel dommage ! c'était un brave homme !... » Bonsoir, mon hôte !

E. LEGOCY.

Miscellanées



EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

Depuis quelques jours la Société des Amis des Arts a ouvert dans la salle de ses séances, au Louvre, son exposition annuelle.

Cette société a été fondée avant la Révolution ; mais son influence était alors excessivement restreinte, tant par l'exiguité de ses revenus que par le petit nombre de peintres en France à cette époque.

La Révolution interrompit ses travaux ; les derniers temps de la République et ceux de l'Empire laissèrent peu de loisir pour la culture des beaux-arts, les graves questions de la guerre faisant dominer leur intérêt puissant sur tous les autres intérêts du pays.

La paix, avec la Restauration, jeta tout à coup dans les arts une foule inoccupée. Les grands noms des Gérard, des Grès, des Prud'hon, des Guérin, etc., étaient sens commis ; les travaux, peu nombreux du reste, leur revenaient de droit, et les jeunes talents abandonnés s'en allaient à la merci de la faim et du désespoir. Quelques hommes éclairés, frappés de la gravité de la position, se ressourcirent qu'il avait existé une société venue à l'encouragement des talents naissants et malheureux ; ils résolurent de la rétablir sur de nouvelles bases plus larges et plus solides. Le duc de Berry leur prêta son appui et l'ambassadeur de son patronage, et, dans le courant de l'année 1847, la Société des Amis des Arts fut reconstituée. Parmi les artistes qu'elle prit alors sous sa protection, nous devons citer Xavier Leprince, qui lui dut une partie de ses succès.

Depuis, elle a su distinguer et former pour ainsi dire, à force de commandes, le jeune Taineur, l'un des peintres de marine aimés du public.

En 1850, la Société des Amis des Arts avait été patronnée par le duc d'Orléans ; la duchesse d'Orléans a accepté, au

nom du comte de Paris, cette part honorable de l'héritage paternel.

Le président de la Société est M. le comte de Noé ; les vice-présidents, MM. Taylor et de Gassaud.

M. le comte Cœcilia est trésorier ; le secrétaire et les vice-secrétaires sont MM. Valpinçon et Lehane, Brocard et Duchesne ainé.

De 1817 à 1842, la Société des Amis des Arts a fait exécuter à grands frais par nos plus habiles graveurs trente-deux précieuses reproductions des tableaux célèbres des maîtres français et étrangers.

Les principales sont : *Daphnis et Chloé* d'Hervest, le *Zéphyr* de Prud'hon, *Sapho de Gros*, la *Sainte Anne et la Vierge* de Léonard de Vinci, gravées par Langlier ; la *Psyché* de Prud'hon, gravée par Müller ; la *Justice et la Vengeance divine* de Prud'hon, gravée par Gelée ; *Neptune et Amphitrite* de Jules Romain, gravée par Richomme ; enfin le *Conseil d'un auteur de famille* de Léopold Robert, gravé par Prevost. Un atelier de ces gravures est réservé à chacun des membres actionnaires de la Société ; quant aux tableaux et aux objets d'art, ils sont adjugés par la voie du sort, à la suite de l'exposition qui clôt chaque exercice.



(Exposition de la Société des Amis des Arts au Louvre.)

Jamais peut-être aucune exposition de la Société des Amis des Arts n'a été aussi brillante que celle de 1845

Sans s'écarer en rien du but qu'elle s'est proposé, c'eût été d'encourager les jeunes talents, elle a su former une collection fort remarquable.

Nous ne saurions trop louer l'esprit qui a guidé ses choix, faits en grande partie parmi les tableaux du dernier Salon.

Nous avons particulièrement remarqué la *Satisfaction*, jolie composition de M. Guillemin. C'est un jeune artiste riant à cœur joie devant un tableau qu'il vient d'espiffer. Cette petite toile, remplie d'esprit, de finesse et d'observation, est en

même temps fort remarquable sous le rapport du dessin et de la couleur.

Le *Marécage*, par M. Jules Coignet, est un charmant paysage bien peint, bien composé et d'un aspect délicieux.

Les deux paysages de M. Karl Girardet, les *Boutedogues* de M. Buisson, la *Marine* de M. Morel-Fatio, la *Jeune fille et le Serin*, de M. Caminade, l'*Enfant et le Chien* de M. Gué, le *Charles-Quint* de M. Coulon, et surtout le précieux petit tableau de *Nature morte* de M. Philippe Rousseau, nous ont donné des preuves en tout de l'intérêt que la société leur a témoigné en les comprenant dans la répartition de ses fonds pour 1845.

PARIS AU CRAYON.

Gardez-vous de croire, comme quelques personnes l'assurent, qu'on ait amnistié le ridicule en France. Rabelais et Mollière, ces deux grandes gloires de l'esprit français, comptent, il est vrai, peu de disciples fidèles, peu d'humeurs imitateurs ; la tradition du rire semble perdue. Les journaux, égarés dans l'inextricable labyrinthe du feuilleton sentimental, ont renoncé à la satire ; la muse comique, un pied chaussé du cothurne classique, l'autre du brodequin du moyen âge, court en boitant à la poursuite d'un but impossible : le théâtre a cessé d'être l'école des mœurs pour devenir un kaleidoscope. N'importe ! le crayon a recueilli le double héritage de la plume, le journal et le théâtre. Il n'y a plus de satire, il n'y a plus de comédie, il y a la caricature !

Autrefois la gaieté était française, et même un peu gauleuse. La caricature est parisienne ; elle a commencé, flanant au bras de Lantara, dans les guinguettes verdoyantes de la banlieue. Depuis, son éducation s'est perfectionnée ; elle a vu les ateliers, les théâtres, les salons même, car la caricature a été introduite dans le monde, et vraiment, à part quelques expressions hasardées et un laisser-aller parfois trop grand, elle n'y a point fait mauvaise figure.

La caricature est bonne fille au fond, et bien des gens lui en font un reproche ; sa moquerie ne va pas jusqu'à la méchanceté ; elle pince quelquefois, mais jamais jusqu'au sang ; au lieu d'un fœtus elle est armée d'une épingle ; elle combat à la légèreté, et ne blesse qu'en égratignant. C'est bien là le genre de vengeance qui convient à la société de notre époque, où la morale ne se plaint qu'à voix basse, ne s'indigne qu'à demi, mettant tous ses soins à dissimuler sa présence et craignant cependant de se faire oublier. Nous lui vaudrons en aide ; dans nos colonnes, elle aura le verbe haut. Notre caricature a pris des habits d'homme. Arrière les petits mots, les petits caquets, les

petites médiançances. Regardez ces yeux brillants, cette bouche souriante, ce crayon effilé comme une dague ; c'est pour mieux voir le ridicule, pour mieux se moquer de lui, pour mieux le clouer sur le papier. Les bras vigoureux de l'artiste comique poussent la porte qui défend l'entrée du monde ; si elle résiste, il l'enfoncera. Venez donc, vous tous qui avez de la verve, de l'esprit, de l'observation ; notre galerie d'illustrations drôlatiques est loin d'être complète, il y a place pour tous ceux qui vontrouvrir nous apporter un type nouveau.

Quelle mine plus féconde à exploiter, quel plus beau thème à broder que Paris ! Gloires nouvelles, réputation du jour, splendeurs du moment, royautes de la mode et de l'esprit, tendances des mœurs et de l'industrie, beaux-arts, littérature, théâtre, galanterie même, tout change, tout se renouvelle, tout se modifie avec la rapidité d'un songe. L'existence parisienne est un drame féerique, une comédie à tiroirs dont les décorations changent sans cesse, où se résument en transformations perpétuelles, la richesse, la beauté, l'esprit du monde entier. C'est là un des côtés du tableau, celui qu'on montre le plus volontiers ; mais il en est un autre qu'on ne doit pas laisser dans l'ombre. Au-dessus de Paris, plane sans cesse une rumeur sourde que ne peuvent éteindre ni les roulements des voitures dorées, ni le bruit des instruments de fête, ni les chansons de ceux qui sont heureux : c'est la voix de la misère qui va se perdre dans le brouillard froid et humide, harmonie terrible que le vent emporte sur son aile, plainte funèbre qui ne se tait ni le soir ni le matin. Nous ferons l'histoire de cette misère, nous dirons quels coeurs battent sous les oripeaux ; nous montrerons le peuple tel qu'il est, et surtout tel qu'il devait être, et cela sans fiel, sans haine, sans passion ; dans un cas scandaleux, la réalité vaut mieux que l'imagination, et la vérité est la meilleure de toutes les satires.

Mais là ne se bornera point notre rôle. Il ne s'agit de rien moins que d'illustrer chaque année ce roman en trois cent soixante-cinq livraisons, intitulé *Paris*. C'est la physiologie permanente de la capitale que nous voulons faire avec le crayon. Il faut que ceux qui n'ont jamais vu Paris puissent le visiter dans nos colonnes, que ceux qui l'habitent le reconnaissent, que ceux qui l'ont quitté le retrouvent; car Paris se désapprend comme toutes les grandes choses de la vie. Soyez toujours amoureux, vous qui voulez aimer; marchez sans cesse, vous qui voulez parvenir. Que la lampe d'Héro s'éteigne, et Léandre ne pourra plus traverser le Bosphore. Pour comprendre Paris, il faut l'étudier sans cesse. Si vous le perdez un seul instant de vue, vous ne le reconnaîtrez plus, il a changé de forme. Si nous n'avions pas abusé de la métaphore, nous comparions Paris à Protée. On nous permettra d'esquiver ce parallèle traditionnel.

Que de gens qui méconnaissaient cette vérité ont fini par la reconnaître ! A peine a-t-on quitté le boulevard, que déjà on le regrette; on n'éprouve point la maladie du pays, car Paris n'est le pays de personne, mais une indéfinissable nostalgie. La vie est un cauchemar perpétuel : vos habits vous gênent, l'exposition a les entourures trop étroites; vos bottes vous blessent, toutes les figures vous semblent mauvaises; les meilleurs mets vous dégoûtent, et vous avez faim en songeant aux restaurants à vingt-deux sous. On est atteint d'une affection bizarre, incohérente, difficile à guérir, qu'on appelle le mal de Paris.

C'est chez nous que ceux qui veulent voir Paris, ou le revoir, deux maladies analogues, viendront se guérir. Nous leur esquisserons Paris tel qu'il est, nous raconterons ses goûts, ses sympathies; nous montrerons ses grands poètes, ses grands avocats, ses grands acteurs, ses grands financiers, ses grands chanteurs, tout le personnel de sa gloire d'aujourd'hui et de sa gloire de demain, nous n'oublierons que les célébrités de la veille. — Hier n'est pas un mot parisien. — Un journal seul peut mener à bien cette œuvre gigantesque, parce qu'il change sans mourir; c'est l'âme et le génie de la ville. Un journal, c'est Paris volant.

Ne vous attendez pas à retrouver sous notre crayon ces types de convention qui rendent Paris si monotone quelquefois, qu'on est tenté de croire que sa réputation est la plus considérable des réputations usurpées. Notre étudiant ne dansera pas inévitablement le cancan à la Chaumière; notre jeune fille ne se présentera pas avec son invariable cortège d'âmes rétives, de rubans froissés, de bâsiers jetés d'une mansarde à l'autre; nos hommes de lettres ne fumeront pas perpétuellement le lattakie odorant sur des coussins d'or et de soie, ils n'auront pas non plus, contraste familier aux observateurs, les condens percés, les bottes éculées, et le feutre gras; toutes nos femmes de lettres ne seront pas ridicules, et tous nos écrivains n'auront pas du génie; le foyer de l'Opéra ne sera pas pour nous le centre de la politique européenne; notre intention n'est pas de faire de l'esprit quand même.

Après les meurs viendront les idées. L'histoire des hommes et des choses littéraires appelle l'attention du caricaturiste. Il faut bien que l'on sache aussi où en est la muse de 1850; cette jeune fille qui avait le cœur d'une Allemande, le regard d'une Italienne, la passion d'une Espagnole : ne l'apercevez-vous pas déjà virile et ridee, décomptant des romans au fond d'une boutique obscure? elle en a de toutes les dimensions, de tous les modèles, de tous les prix: patron Walter Scott, patron Byron, patron Cooper, patron Goethe; elle fait tous les genres au rabais. C'est une revendeuse à la littérature. La muse s'est donné un associé qui s'appelle le journalisme; celui-là s'occupe sans cesse à prendre l'empreinte de tout ce qui surgit d'un peu original pour le reproduire ensuite; il dresse de malheureux jeunes gens à imiter, avec la cire molle de leur style, toutes les conceptions vigoureuses. Nos grands écrivains sont parodiés ainsi journalement dans ces feuilletons-Curtius qui détruisent tout ce qui reste encore d'esprit littéraire en France.

Ainsi donc, ce n'est pas l'espace qui nous manque. Meurs, caractères, passions, idées, sentiments, ce qu'il y a de permanent au fond de Paris, ce qui jette le flux des événements, aristocratie, peuple, bourgeoisie, artistes, gens du monde, industriels, il n'est pas un côté du cœur ou de l'intelligence que nous ne puissions explorer, pas une classe de la société qui ne s'offre à nos investigations. Que les artistes se présentent donc en foule, la plume leur offre ici une association bienveillante; c'est à eux à faire revivre, avec leur crayon, l'antique maxime *castigare ridendo*, qui ne se lit plus maintenant nul sur la couverture de nos livres, ni sur le rideau des théâtres.

Pour commencer cette série, Grandville a résumé tous les ridicules du moment. Le crayon a rédigé la synthèse de l'actualité.

La caricature ouvre la porte du journal à tous les ridicules

qu'elle a emprisonnés depuis longtemps dans ses cartons. Voici d'abord la canne à sucre et la betterave qui se poursuivent, heurtant d'éteindre dans le sue l'ume de l'autre la haine qui les fait sécher sur plante; cette jeune grenouille en frac et le chapeau sur l'oreille, qui cherche à se faire aussi grosse que la caricature, c'est un symbole de l'amour-propre qui devore notre malheureuse époque; ces deux enfants à peine échappés de nourrice, portant l'un une pipe et un paletot, l'autre un manchon et des plumes, n'est-ce pas la une charmante traduction de ce proverbe, qui devient malheureusement plus vrai de jour en jour : Il n'y a plus d'enfants !

Regardez cette femme avec son chapeau étriqué, ses boucles de cheveux dépassant la ceinture, son air pinçé, ses allures de vieille coquette, voilà la mode, saluez la déesse, et gardez-vous d'entr'ouvrir le livre que ce *penseur profond* tient à la main avec tant de componction, vous n'y trouveriez que du vide. Il vaut mieux causer un moment avec ces deux débardeurs qui

boivent du champagne dans un cornet à piston, double personification du carnaval actuel.

Cet homme qui porte une colonne sur son dos, c'est le châtelain de l'Empire; voyez cette horde au sommet du monticule, c'est le *vieux monde*; gare dessous! le vieux monde peut s'écraser d'un instant à l'autre; fuyons. Mais un autre danger nous menace. Quel est ce volume qu'on hisse avec tant de peine avec cet instrument vulgairement appelé *chariot*? Ce sont les *Poésies légères* d'un auteur bien connu. Si la corde venait à casser, nous serions écrasés par ces feuilles folles.

Ici, un capitaine anglais grimpe sur un mandarin chinois qui passe-nous l'expression en a plein le dos; le se dressent des chemins de fer portatifs, dernière expression du progrès industriel; ce chapeau sur une boîte, c'est l'art et le drame typique : *le soleil dessiné par lui-même*. Que peut-on inventer après cela?



Paris au crayon, Caricature par Grandville.)

— L'administration du Musée du Louvre vient de faire placer dans la salle des bronzes une inscription tracée sur une lame de plomb qui, dit-on, a été trouvée dans l'intérieur de la belle statue de bronze d'ancien style qui est placée sur un piédestal au centre de la galerie. Cette inscription donne les fragments du nom de deux artistes dont l'un est Rhodias; les caractères sont d'une forme telle que, si l'on s'en rapportait à ce témoignage, il faudrait faire descendre au second siècle avant notre ère un monument que l'on a considéré jusqu'à présent comme antérieur à Phidias. Mais il s'est rencontré des esprits soupçonneux qui ont révoqué en doute l'authenticité de cette lame

de plomb, et qui ont pensé que le directeur du Musée avait trop facilement accordé influence au nettoyeur qui dit l'avoir trouvée. Ces doutes ont été consignés dans un article imprimé dans la revue qui a pour titre : *Le Cabinet de l'Antiquaire*. Le sous-adjoint du Musée, qui s'est cru engagé dans la question, a répondu par une brochure dans laquelle il cherche à prouver l'authenticité de l'inscription sur plomb. Cette petite querelle occupe vivement le monde des antiquaires; elle doit intéresser aussi les artistes, puisque, en définitive, il s'agit de renverser les idées généralement reçues touchant le style de l'art des anciens sculpteurs.

Correspondance.

RÉPONSES.

Il nous serait impossible, dès à présent, de répondre par lettres à toutes les personnes qui veulent bien nous écrire, soit pour nous donner des conseils, soit pour nous offrir leur collaboration, soit pour nous faire des questions sur notre but et sur les moyens que nous pouvons employer pour l'atteindre. Nous nous voyons donc obligés d'adresser nos réponses à la plupart de nos correspondants inconnus, par la voie même de notre journal. Un mot suffira souvent pour que toute notre pensée leur soit connue. Quelquefois aussi, une seule réponse previendra un grand nombre de questions, de doutes ou de critiques. Nous avons besoin d'économiser le temps.)

A. M. P. L., rue du H. — La critique est juste, et nous entendrons certainement compléter.

A. M. D., boulevard Saint-Martin. — Mille remerciements; les sujets indiqués nous conviennent; M. D. en verra la preuve dans nos prochains numéros.

A. M. R., d'Orléans. — En aucune manière, notre résolution a-t-elle changé de point.

A un anonyme. — Notre premier numéro n'est point un spécimen; il s'en faut de beaucoup qu'il contienne des exemples de tous les sujets que nous nous proposons d'illustrer. On ne pourra point juger l'étendue et la variété de notre plan avant plusieurs mois. Nous doutons que l'auteur de la lettre ait lu le premier article de notre premier numéro : *Notre but*. Nous le prions surtout de vouloir bien prendre au sérieux le dernier paragraphe de cet article. La tâche est difficile: nous avons besoin de bienveillance et d'encouragements.

T Madame A. L., de Versailles; MM. O.; V. T.; G. de Saint-Quentin. — Madame A. L. nous conseille de ne point représenter les séances des théâtres et les acteurs, et de donner plus de place aux affaires criminelles, correctionnelles, à la musique et aux modes. — M. O. pense tout le contraire. — M. V. T. n'aime aucun de ces sujets, et demande surtout des œuvres d'art et des caricatures. — M. G., qui se méprend apparemment sur le sens de notre titre, voudrait qu'il ne fût question que des hommes et des femmes illustres. — Nous sommes désolés de ne pouvoir mettre les quatre correspondants en présence; les uns des autres; ils se répondraient sans doute mieux que nous ne pouvons le faire.

A. M. Pr. — Jamais, Monsieur. Quelle idée!

A. M. V. — Si nous suivions le conseil de M. V., *l'Illustration* n'aurait pas à espérer deux mois d'existence. Nous nous expliquerons, du reste, de la manière la plus explicite sur ce sujet en tête d'un des prochains numéros. Nous ne sommes enrôlés sous aucun drapeau; nous ne sommes au service d'aucun parti.

A Madame ou Mademoiselle E. N. — Nous ferons part de l'observation très-fine de l'aimable correspondante à madame Constance Ahvert qui rédige nos articles sur les modes, et qui voudra bien se charger de lui répondre directement.

A. M. J. d'Amiens. — Il est impossible de trouver un titre qui satisfasse tous les esprits. Le mot *Illustration* indique notre projet de rendre plus intelligibles, d'éclairer, en quelque sorte, au moyen de gravures sur bois, tous les sujets que nous traitons. Ce n'est pas un mot étranger: les Anglais nous l'ont emprunté, comme tant d'autres excellentes expressions de nos pères. On le trouve souvent employé par nos vieux auteurs dans le sens où nous l'employons ici. Les miniatures, par exemple, *illustraient* les manuscrits. Le mot *journal*, qui vient ensuite, exprime notre intention de nous approcher de plus en plus du caractère d'actualité qui distingue des livres, et des autres recueils, les feuilles quotidiennes. Nous publierons les nouvelles de toute nature, et nous prendrons soin d'éviter tout ce qui est unique-méthodique.

A. M. Ch. G. — Nous ne savons pas encore si nous accepterons des pièces de vers; nous regrettons de ne pouvoir donner une réponse plus favorable.

A. M. d. L. — Assurément. Nous représenterons fidèlement, et avec toute la rapidité possible, tous les faits d'Algérie dignes d'intérêt. Nous avons établi une correspondance active avec des artistes qui sont sur le théâtre des événements.

A. M. de B. — Les portraits demandés paraîtront en avril.

A. M. S. M. — Oui, le 25 mars.

A. M. Am. — Nous ne venons faire concurrence à aucun journal existant. L'avenir le prouvera. Notre plan est nouveau et nous nous éloignerons de plus en plus de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; autrement notre pensée première ne serait point réalisée. Si l'on songe que les moyens d'exécution étaient presque tous à créer, que nos graveurs passent les nuits à travailler, que nous imprimons la valeur d'un volume entier chaque semaine, on voudra bien attendre avant d'exiger beaucoup plus que nous ne faisons.

A un anonyme de Caen. — Il est vrai qu'il y a dans cette direction un peu à redouter. Nous consulterons le bon sens et le goût public. Notre ferme volonté est de ne blesser aucunement la vanesse et de ne jamais donner droit à personne de condamner l'influence qu'il pourra nous être permis d'exercer sur les lecteurs.

Bibliographie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAIS.

A. B. En fondant ce bulletin bibliographique, que nous prenons l'engagement de publier régulièrement chaque semaine, notre intention n'est pas de faire de la critique proprement dite; nous voulons seulement attirer l'attention de nos lecteurs sur tous les ouvrages sérieux et utiles qui paraissent, soit en France, soit à l'étranger. Dans ce but, nous leur donnerons, toutes les fois que nous le pourrons, une analyse sommaire des matières que ces ouvrages renferment. A cette analyse, nous ajouterais parfois un éloge, plus rarement une critique; car nous ne parlerons que des livres vraiment dignes d'obtenir une place dans

notre bulletin. Jadis les journaux politiques s'emparaient de signaler, à l'envers l'un de l'autre, les publications importantes; mais la presse n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Retirez-lui le produit de ses annonces, et elle cesse d'exister. Elle ne donne place dans ses colonnes à aucune nouvelle, — utile cependant à connaître, — dont elle espère se faire payer un jour l'insertion par les personnes intéressées à la repandre. Constituée sur d'autres éléments, mue par une impulsion contraire, *l'Illustration* annoncera, en les analysant, — dans le triple intérêt du public, des écrivains et des éditeurs, tous les ouvrages français ou étrangers qui mériteront, à des titres divers, d'être connus, lus et médités.

De la Puissance américaine. Origine, institution, esprit politique, ressources militaires, agricoles, commerciales et industrielles des États-Unis; par le major GUILLAUME TELL Poussin. 2 vol., in-8 de 52 feuillets 54, avec carte. Paris, Coquibert, 10 fr.

Le titre seul de ces deux volumes indique qu'ils ne ressemblent en rien à tous ceux qui ont été publiés, durant ces dernières années, sur les États-Unis. M. Guillaume Tell Poussin n'a pas rédigé lui-même une longue dissertation sur les avantages ou les inconvénients de la démocratie. Loin de lui la prétention d'esquisser des Tableaux de mœurs, ou de raconter des impressions de voyage. Il n'est ni un idéologue, ni un littérateur; il n'aime pas plus les phrases que les théories; sa passion dominante est la passion des faits; ce qu'il étudie, ce qu'il veut faire connaître ayant tout à ses lecteurs, c'est la statistique, c'est la *puissance américaine*, c'est l'origine des populations diverses qui composent la fédération des États-Unis. L'histoire de leur développement, des vicissitudes qui ont marqué leur enfance et des progrès incroyables qui distinguent leur virilité; ce sont leurs ressources militaires, agricoles, commerciales, industrielles.

Le premier volume renferme l'histoire abrégée des premiers établissements des Européens dans la partie septentrionale du nouveau continent, des Français sur les rives du Saint-Laurent et du Mississippi, des Espagnols dans la Floride, des Anglais dans la Nouvelle-Angleterre. A la suite de cette revue historique, continue jusqu'à nos jours, M. Poussin publie trois documents importants: la déclaration d'indépendance, l'acte de fédération et la constitution actuelle des États-Unis.

Le second volume, beaucoup plus intéressant que le premier, s'ouvre par l'exposition des ressources militaires des États-Unis. Du côté de l'Atlantique, nous sommes habitués à considérer les Américains comme un peuple de marins, de marchands et de pionniers, et nous ne soupçonnons pas que l'Amérique, dans la prévoyance d'une lutte avec l'Europe, se soit préparée à la soutenir. La constitution de 1787 donnait au congrès le pouvoir de mettre le pays en état de défense. Cette sage mesure fut différée pendant plusieurs années, et l'état fut, sans doute, indéfiniment sans la guerre de 1812 avec l'Angleterre. En 1816, sous la présidence de M. Madison, le congrès décréta que les États-Unis seraient mis en état de défense au moyen de fortifications permanentes dont l'execution fut confiée au général du génie Berard, qui avait été aide-de-camp de Napoléon, et chef de son cabinet topographique. M. Poussin a coûter, sous le général Bernard, à cette grande mesure et trace un tableau aussi exact qu'intéressant du système de défense adopté par le congrès. Ce système a pour principe que la défense maritime doit reposer sur l'appui mutuel de la marine, des fortifications, des voies de communication par eau et par terre, de l'armée régulière et de la milice organisée. M. Poussin examine chacun de ces éléments. Il passe en revue, en traitant de la marine militaire, son organisation successive, son état présent, le matériel et le personnel, les chantiers de construction et de réparation, les ports de refuge, les radars de rendez-vous. Il domine ensuite de curieux détails sur la ligne de fortification, les frontières maritimes et les frontières de terre, les arsenaux, les manufactures d'armes et les fonderies, la navigation à vapeur, les canaux, les chemins de fer, l'armée régulière et la milice.

Sur la population des États-Unis, M. Poussin a recueilli de nombreux documents. L'spirit religieux, l'état de l'instruction publique, l'instruction agricole, le commerce, les manufactures, les classes ouvrières, forment autant de chapitres remplis de faits nouveaux, qui font parfaitement connaître l'état social et industriel de l'Union. La condition de l'industrie manufacturière mérite particulièrement d'attirer l'attention, car elle prouve que, sous peu d'années, non-seulement les États-Unis pourront se passer des produits manufacturés des nations européennes; mais encore qu'ils prendront place parmi les peuples producteurs, révolution qui jettera forcément un grand désordre dans l'économie industrielle et commerciale de la France et de l'Angleterre.

La Polynésie et les îles Marquises; voyages et marine accompagnés d'un voyage en Abyssinie, et d'un coup d'œil sur la canalisation de l'Isthme de Panama; par M. LOUIS REYBAUD, auteur des *Etudes sur les Réformateurs*. 1 vol. in-8. Paris, 1845. Guillaumin, 7 fr. 50 cent.

M. Louis Reybaud a eu l'heureuse idée de faire re imprimer un volume in-8 sur une série d'articles qu'il avait publiés, durant ces dernières années, dans la *Revue des deux Mondes* et dans la *Revue Britannique*. Ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Etudes sur les Réformateurs* s'ouvre par un *coup d'œil* sur la science géographique, qui lui sert, pour ainsi dire, de préface. Viennent ensuite l'*histoire de la colonisation de la Nouvelle-Zélande*, les analyses des voyages de l'*Artémise* à Taïti, de l'*expédition de l'Astrolabe et de la Zélée*, de 1857 à 1840, du voyage de M. Rochet d'Héricourt dans l'*Abyssinie méridionale*. A des réflexions pleines de justesse sur l'*avenir de notre marine* et à des documents statistiques sur la *flotte française* en 1841, succèdent, enfin, deux curieux chapitres sur les îles *Marquises* et sur la *canalisation de l'Isthme de Panama*. Un curieux contemporain ne résiste avec plus d'intelligence et n'expose avec plus de clarté une question controversée, que M. Louis Reybaud. Non-seulement il comprend admirablement tous les sujets qu'il traite, — histoire, philosophie, voyages, — mais il a, en outre, le talent de les faire comprendre à ses lecteurs. Après avoir lu ses *Etudes sur les Réformateurs*, on connaît mieux les systèmes de Saint-Simon, d'Owen et de Fourier, que si on avait imité pendant longtemps leurs ouvrages et ceux de leurs disciples. Le volume intitulé: *la Polynésie et les îles Marquises* remplaceira avantageusement dans toutes les bibliothèques, les diverses relations de voyage dont il renferme l'analyse.

Voyage au pôle sud et dans l'Océanie, sur les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, exécuté par ordre du roi, pendant les

années 1837-1838-1839-1840, sous le commandement de M. DU MONT D'URVILLE. 54 volumes grand in-8 de plus de 700 pages, avec un atlas contenant environ 520 planches in-folio, publié par livraisons de 3 ou 6 planches et 64 cartes hydrographiques. — Paris, Gide, libraire-éditeur. Chaque volume 6 fr.; chaque livraison de planches, 12 fr. 50 c.

La mort malheureuse de l'amiral Dumont-d'Urville n'a apporté aucun retard à la publication de la relation de son voyage. L'ouvrage complet se divise en huit parties: 1. *Histoire des Voyages*, 10 vol. 2. *Zoologie*, 6 vol. 3. *Botanique*, 1 vol. 4. *Anthropologie et Physiologie humaine*, 2 vol. 5. *Minéralogie et Géologie*, 2 vol. 6. *Philologie*, 4 vol. 7. *Physique*, 4 vol. 8. *Hydrographie*, 2 vol. Le quatrième volume de l'*Histoire du Voyage* vient d'être mis en vente. Ont déjà paru: *Atlas pittoresque*, 18 livraisons; *Zoologie*, 2 vol. *Botanique*, 1 vol. *Physique*, 1 vol. — Avons-nous besoin de rappeler, en annonçant cette belle publication, que le voyage au pôle et dans l'Océanie, de l'*Astrolabe* et de la *Zélée*, est, de toutes les expéditions entreprises et achevées dans ce siècle par la marine française, la plus récente, la plus glorieuse peut-être, et la plus féconde en résultats nouveaux.

Manuel de l'Histoire générale de l'Architecture chez tous les peuples, et particulièrement de l'architecture en France au moyen-âge; par DANIEL RAMÉE. 2 vol. in-12. Paris, 1843. Paulin, 10 fr. 50 cent. (Avec de nombreuses gravures sur bois.)

Fils d'un architecte, architecte lui-même, M. Daniel Ramée avait depuis sa jeunesse concu le projet d'écrire un jour une histoire complète de l'architecture. Pendant plus de vingt années il étudia tous les grands monuments de l'antiquité et des temps modernes; non seulement il cherchait à comprendre leur ensemble et leurs détails, mais il s'inquiétait, comme il le dit lui-même dans sa préface, de l'époque historique à laquelle ils furent élevés, du génie du peuple qui les édifa, des circonstances et des idées qui présiderent à leur construction. Après avoir couplé, en outre, les divers ouvrages français, anglois, italiens, allemands, espagnols, écrits jusqu'à ce jour sur l'art auquel il a voué une affection particulière, il vient de se décider à publier les résultats de ses longs et consciencieux travaux.

Le premier volume du *Manuel de l'Histoire générale de l'Architecture* est consacré à l'antiquité, le second au moyen-âge. M. Daniel Ramée se propose de composer plus tard un troisième volume, qui contiendra l'histoire de l'architecture au seizième siècle et aux siècles suivants, et dans lequel il jugera d'une manière impartiale les restaurations modernes faites aux monuments du moyen-âge.

L'introduction placée en tête du premier volume se divise en cinq chapitres, ayant pour titre: *L'histoire primitive des hommes, l'émigration des peuples, les religions des temps primitifs, l'origine de l'architecture et des nombres en général*. Ces prémisses posées, M. Ramée promeut avec lui son lecteur de l'Inde en Perse, de la Perse chez les Babyloniens, les Chaldéens, les Mèdes, les Assyriens, les Phéniciens, les Hébreux, en Éthiopie, en Nubie, en Egypte, en Grèce, dans l'Asie Mineure, en Italie, chez les Étrusques et chez les Romains. Que de monuments ne lui montre et ne lui explique-t-il pas durant cette excursion rapide, mais intelligente, depuis les temples d'Elorn, dont l'origine est inconnue, jusqu'au palais que l'empereur Dioclétien fit bâti à Spalatra?

M. Daniel Ramée espère avec toute une justice impartiale à l'architecture de tous les peuples. Toutefois, il s'élève contre l'usage exclusif du style grec et romain. Il s'est longtemps arrêté à l'architecture du moyen-âge en France, à l'architecture proprement dite chrétienne, à celle qui est sortie des races germaniques. L'ignorance la plus complète, la plus honteuse et la plus impardonnable, a seulement donné au moyen-âge l'épithète de barbare et d'obscur. Ce qu'il prouve plus clairement que tous les livres, que tous les raisonnements, que toutes les reflexions, la civilisation avancée et intellectuelle de cette époque, c'est l'étude des œuvres d'art qu'elle nous a laissées, et, parmi ces œuvres, plus particulièrement encore les monuments d'architecture, ces majestueuses cathédrales, ces palais magnifiques, ces châteaux forts avec ponts-levis, et à triple hauteur, ces hôtels-de-ville égaux, ces beffrois légers et tant d'autres édifices. L'étude de ces œuvres d'art forme le sujet du second volume. Ce n'est plus l'univers entier, c'est l'Europe seulement, c'est le monde chrétien que le lecteur visitera désormais avec son savant tisseron. M. Daniel Ramée signale d'abord l'influence du christianisme sur l'architecture; puis il part de l'Italie, s'embarque pour Constantinople, revient en France, parcourt l'Allemagne et les Pays-Bas, passe en Angleterre, explore rapidement les États du Nord, la Suède, la Norvège, la Russie, fait une tournée en Espagne, et achève son voyage en Italie et en Sicile, où du haut de la cathédrale de Palerne il contemple en imagination les monuments élevés par les Arabes sur cette terre de l'Afrique que ses regards peuvent apercevoir.

Traité du Droit international privé, ou du conflit des lois des différentes nations en matière de droit privé; par M. FÉLIX DOUCET, en droit 4 vol. in-8. Paris, 1843. Joubert, 9 fr. (612 pages.)

Le droit international (*ius gentium*) est l'ensemble des principes admis par les nations civiles et indépendantes, pour régler les rapports qui existent ou peuvent naître entre elles et décider les conflits entre les lois et usages divers qui les régissent. Le droit international se divise en droit public et en droit privé. Le droit international public (*ius gentium publicum*) règle les rapports de nation avec nation, en autres termes a pour objet les conflits de droit public. On appelle droit international privé (*ius gentium privatum*) l'ensemble des règles d'après lesquelles se jettent les conflits entre le droit privé des diverses nations; en autres termes, le droit international privé se compose des règles relatives à l'application des lois civiles ou criminelles d'un Etat dans le territoire d'un Etat étranger.

Le *Traité du droit international privé* que vient de publier M. Félix n'est pas un ouvrage de théorie, mais une sorte de manuel-pratique. L'auteur s'est borné à réunir dans un cadre méthodique les règles ou principes qu'un usage assez général des nations paraît avoir conservés. Quant aux preuves de l'existence de cet usage, il les a recherchées dans les lois, les traités, les écrits des auteurs et les arrêts des cours de justice.

M. Félix a divisé son ouvrage en deux livres, précédés d'une introduction. Dans le livre préliminaire, il resume rapidement l'histoire du droit international chez les Romains et au moyen-âge; il pose ensuite quelques principes fondamentaux, puis définit trois classes de statuts dont il aura à occuper: les statuts personnels, les statuts réels, les statuts concernant les actes de l'homme. Dans le livre premier, il traite des effets du statut personnel et du statut réel. Le livre second est beaucoup plus im-

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

portant que le premier; l'auteur examine avec détail les lois diverses qui régissent les actes de l'homme. Les huit premiers titres de ce livre embrassent tout le droit international civil : le titre IX et dernier est consacré au droit international criminel.

M. Félix, rédacteur en chef de la *Revue étrangère et française de législation*, avait déjà écrit, dans le cours de l'année dernière, deux volumes sur les mariages contractés en pays étrangers, et sur l'effet sur l'exécution des jugements dans les pays étrangers. Son traité de droit international, fruit de longues études, obtiendra un succès d'autant plus grand, qu'il est le premier ouvrage publié en français sur cette importante matière. Les autres livres *ex profeso*, qui avaient paru jusqu'à ce jour, étaient dus à deux Anglais, MM. Story et Burge, deux Allemands, MM. Schaefer et Wachter, et un Italien, M. Rocco, et n'avaient jamais été traduits dans notre langue.

Code civil de l'empire de Russie, traduit sur les éditions officielles, par un juriste russe, et précédé d'un aperçu historique sur la législation de la Russie et l'organisation judiciaire de cet empire; par M. VICTOR FOUCHEUR, avocat général à la Cour royale de Rennes. 1 vol. in-8. Rennes, Blin.

Le Code civil de la Russie est le produit d'un enfantement de

plusieurs siècles. Alexis Mikhaelovitch fit pour la première fois, en 1669, un recueil des lois russes. Son *Elogie* remplaça les coutumes barbares qui avaient régné jusqu'à cette époque. En 1700, Pierre le Grand nomma une commission chargée de réunir dans un seul ordre toutes les actes législatifs des empereurs. Cette commission, souvent renouvelée, ne finit son travail qu'en 1852. Un manifeste du 31 janvier 1855, signé par Nicolas et promulgué, a rendu obligatoire, à partir du 1^{er} janvier 1855, le *Svod*, ou la collection de toutes les lois. Le Code civil, dont M. Foucher vient de publier la traduction, forme la première partie du cinquième livre du *Svod*.

Histoire de la Chimie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque, comprenant une analogie détaillée des manuscrits alchimiques de la bibliothèque Royale de Paris; un exposé des doctrines cabalistiques sur la pierre philosophale; l'histoire de la pharmacologie, de la métallurgie etc., en général, des sciences et des arts qui se rattachent à la chimie, etc.; par le docteur FERDINAND HOEFER. Tome 1^{er}, in-8. Paris, 1842. Au bureau de la *Revue Scientifique*, rue Jacob, 56.

Le tome 2 et dernier doit paraître prochainement; nous rendrons compte de ce curieux ouvrage dès qu'il sera terminé.

Voyage d'Horace Vernet en Orient. Dossins et textes, par M. GOUPIF FESQUET. Paris, chez M. Challamel, directeur de la France littéraire, 4, rue de l'Abbaye, à l'étage du *Voyage de M. de Forbin*, avec texte par M. de Marcellus.

La relation du *Voyage d'Horace Vernet en Orient* que j'inscris M. Challamel, est enrichie d'un joli clâx de costumes, de scènes de mœurs, de vues, explicatives dans le texte et dessinées scrupuleusement d'après nature, à Malte, dans l'Archipel, en Egypte, en Syrie, en Turquie, dans l'Asie Mineure, en Italie, etc.; elle renferme aussi quelques chants nationaux.

Le public apprendra aussi avec plaisir, à l'époque du Salon de 1853, que M. Challamel continuera cette année la série d'*Albums sur les expositions de peinture*, et se proposera d'y ajouter, pour complément indispensable, les *plus jolis tableaux de Terburg, Teniers, Mezzia, etc.*, ainsi que la belle collection des peintures primitives de M. Artaud de Montr.

L'Histoire-Musée de la République française, par M. Augustin Challamel, et le joli *Album de l'Opéra*, méritent aussi d'être recommandés à tous les amateurs des livres illustrés.

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

Philosophie (suite).

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE, ou Dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel, offrant le tableau des connaissances humaines au dix-neuvième siècle; publiée sous la direction de MM. P. LEROUX et J. REYNARD. 8 vol, grand in-8, de 858 pages à deux colonnes. (Charles Gosselin, éd.) 16 fr. le vol.

ESQUISSES D'UNE PHILOSOPHIE; par F. LAMENNAIS (1841). 5 beaux et forts vol. in-8. (*Pagnier*, ed.) 22 fr. 50

ÉTUDES SUR LES RÉFORMATEURS CONTEMPORAINS ou socialistes modernes: Saint-Simon, Charles Fourier, Robert Owen; par LOUIS REYBOLD. 5^e édition. 1 beau vol. in-8. (*Guittaum*, éd.)

INTRODUCTION A LA SCIENCE DE L'HISTOIRE; par P.-J.-B. BUCHEZ. Nouvelle édition. 2 vol. in-8. (*Guittaum*, éd.) 15 fr.

RATIONALISME CHRÉTIEN (le) à la fin du onzième siècle, ou Monologium et Prologium de saint Anselme, archevêque de Cantorbery, sur l'essence divine; par M. H. BOUCHETTE. 1 volume in-8. (*Anyot*, éd.) 7 fr. 50

UTOPIE DE THOMAS MORUS (l'), traduction nouvelle; par M. VICTOR STOUVENEL. In-8. (*Paulin*, éd.) 5 fr.

VOYAGE EN ICARIE, roman philosophique et social; par CABET. 1 vol grand in-18. (*Mallet*, éd.) 4 fr.

Education.

A BBÉE DE LA SALLE (l') ET L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRETIENNES, depuis 1651 jusqu'en 1842; par un professeur de l'Université. 1 vol. grand in-18. (*Lebrun*, éd.) 1 fr. 23

A BÉCÉDAIRE MINIATURE EN ACTION (l'), joint au instructif avec un joli texte et plus de 100 petits dessins. (*Aubert et Comp.*, éd.) 2 fr. 75

BIBLE EN IMAGES (da), exercices de lectures pour l'enfance, composés de versets de la sainte Bible. 1 vol. in-18, de 550 vignettes. (*Lebrun*, éd.) 1 fr. 50

CONTES D'UNE VIEILLE FILLE À SES PETITS-NEVEUX, par Mme ÉMILE DE GARDIN (Delphine Gav.). 2^e édition. 2 volume in-18. (*Charles Gosselin*, éd.) 6 fr.

GALERIE PITTORESQUE DE LA JEUNESSE, ornée de 40 lithographies, d'après Victor Adam, texte de Mme ALIDA DE SAVIGNAC. (*Aubert et Comp.*, éd.) Cartonné. 10 fr.

GALERIE PITTORESQUE D'HISTOIRE NATURELLE, cours élémentaire d'histoire naturelle; par M. BOTYARD. 4^e édition. 1 vol. in-4^e orne de 200 planches. (*Lebrun*, éd.) Broché. 5 fr.

HISTORIETTES, CONTES ET FABLES DE FÉNELON. Joli vol. in-18, illustré de nombreuses vignettes sur bois, de douze grands sujets; par Th. Fragonard. (*Challamel*, éd.) Br. 4 fr.

MERVEILLES DE LA FRANCE (les), ou *Vade-mecum du petit voyageur*. 1 vol. in-8, orne de 15 jolis dessins. (*Challamel*, éd.) 5 fr.

MYTIOLOGIE PITTORESQUE, ou Histoire méthodique universelle des faits dieux de tous les peuples anciens et modernes; par J. ODOLANT-DÉSOS. 5^e édition. 1 vol. grand in-8, orne de 50 gravures. (*Lavigerie*, éd.) 10 fr.

MYTIOLOGIE ILLUSTRÉE; par M. PHILIPON DE LA MADELAINE, orne de 140 vignettes et de 25 planches. 1 vol. grand in-18. (*Mallet*, éd.) 5 fr.

OCÉAN ET SES MERVEILLES (l'), histoire et description des animaux, coquilles et plantes marines les plus remarquables qu'il renferme; par J.-M. CHOPIN. 1 beau vol. in-12, orne de 100 gravures. (*Lebrun*, éd.) 1 fr. 50

PATER DE FÉNELON (le), par S. HENRI BERTHOLD. 1 beau vol. in-12, orné de gravures et du portrait de Fénelon. (*Lebrun*, éd.) Broché. 1 fr. 50

PETIT DESSEINATEUR (le), ou les vrais éléments du dessin enseigné en 46 leçons; par M. VOYAT. Ouvrage adopté pour les écoles primaires par le conseil royal. 2^e édition. 1 vol. in-12, orne de figures. (*Lavigerie*, éd.) 5 fr.

PETITS CONTES HISTORIQUES; par Mme EUGÉNIE FOX. 6 petits vol. ornés de dessins. Ils se vendent séparément. (*Aubert et Comp.*, éd.) Chaque volume broché. 50 c.

PETITS INSULAIRES (les), histoire intéressante et morale, imprimé de l'anglais et ornée de jolies gravures. (*Aubert et Comp.*, éd.)

PETITS LIVRES DE M. LE CURÉ (les), bibliothèques du presbytère et de la famille; charmants petits livres d'éducation morale et d'amusement. Chaque volume est orné d'un grand nombre de dessins, par Forest, Vennier, Valentin, etc. (*Aubert et Comp.*, éd.) Prix de chaque volume illustré. 50 c.

VOCABULAIRE ILLUSTRÉ (le) par plus de 800 dessins gravés sur bois et intervalles dans le texte. Grand in-8. (*Aubert et Comp.*, éd.) Broché. 12 fr.

Politique.

BIBLIOTHÈQUE POLITIQUE, publiée par *Pagnier*, éd. Collection de 10 vol. in-52, imprimés avec luxe, sur papier grand jésus velin. — Cette Bibliothèque se compose des volumes suivants.

A BOLITION DE L'ESCLAVAGE; par V. SCHÖDELCHER. 2^e édition. 1 vol. 1 fr. 25 c.

AFFAIRE DE ROME; par F. LAMENNAIS. 5^e édition. 2 vol. 2 fr.

AVIS AUX CONTRIBUABLES; par TIMON, pamphlet publié lors des élections de 1842. 50 c.

A VIS AUX CONTRIBUABLES, ou REPONSE AU MINISTRE DES FINANCES; par le même. 25 c.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS (Chambre dissoute, 1850-1842). 2 vol. 2 fr. 50 c.

CATÉCHISME DE LA RÉFORME ÉLECTORALE; par J. BENTHAM, traduit par ÉTIENNE REGNALT. 1 vol. orne du portrait de Bentham. 1 fr. 25

CENTRALISATION (de la); par TIMON. 1 vol. 1 fr. 25

CHANSONS POLITIQUES (Nouvelles); par ALTAROCHE. 1 vol. 1 fr. 25

CONTES, DIALOGUES ET MÉLANGES DÉMOCRATIQUES; par ALTAROCHE. 1 vol. 1 fr. 25

ESCLAVAGE MODERNE (de l'); par F. LAMENNAIS. 1 volume. 75 c.

ÉTAT DE LA QUESTION; par M. DE CORNIN; pamphlet publié lors des élections de 1850. 50 c.

ÉTUDE SUR TIMON; par M. CHARLES-MONTAUVILLE. 1 vol. 25 c.

FORTIFICATIONS DE PARIS, justes frayeurs d'un habitant de la banlieue; par A. LUCIET. 1 vol. in-52. 50 c.

FRAGMENTS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES; par LUDOVIC BOËME. 1 fort volume orne du portrait de l'auteur. 1 fr. 50

ITALIE POLITIQUE; par le général PIPI, avec une introduction par G. DIDIER. 1 vol. 2 fr.

IVRE DU PEUPLE (le); par F. LAMENNAIS. 1 vol. 1 fr. 25

LAZAGRAN, récit des journées des 5, 4, 3 et 6 février 1840; par M. CHARLES-MONTAUVILLE, député. 50 c.

LOT (un) sur le pamphlet de police intitulé la *Liste civile dévoilée*; par M. DE CORNIN. 25 c.

NATIONALITÉ FRANÇAISE; par G. DIDIER. 1 vol. 75 c.

OEUVRES COMPLÈTES DE J.-P. DE BERANGER. Nouvelle et très-jolie édition. 5 vol. ornés d'un beau portrait de l'auteur. 3 fr. 50

PAMPHLETS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, de P.-L. COUBRIER; précédés d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par ARMAND CARREL. 2 vol. 2 fr. 25

DAROLES D'UN CROYANT; par F. LAMENNAIS. 1 vol. 75 c.

DASSÉ ET DE L'AVENIR DU PEUPLE (du); par F. LAMENNAIS. 1 vol. 1 fr. 50

POLITIQUE A L'USAGE DU PEUPLE; par F. LAMENNAIS. 2 vol. 2 fr. 50

PRINCIPE (le) ET L'APPLICATION, *Réforme électorale*; par M. CHARLES-MONTAUVILLE. 1 vol. in-52. 1 fr. 50

QUEST'CE QUE LES TIERS-ETAT? brochure publiée en 1789, par SIÈGES. 1 vol. orne du portrait de Stevys. 1 fr. 50

QUESTIONS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES; par F. LAMENNAIS. 2 vol. 2 fr. 50

QUESTIONS SCANDALEUSES D'UN JACOBIN, au sujet d'une Dation; suivies de la *Refutation du rapport de T. Ambliau*; par TIMON. 1 vol. 30 c.

RÉCIT DE L'INAUGURATION DE LA STATUE DE GUTENBERG et des fêtes données à Strasbourg les 24, 25 et 26 juillet 1850; par A. LUCIET, orné d'une jolie vignette représentant la statue de GUTENBERG, par David (d'Angers). 1 vol. 1 fr. 25

RÉFORME (la) ET LA RÉVOLUTION, paraboles historiques; par ALTAROCHE. 1 vol. 1 fr. 25

REGENCE (de la). Définition, Principes, Historie, Questions de droit et de personnes, Attributions, Autorité, Dotation, etc.; par E. DE CLERCQ. 1 vol., 2^e édition. 1 fr. 25

RELIGION (de la); par F. LAMENNAIS. 1 vol. 1 fr. 25

EXPOSITION RAISONNÉE DE LA DOCTRINE PHILOSOPHIQUE DE M. F. LAMENNAIS; par E.-A. SEGRETAIN. 1 volume.

VOCABULAIRE ILLUSTRÉ (le) par plus de 800 dessins gravés sur bois et intervalles dans le texte. Grand in-8. (*Aubert et Comp.*, éd.) Prix de chaque volume illustré. 12 fr.

BIOGRAPHIE DES DÉPUTÉS (session de 1851). 1 vol. in-8. (*Pagnier*, éd.) 2 fr. 50

ÉGLISE DE LA FRANCE (du) et de l'Égarement de sa politique; par M. D'H... 1 vol. in-8. (*Paulin*, éd.) 1 fr.

DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE de la; par M. ALEXIS DE TOQUEVILLE. 9^e édition, revue et corrigée. 4 vol. in-8, orne d'une carte d'Amérique. (*Charles Gosselin*, éd.) 50 fr. On vend séparément :

DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE; par le même auteur. Seconde partie, formant les t. III et IV. 5^e édition. 2 volumes in-8. 45 fr.

DICTIONNAIRE POLITIQUE, l'Encyclopédie du langage et de la science politiques; rédigé par une réunion de députés, de publiés et de journalistes, avec une introduction par GARNIER-PAGES; publié par MM. E. DUCLES et PAGNERRE. 1 volume in-8 grand-jésus velin, de près de 1.000 pages à deux colonnes, contenant la matière de 12 volumes in-8 ordinaires, orné du portrait de Garnier-Pages sur clîne. (*Pagnier*, éd.) 20 fr.

HISTOIRE ÉLECTORALE DE LA FRANCE depuis la convocation des états généraux de 1789; par M. AUGUANE, avocat. 1 vol. in-8. (*W. Coquerel*, éd.) 5 fr.

POLITIQUE EXTERIEURE ET INTÉRIEURE DE LA FRANCE (du); par DÉBUYLLE DE BLAIBANC, membre de la Chambre des Députés. 1 vol. in-8. (*Paulin*, éd.) 6 fr.

SOPHISMES PARLEMENTAIRES; par JEREMY BENTHAM, traduits de l'anglais et précédés d'une lettre à GARNIER-PAGES sur *l'Esprit des nos assemblées délibérantes*, par M. ELIAS RENAULT. 1 beau vol. in-8. (*Pagnier*, éd.) 5 fr.

ÉCONOMIE POLITIQUE. Commerce et Industrie. 2^e édition, entièrement revue par l'auteur, publié sous les manuscrits qu'il a laissés, et augmentée de notes; par HORACE SAY, son fils. 2 beaux vol. in-8. 20 fr.

RECHERCHES SUR LA NATURE ET LES CAUSES DE LA RICHESSE DES NATIONS; par ADAM SMITH. Traduction du conte GAYLAIN GARNIER, entièrement revue et corrigée, et précédée d'une notice biographique par M. BLANQUET, élève de l'Institut; avec les commentaires de BUCHANAN, G. GARNIER, MAGNUCCO, MALTZES, J. MILL, RICCARDO, SIMONIDE; augmentée de notes inédites de J.-B. SAY, et d'éclaircissements historiques, par M. BLANQUET. 2 fort vol. grand in-8. 20 fr.

TRAITE D'ÉCONOMIE POLITIQUE, 6^e édition. Par J.-B. SAY. 1 seul volume grand in-8, ravin velin. 10 fr.

DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES, contenant tout ce qui concerne le commerce de terre et de mer, la navigation, les douanes, les pêches, l'économie politique, commerciale et industrielle, la comptabilité, la tenue des livres, les changes, les monnaies, les poids et mesures de tous les pays, la géographie commerciale, le mouvement des expéditions et des importations, les usages de chaque pays, la connaissance de tous ses produits, soit naturels, soit fabriqués, leurs caractères spécifiques, leurs variétés, leur histoire, leurs provenances et leurs débouchés; par MM. BLANQUET, BLAY, A. CHEVALIER, ED. CORRIER, DENEUF, DERRUYAT, DISDUSS, TH. FIX, EUGÈNE FLACHAT, STEPH. FLACHAT-MOYI, FRANCOEUR, DAY, KOCHLIN, G. LEGENTIL, député, MAGNUCCO, A. MIGNOT, OHOT, PANGE, PAUW, PELOUZE, L. REVAUD, RODET, HORACE SAY, etc., etc. 2 forts volumes petit in-4, de 2.252 pages à deux colonnes, avec atlas colorié de 8 planches. 42 fr.

A LOUER POUR SOIRES.

PETIT THÉÂTRE qui se monte et se démonte en 15 minutes.

Decor, meubles et accessoires Banquettes, tentures, glaces, bronzes, bougie.

S'adressera à MM. Varnouts père et fils, machinistes, peintres en décors,

Rue d'Angoulême-du-Temple.

VOYAGE D'HORACE VERNET EN ORIENT; dessins et texte par M. GOUPIL-FESQUET. Paris, chez Challamel, directeur de la FRANCE LITTÉRAIRE, 4, rue de l'Abbaye, éditeur du *Voyage de M. de Forbin*, avec texte, par M. de Mirecellus.



Modes.

MARIAGES — PROMENADES. — THÉATRES.

Il paraît quelques rayons de soleil, et l'on ne sait avec quelle toilette nouvelle y répondre : le soir il y a représentation au théâtre, et les toilettes n'ont plus de fraîcheur. Et cependant, reprenant la plume, j'ai dû mettre en tête de cette revue du monde ce mot ambiguë et obligatoire : **MODES** !

Nous allons jeter un coup d'œil sur les réunions plus ou moins importantes, sérieuses ou futilles.

En tête des solennités graves sont les mariages. Quelques-uns, célébrés tout à fait en silence, ne nous permettent pas l'indiscrétion ; mais ceux qui s'entourent d'une pompe fastueuse appartiennent à nos recherches.

Tous les jours de la semaine dernière, une file de voitures entourait, dès onze heures du matin, l'église Saint-Sulpice : des femmes simplement parées en descendant et prenaient place au maître-autel, devant lequel attendaient les châsses de velours et les étoiles dans les hautes flambées d'argent ; des masses de fleurs naturelles formaient sur l'autel une pyramide mêlée de lumières ; l'église était brillante et radieuse ; on comprenait, dès le portique, la fête que l'on allait célébrer.

C'était une messe de mariage. Mademoiselle de J. entra, suivie de sa famille ; elle traversa cette double haie d'amis et d'indéférants sans rendre un seul regard aux mille regards attristés sur elle.

Si une jeune fille a une pensée étrangère à l'événement qui l'amène en ce lieu, c'est certainement le désir d'échapper à cette foule ; mais nos usages sont faits ainsi, que le moment de toute la vie où une femme voudrait concentrer le plus intimement en elle toute son âme, est celui qu'elle livre au monde, celui pour lequel il faut étudier une toilette, composer un maintien, étouffer la plus sainte des émotions, en un mot, poser en public.

Mademoiselle de J. avait une robe de velours épingle blanc, à corsage montant à manches longues, fermée par des boutons en diamants ; un long voile d'Angleterre tombait en arrière, retenu par la couronne de fleurs d'oranger ; le bouquet de mariée était en bijouterie : des perles formaient les boutons, et un feuillage en or émaillé s'établit entre les pierres.

Rien n'est plus convenable qu'une toilette de mariee sérieuse et modeste. Certes, ce n'est pas le moment où la jeune fille vient devant Dieu, conduite par son nouvel époux, qu'elle doit choisir pour se parer selon le monde. Le voile est un emblème éloquent de l'attitude imposée aux mariées ; le voile devrait cacher le visage : il n'y a pas assez de signes extérieurs pour exprimer la réserve et la modestie dont une fiancée devrait s'entourer.

Aussi la toilette grave et enfantine tour à la fois de mademoiselle de J. fut-elle grande sensation. Les diamants sur la robe de riche étoffe, ce voile rare et magnifique, l'absence de bijoux coquets, tout était en accord.

Il est à désirer que cette mode remplace celle des robes de bal si inconvenantes pour la circonstance, et si défaillées dans une église.

Mademoiselle de J. tenait à sa main un livre couvert en ivoire, sur lequel se dessinait s'en chiffre, surmonté d'une couronne de pompons.

Quelques jours avant la célébration, une grande réunion de famille avait attiré quelques étrangers à l'hôtel de J., et nous allons en dire quelques détails. Mademoiselle de J. avait parfaitement compris que si la nouvelle mariée est obligée de se soumettre à une certaine simplicité, la fiancée doit l'observer bien plus encore.

Rien n'est plus charmant que la coquetterie naïve d'une jeune fille dont on va lire le contrat de mariage. Elle doit être distinguée entre les autres jeunes filles, toutefois il ne faut pas qu'elle soit confondue avec les femmes.

Mademoiselle de J. a tout au plus dix-sept ans ; à peine a-t-elle le temps de porter des fleurs. Jusqu'à cette soirée, qui lui donne près de 80,000 livres de rente, on aurait difficilement deviné en elle l'héritière d'une grande fortune.

Sa robe en mousseline de l'Inde, à double jupe, avait un jupon rose pour transparent ; des fils de rubans rose et argent partageaient comme une Sévigné la manille de son corsage, et les mêmes rubans accompagnaient sa coiffure.

La corolle expiée était magnifique. Les châsses de cachemire étaient à eux seuls un succès prodigieux. On fut en admiration devant un châle long, bleu, bordé de hautes palmes, complication merveilleuse de serpents et de petites figures grotesques. Les châsses de cachemire sont de grande et riche élégance ; le matin, à la ville, je ne sache pas quelle chose d'un meilleur goût qu'un châle long. Ceci soit dit sans attaquer nullement la faveur capricieuse du canail et de la pelisse, qui jouissent pleinement de leur royaute.

Les étoffes n'étaient qu'en petit nombre, en raison de l'époque où nous nous trouvons. Quelques taffetas rayés, quelques fantaisies, semblaient jouer à côté des pompeux velours et des velours épingleés d'une élégance si douce et si recherchée.

Parmi les bijoux, un bracelet eut une glorieuse distinction ; c'est un portrait en miniature entouré de diamants et retenant cinq rangs de diamants.

Mademoiselle de J. adressa le plus charmant regard à son jeune prétendu. Ce remerciement semblait fort étranger aux diamants ; car la jeune fille dit avec un ton affectueux : « Il est bien ressemblant. »

Pour les femmes qui regardaient, c'était surtout un bracelet de diamants ; pour elle, c'était un portrait.

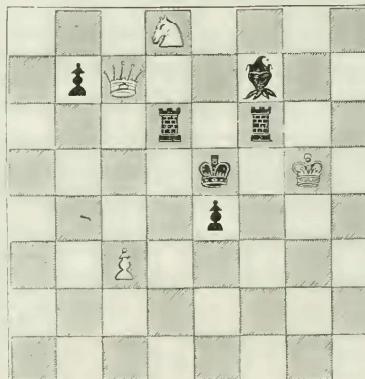
A la promenade, on va montrer sa voiture ; aussi les personnes qui n'ont pas de voitures élégantes à faire voir, ne vont-elles guère se promener. Il n'y a aucune toilette de ville qui offre un peu de nouveauté.

Au théâtre, ce sont les coiffures ; on voit de charmants petits bonnets fort simples, avec la passe relevée, et des rubans ou des fleurs tombant contre l'oreille. Il y a des femmes jolies et jeunes qui bravent l'aridité de la guipure près du visage, et qui font ces petits bonnets garnis en guipure plate, avec des épingle en diamants sur les côtés.

On dit que les robes de dessous en taffetas de couleur vont être adoptées avec les robes de fantaisie, pour les toilettes de jour ; c'est une des plus jolies innovations que les femmes élégantes puissent encourager. Puisque l'on est revenu à quelquesunes des toilettes de nos mères, pourquoi ne pas reprendre celles qui se distinguaient le plus de toute autre époque par une recherche capricieuse et gracieuse.

Problème d'échecs.

LES BLANCS SONT MAT EN QUATRE COUPS.



(La solution à la prochaine livraison.)

Mercuriales.

MARCHE AUX GRAINS. — 3 Mars.

FARMES. — Les 100 Kilogrammes.

1 ^{re} qualité,	52	53	54	Arrivages	5,841 q. 91 k.
2 ^e id.	29	31	31	Ventes	5,307
3 ^e id.	22	22	26	Restant à l'atelier	26,583 + 6
4 ^e id.	47	52	58		

Cours moyen du jour, 50 f. 62 c. — De la taxe, 31 f. 24 c.

GRAINS. — L'hectolitre.

Fronement, 18 f. 55 c. à 20 f. 45 c.

Seigle, 9 f. 65 c. à 10 f. 65 c.

Orge, 15 f. 53 c. à 14 f. 45 c.

Avoine, 9 f. 75 c. à 10 f. 65 c.

MARCHE AUX SCEAUX. — 3 Mars.

Enfer, Saint-Martin, Saint-Antoine.

Paille de blé, 1 ^{re} qualité	58	54	51	50 f.	48 à 50 f.
id.	76	78	76	78	76 à 78

MARCHE AUX FOURRAGES. — 3 Mars.

Enfer, Saint-Martin, Saint-Antoine.

Bœufs, 995	906	577	k.	11,50 c.	11,48 c.	11,49 c.
Vaches, 348	383	246		12	99	68
Veaux, 494	494	57		76	60	43
Moutons, 8,355	8,467	22		36	53	66

HALLE AUX VEAUX.

Amené. Vendu. Poids moyen. Le kil.

28 fevrier.....	411	410	68	1,614 c. à 1 f. 44 c.
3 mars.....	378	378	70	2 f. 10 c. à 3 f. 70 c.

VACHES GRASSES. — 7 Mars.

Amené 104, tant sur pied qu'abattues. — Vendu 79 de 41. 20 c. à 80 c. le kilogramme.

VACHES LAITIÈRES.

Amené. Vendu.

La Masse-Blanche.....	3 mars.	55	54	210 à 450 f.
La Chapelie-Saint-Denis.....	7 mars.	95	42	250 à 500 f.

LILLE 1^{re} Mars.

Graine de colza, l'hectol.

Graine de colza, l'hectol.	80	80	24 f. 50 c.
Huile de colza, la tonne	20	20	20
Graine de canceline, l'hectol.	80	25	20
Huile de canceline, la tonne	21	25	20
Graine de lin, l'hectol.	15	15	15
Huile de lin, la tonne	15	15	15
Tourteaux de colza, les 100 kilog.	15	15	15
Id. de lin, id.	16	15	15

TOURTEAUX DE COLZA. — 1^{re} Mars.

Marches ETRANGERS. — BRUXELLES. — 3 Mars 1845.

Froment nouveau, l'hectolitre.

étranger, id.	19,70 c.
étranger, id.	17,77
Seigle nouveau, id.	45,77
Avoine, id.	38,60
Graines de colza, id.	28,12
de lin, id.	18,59
Tourteaux de colza, 1,255 k.	168,75
de lin, id.	216,77

PRIX MOYEN DU FROMENT ET DU SEIGLE.

DU Lundi au Samedi 25 Février 1845.

Marches régulières.

Froment, 1 ^{re} qualité, l'hectol.	201,52 c.
id.	14,88 c.
Autres,	20
Bruges,	18
Bruxelles,	19,77
Grand,	18,70
Hasselt,	20,10
Liege,	19,06
Louvain,	20,44
Namur,	20,2
Mous,	19,75

Prix moyen pour tout le royaume.

Le froment reste soumis au droit d'entrée de 37 f. 50 c., et le seigle a 100 kilogrammes.

Le droit de sortie sur l'avoine et l'autre céréale reste fixe à 25 c. les 1,000 kilogrammes.

ANVERS. — 3 Mars.

Graines de trefle rouge, le kilog.

—	50
de châvre de Biga, id.	51
de lin à semer de Biga, la tonne	76,49
de colza du pays, l'hectolitre.	28,56
— étrangère, id.	18,50

GRAINS.

Froment rouge indigène, l'hectolitre.

blanc, id.	21,68
blanc indigène, id.	15,00
de France, id.	13,55
Orge du pays, id.	14,89
étrangère, id.	9,00
Avoine à fourrage, id.	7,15
Houblon d'Angleterre, les 100 kilog.	70

L'ORVAIN. — 2 Mars.

Froment, 1^{re} qualité, l'hectol.

2 ^e id.	29,25
3 ^e id.	29,25
4 ^e id.	29,25
Seigle, id.	29,25
Escarole, id.	29,25
Avoine, id.	6,50

AMSTERDAM. — 1^{re} Mars.

Huile de colza, la tonne.

—	68,25
de châvre, id.	65,55
de châvre, id.	64,94
Graine de colza, l'hectol.	21,58

SCHIEDAM. — 28 Février.

Genivere 9 5 16 degrés.

— preuve d'Amérique.	52	27
—	54	39



(L'explication à la prochaine livraison.)

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

JACQUES DUBOCHET.

Paris. — Typographie SCHNEIDER et LANGRANT, rue d'Erfurt, 4.